

LES EXPÉRIENCES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE à DJIBOUTI

Analyse d'une marginalité

Thèse déposée au département de Sociologie et d'Anthropologie
en vue de l'obtention de la maîtrise en sociologie

Par

Fathia Omar Hassan

Sous la direction de Mme Marie-Blanche Tahon

Membre du comité d'évaluation :

Mme Karine Vanthuyne

Mme Willow Scobie

Université d'Ottawa

Aout, 2015

© Fathia Omar Hassan, Ottawa, Canada, 2015

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

A l'instar d'autres villes africaines et d'ailleurs, le phénomène des enfants en situation de rue prend de l'ampleur et est de plus en plus visible à Djibouti. La majorité alterne entre le foyer, la rue et un programme d'assistance (en l'occurrence celui de Caritas). Ces enfants investissent les rues, les espaces publics, où ils organisent astucieusement leur nouveau mode de vie, en fonction des contraintes qui leur sont imposées. Une vie qui demande une certaine maîtrise des lieux, un esprit de débrouillardise pour pouvoir survivre et éviter le danger.

Grâce à la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec 5 filles et 5 garçons (entre 9 et 14 ans), avec des intervenants et des bénévoles à Caritas et plusieurs observations directes et participatives, en plus d'une connaissance du terrain, cette thèse de maîtrise circonscrit plusieurs variables de leur expérience : des contraintes socio-économiques, socio-politiques, l'immigration, l'exode rural, la pauvreté, la structure familiale et sa précarité, sans oublier la violence. Comment vivent-ils ? Comment négocient-ils leur place dans les lieux publics ? Comment les parcourent-ils quand ils sont des garçons ? Quand elles sont des filles ?

Malgré les efforts déployés par Caritas Djibouti pour les accueillir et les réintégrer dans leur famille et dans la société, l'écart entre leur quotidien et les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant est immense.

Mots clés : Enfants en situation de rue, Djibouti, genre, condition quotidienne.

Remerciements

Je voudrais exprimer ici ma gratitude à un certain nombre de personnes et de structures sans lesquelles cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

À Djibouti, mes remerciements s'adressent en premier lieu aux enfants, en particulier aux enfants en situation de rue qui fréquentent Caritas, aux 10 enfants qui ont participé à ma recherche avec enthousiasme. Les dix enfants que j'ai interviewés m'ont témoigné patience et sagesse. Je tiens à remercier aussi mes parents, et en particulier ma mère qui m'a toujours soutenu dans mes projets personnels, académiques et professionnels. Leurs mots d'encouragement me réconfortaient dans les moments de doutes. Je remercie mon fils Amin qui était curieux de lire ma thèse, de comprendre le vécu des enfants en situation de rue. Je remercie mes amis, mes collègues avec qui j'ai eu des discussions parfois difficiles certes mais fort bénéfiques tant au niveau de l'UNICEF qu'au niveau du gouvernement de Djibouti et des ONGs.

Egalement, je remercie et reconnais les femmes et les hommes de Caritas Djibouti pour leur soutien indéfectible, en l'occurrence la directrice, le comptable, les éducateurs et éducatrices, les bénévoles.

À Ottawa, un grand merci à ma directrice de thèse Mme Marie-Blanche Tahon pour son accompagnement, ses conseils et sa patience. Elle a été à l'écoute et ses commentaires constructifs m'ont enrichis et parfois m'éclairait sur certains aspects du phénomène. Cette recherche m'a forgée en tant que personne mais aussi en tant qu'humanitaire œuvrant dans les actions humanitaires.

Cette thèse est dédiée aux enfants en situation de rue à Djibouti, à
mon fils et à
mes parents.

TABLE DE MATIERES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	ii
REMERCIEMENTS	iii
INTRODUCTION GENERALE	vii
CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DU CADRE DE L'ETUDE	1
1. Contexte Socio-historique de Djibouti dans son cadre régional	3
2. Présentation sociogéographique de la ville de Djibouti	10
3. Cadre Humain-structure de la population-pauvreté	15
4. Les enfants, la ville, l'État et Caritas	20
CHAPITRE 2 : ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE	27
1. Environnement de la recherche	28
2. Méthodologie	30
2.1. Collecte de données secondaires	32
2.2. Collecte de données primaires	33
2.3. Entretien semi-dirigé	33
2.4. Observation directe	37
2.5. Observation participante	38
2.6. Traitement des données	39
2.7. Limites de la recherche	41
2.8. Considération éthique	42
2.9. Réflexivité	42
CHAPITRE 3 : PORTRAITS DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	43
1. Portraits des filles	44
2. Portrait des garçons	55
Chapitre 4 : CADRE THEORIQUE ET ANALYSE DES RESULTATS	63
1. Cadre théorique-Définition des concepts centraux	64
2. Facteurs de répulsion	71
3. Stratégie de survie des enfants	83
4. Rôle de Caritas	91

CONCLUSION GÉNÉRALE	95
ANNEXE.....	101
RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE	113

INTRODUCTION GENERALE

Mon expérience de terrain de presque 10 ans à Djibouti dans une organisation internationale, l'agence des Nations Unies pour l'enfance (l'UNICEF), où j'interviens au niveau des familles en détresse, m'a permis de côtoyer les enfants en situation de rue. Mon rôle consiste à proposer et concevoir des programmes destinés à la mise en place de services intégrés (santé, éducation, hygiène, alimentation, appui psychosocial, formation professionnelle, etc.) pour les enfants orphelins et vulnérables.

J'ai observé que, au cours des 5 dernières années, le phénomène des enfants en situation de rue prend de l'ampleur. Aujourd'hui, il est quasiment impossible de se promener dans la ville de Djibouti sans croiser des garçons et des filles en situation de rue. Certains garçons lavent des voitures, d'autres cirent des chaussures, mendient ou encore jouent. Quant aux filles, elles s'activent dans des tâches domestiques. Dans le passé, il était fréquent de voir des femmes accompagnées de bébés durant les périodes de fêtes musulmanes, notamment l'*Eid el-Fitr* et l'*Eid-El-Adha* ainsi que durant le mois de Ramadan puisque les musulmans donnent l'aumône. En 2012, le gouvernement a installé des feux de signalisation dans le pays, ce qui a rendu davantage visibles les enfants en situation de rue car dès qu'une voiture s'arrête au feu rouge, une marée d'enfants envahit le conducteur et se précipite pour nettoyer les vitres des voitures sales ou pour demander simplement de l'argent.

Je me promène souvent au centre-ville car c'est le lieu des restaurants, des cafés, des magasins de toutes sortes. C'est par ailleurs le passage obligé pour se rendre à l'ancienne ville européenne de Djibouti. De ce fait, je croisais ces enfants dans la rue et je m'arrêtais pour discuter avec eux. Je me posais toujours la question du rôle de la société, des parents, du gouvernement à l'égard de ces enfants. Selon la convention relative aux droits des enfants que Djibouti a ratifié le 6 décembre 1990, ces acteurs sont définis comme des détenteurs d'obligations vis-à-vis de ces enfants. Comment peut-on expliquer la présence de ces enfants dans les rues de ce pays où, dit-on, l'enfant occupe une place centrale dans la famille nucléaire et dans la famille élargie ?

Comment osons-nous parler de croissance économique de 4 % par année, et avoir tant d'enfants dans les rues ? J'étais d'autant plus sensible à cette question que je suis moi-même mère d'un

garçon. Je cherchais à identifier les responsables de cette situation : la famille ? les parents ? le gouvernement ? la société ? l'école ? ou d'autres ? Pouvait-on se demander si ces enfants avaient choisi d'être dans la rue ? Interpellée par ce phénomène, je le soulevais souvent dans les discussions internes de l'UNICEF et les réunions de planification avec le gouvernement. Très souvent, la réponse du gouvernement était que ces enfants ne sont pas natifs du pays et que Djibouti est pris à l'assaut par les gens de la Somalie et de l'Éthiopie. Je n'étais pas satisfaite par cette réponse et encore moins convaincue car les enfants que je croisais me racontaient une autre histoire.

Je vivais un paradoxe perpétuel : d'un côté, je travaille pour un organisme qui prône les droits des enfants à travers l'application des dispositions de la convention internationale des droits des enfants et, de l'autre côté, je constatais que, pour tant d'enfants, cet instrument n'a aucune valeur. La convention s'applique-t-elle dans certains contextes, et pas dans d'autres ? En l'occurrence, pour le cas des enfants en situation de rue à Djibouti ?

Consciente du manque de données qualitatives sur cette catégorie d'enfants, leurs parcours, leurs expériences, lorsque, en 2011, j'ai décidé de reprendre le chemin des études et poursuivre une maîtrise en sociologie, le sujet des enfants en situation de rue à Djibouti s'est imposé comme sujet de ma thèse.

Le phénomène des enfants de rue est un problème mondial que l'on retrouve dans la plupart des grandes métropoles du monde, en Amérique latine, en Asie et en Afrique et même en Occident "développé". Certes, les enfants en situation de rue ne forment pas une catégorie sociale homogène, ont des parcours différents, mais en même temps similaires à différents égards. Selon une étude effectuée en 2000 à Djibouti, ce phénomène est apparu dans les années 1990, suite à la mise en place du programme d'ajustements structurels qui imposait un assainissement des finances publiques pour réduire le déficit budgétaire. Les mesures proposées ont touché en premier lieu l'État, le pourvoyeur principal de revenus en tant qu'employeur, car le secteur privé était en gestation. Sans oublier la famine, l'exode rural, la guerre dans les pays limitrophes, la

migration, le taux élevé de divorce qui ont un impact certain sur l'effritement de la solidarité familiale.

2015, c'est l'année que les Nations-Unies, (leurs États et leurs sociétés civiles) se sont fixés comme date butoir pour faire le bilan de l'atteinte des objectifs du millénaire et répondre aux engagements pris lors du sommet du millénaire de 2000. Ces objectifs fixent de grandes orientations en matière de lutte contre la pauvreté, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'autonomisation des femmes, la prévention du VIH/SIDA et finalement de partenariat global pour un développement durable. À une année de ce rendez-vous, force est de constater que Djibouti a encore du chemin à faire concernant les populations vulnérables, en particulier les enfants en situation de rue.

*

Notre thèse est construite autour de quatre chapitres. Le premier chapitre est consacré à une présentation du cadre général de notre sujet. Après un bref historique, il présente la situation sociogéographique de la ville de Djibouti, soit la répartition spatiale fondée sur une ségrégation des classes. On constate que l'héritage colonial continue à se perpétuer. Ensuite, la présentation socio-économique met en exergue le taux relativement élevé du PIB à côté d'une pauvreté en flèche malgré les investissements importants étrangers. La dernière section de ce chapitre nous permet de situer les enfants de notre corpus sur le plan géographique afin de comprendre leurs lieux de concentration en termes de fréquentation et d'habitation. Finalement, une analyse du rôle de l'Etat et de Caritas souligne le paradoxe vécu par ces enfants.

Le deuxième chapitre présente le cadre méthodologique de mon enquête de terrain et la description des outils de collecte concrètement utilisés. J'ai réalisé des entretiens avec 10 enfants de 9 à 14 ans en situation de rue et fréquentant l'ONG catholique Caritas. Celle-ci attire surtout des garçons (en 2012 : 134 garçons) et relativement peu de filles (20 en 2012). J'ai pourtant opté

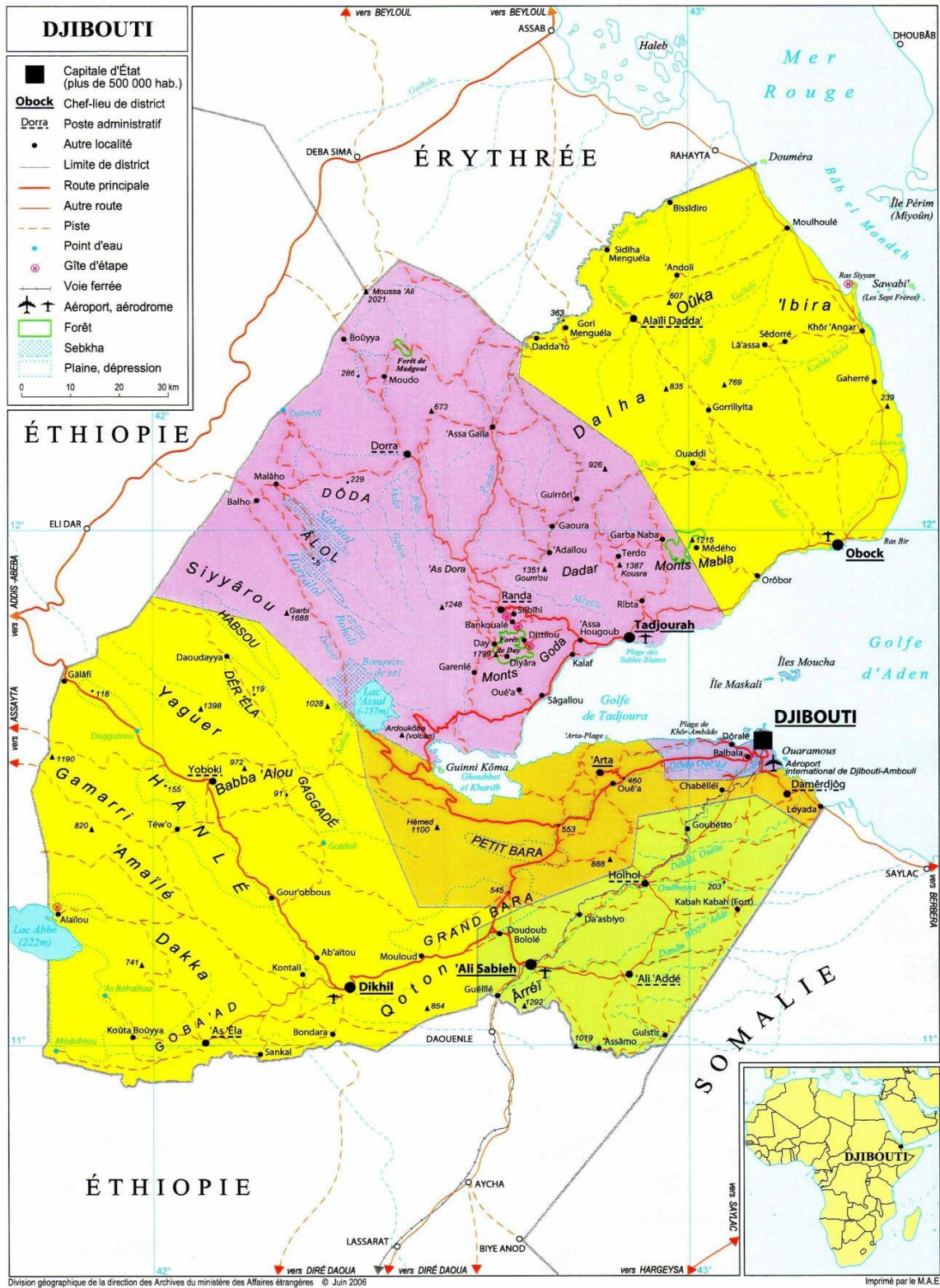
de m'entretenir avec 5 garçons et 5 filles afin d'approcher, le statut de ces dernières, trop souvent ignoré. J'ai également réalisé des entretiens avec plusieurs intervenants et bénévoles de l'ONG. Seule ou accompagnée par un membre du personnel de Caritas, j'ai observé les comportements des enfants en dehors du centre. Avec l'accord de Caritas, je me suis aussi présentée comme bénévole temporaire pour suivre des activités que l'ONG organise. Ma connaissance du milieu et des langues que je pratique (ce qui n'est pas toujours le cas des intervenants et bénévoles) m'a permis, me semble-t-il, d'approcher le quotidien des enfants rencontrés, en leur inspirant confiance. Une deuxième rencontre individuelle, non programmée, avec quelques-uns, après l'entretien enregistré, me le laisse penser. Comme je l'explique dans ce chapitre, je me suis adaptée aux contraintes qu'ils rencontrent. Mon empathie à leur vécu a sans doute été un élément décisif pour leur inspirer confiance lors de notre rencontre.

Après réflexion et plusieurs échanges avec ma directrice de thèse, j'ai opté de consacrer le troisième chapitre à l'exposition des portraits des 10 enfants tirés des entretiens avec chacun. En plus de retracer les éléments de la trame biographique de chacun des enfants (structure familiale, conditions de vie, statut social, expérience dans la rue, participation à Caritas, etc.), les événements spécifiques qui ont marqué leur trajectoire singulière ont été retenus afin de préparer la mise en contexte des facteurs à mettre en évidence dans le chapitre suivant (famille recomposée, violence, drogue, etc.) pour analyser les résultats. La présentation des portraits selon le genre (5 portraits des filles puis 5 portraits des garçons) permet d'approcher les proximités et les différences entre les deux groupes d'enfants en situation de rue. Ces portraits ont été présentés dans le respect de l'anonymat des enfants.

Le chapitre quatre est destiné à présenter une analyse sociologique des parcours des filles et des garçons à partir de leur vécu d'enfants en situation de rue dans la société djiboutienne traversée, par des inégalités sociales profondes, des pratiques culturelles et des normes administratives qui construisent leur situation d'enfants *vulnérabilisés*. Ce chapitre fournit l'occasion d'exposer quelques-uns des obstacles qu'ils rencontrent alors qu'ils tentent de survivre. Il tient compte de

leur appartenance de genre qui constitue une distinction qui traverse leur expérience de vie. La présentation des stratégies d'intervention et des activités proposées par Caritas Djibouti dans les limites de ses moyens, seule ONG intervenant actuellement dans la prise en charge des enfants en situation de rue, le fait qu'elle soit catholique la rend aux prises avec la concurrence des fondations en provenance des pays du Golfe et éventuellement de l'État djiboutien (dont la population est à 99 % musulmane). Malgré la mise en évidence de l'exceptionnalité du *Centre de protection de l'enfant* que je présente à la fin de ce dernier chapitre, reste que la vulnérabilité des filles en situation de rue, peu affrontée elle-même par Caritas, constitue un questionnement fondamental qui traverse cette thèse.

CHAPITRE 1 :
PRESENTATION GENERALE DU CADRE DE L'ETUDE



Pour mieux saisir le contexte dans lequel évoluent les enfants en situation de rue à Djibouti, il convient de préciser d'abord le contexte socio-historique de Djibouti dans son cadre régional, suivi d'une présentation sociogéographique de la ville de Djibouti qui indique la répartition spatiale et sociale de la population basée sur les classes sociales. Ensuite, nous enchaînerons avec le contexte socio-économique dans son cadre humain. La dernière section sera enfin consacrée aux enfants, la ville, l'État et Caritas.

1. Contexte socio-historique de Djibouti dans son cadre régional

Au milieu du XIX^e siècle, les puissances coloniales européennes élargissent leur emprise militaire et politique sur la presque totalité de l'Afrique, mais s'intéressent peu à la Corne de l'Afrique. La position stratégique de cette région du monde a été mise en valeur grâce à la construction du canal de Suez, dirigée par le français Ferdinand de Lesseps. La France, soucieuse de disposer de territoires sur les bords de la Mer Rouge avant l'ouverture du Canal en 1869, commence à s'installer à Obock, sur les côtes actuelles de la République de Djibouti, au début de l'année 1862, avec la signature d'un traité¹ avec les populations locales moyennant compensation financière (Hassan, 2003 : 19).

Jusqu'au début des années 1880, la présence française sur les côtes africaines n'est l'œuvre que de quelques maisons de commerce, comme la Compagnie Franco-Ethiopienne, installées à Obock. Elles effectuent des échanges commerciaux avec les provinces de l'Empire abyssinien qui correspondent aux territoires actuels de l'Éthiopie et de l'Érythrée. Léonce Lagarde, un jeune diplomate nommé en 1884, établit des contacts avec l'Empereur Menilek II d'Abyssinie, pour instaurer des relations de confiance favorables aux échanges commerciaux entre la France et son empire. La colonie d'Obock connaît dès lors un important développement pour devenir un port de ravitaillement pour les navires français et étrangers sur la route de l'Extrême-Orient et un

¹ Le 11 mars 1862, la France signa avec les chefs des tribus locaux (Afars) un traité lui octroyant la possession de la rade d'Obock et du rivage du golfe de Tadjourah depuis Ras Doumeira, au Nord, jusqu'au Ras Ali, au sud, pour une somme de 10 000 thalers (52 000 francs français de l'époque).

comptoir commercial où s'échangent les produits en provenance des riches provinces d'Abyssinie, comme le café, l'ivoire, le musc, les peaux sèches, contre les produits manufacturés européens. Enfin, le télégraphe est installé par l'administration française en 1889, afin qu'elle soit rapidement informée des événements dans la région (Hassan 2003 : 35).

En dépit de ce mouvement d'extension de la jeune colonie française, le site d'Obock montre assez tôt ses limites. Adossée à un massif montagneux, la ville d'Obock a beaucoup de difficultés à devenir un carrefour des échanges commerciaux avec les provinces abyssiniennes, contrairement à la ville de Zeila, située plus au sud, en territoire somalien sous contrôle britannique. De nouveaux traités² sont signés entre Léonce Lagarde et les populations locales (Somali-Issa) de la rive sud du Golfe de Tadjourah pour s'installer à Djibouti dont les atouts stratégiques sont bien supérieurs à ceux d'Obock. Lagarde, encouragé par les compagnies maritimes et surtout par les commerçants installés à Obock, arrive à Djibouti en 1892 et y transfère l'ensemble de son administration. En 1895, le choix du site de Djibouti est définitivement entériné, par un décret regroupant sous le nom de « Côte Française des Somalis et Dépendances » l'ensemble des territoires français de la côte orientale de l'Afrique, avec Djibouti pour capitale (Chiré 2012 : 51). À cette date, la population de Djibouti est estimée à 2.050 personnes, dont 50 européens et 2.000 autochtones. Ces premiers habitants proviennent des pays voisins, notamment l'Éthiopie et la Somalie.

Dès lors, la croissance de la ville de Djibouti est extraordinaire. À cette époque en effet, les échanges entre les pays riverains de la Mer Rouge, du Golfe Persique et du Golfe d'Oman s'effectuent à Zeila (en Somalie), à Tadjourah et à Djibouti. Les produits commerciaux de l'intérieur des pays arrivent par des caravanes sur la côte où ils sont chargés à bord de boutres. Inversement, les produits manufacturés européens, arrivés par bateaux sur les côtes, sont acheminés par caravanes vers les terres de l'intérieur. En même temps, nommé représentant

² Le 26 mars 1885, Lagarde signe notamment avec les chefs des tribus Issa un traité par lequel ces derniers «donnent leur pays à la France pour qu'elle le protège contre tout étranger ».

officiel de la France auprès de l'Empereur Ménélik II, Léonce Lagarde mène auprès de lui une diplomatie active qui aboutit à la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba. Le développement des échanges commerciaux a ainsi attiré à Djibouti non seulement les populations de l'arrière-pays (Afar et Somali) mais également des travailleurs de tout le golfe d'Aden : Arabes, Indiens, Syriens, Egyptiens, etc.

Depuis son indépendance en 1977, Djibouti connaît une sédentarisation massive de populations pastorales en provenance de toute la région (Éthiopie et Somalie). Grâce à son site et à son chemin de fer, Djibouti devint une tête de pont du commerce avec l'arrière-pays et un comptoir commercial sur la route maritime reliant l'Europe et l'Asie. Selon Waberi (1999 : 50), le chemin de fer a transformé la notion du temps et de l'espace. Il s'est imposé aux autochtones qui l'ont appelé « Firhoun » et « Ibliss » (noms du diable). En outre, il a précipité la fin du commerce caravanier qui avait assuré jusqu'alors les échanges entre les espaces citadins et les zones de production agricoles dont dépendaient les nomades afar et somali. Le transport des marchandises à destination du marché éthiopien se faisant par train, les commerçants européens n'ont plus besoin des services de transitaires afars et somalis, excepté pour le transport des marchandises « illicites » comme les esclaves, les armes et les munitions (Chiré 2012 : 53).

Les premiers habitants de Djibouti proviennent des villes voisines attirées par cette nouvelle aventure citadine et la demande de main-d'œuvre de plus en plus nombreuse pour le port et le chemin de fer reliant la ville de Djibouti à celle d'Addis-Abeba. Trois ethnies s'installent à Djibouti : des Afars, des Arabes et des Somalis. Les Afars et la tribu Issa de l'ethnie Somali proviennent de l'Éthiopie, tandis que les tribus Gadaboursi, Issaq et Darod sont du Somaliland, en particulier, de Borama et d'Hargeisa. Quant aux Arabes, ils sont originaires du Yémen. Aujourd'hui, Djibouti est ainsi composé de ces trois ethnies : Afar, Arabe et Somali.

Selon une enquête socio-économique réalisée en 1996 et 1997 auprès de 200 personnes immigrantes installées à Djibouti, par la chercheuse Said Chiré (2012), de l'université de Djibouti, la sédentarisation se poursuit avec les afflux migratoires qui ont été accentués lors de la guerre d'Ogaden (entre la Somalie et l'Éthiopie de 1977-1978) et la sécheresse (1960-1970). Par exemple, une année après l'indépendance, en décembre 1978, Djibouti comptait 40 000 réfugiés éthiopiens et somaliens selon le Haut-commissariat des réfugiés. La deuxième phase d'afflux date des années 1990 en raison du contexte général de la guerre civile en Somalie et de la fin du régime marxiste en Éthiopie.

Selon les données de l'Office National d'Assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS), en novembre 2013, la République de Djibouti comptait au total **20.005** réfugiés enregistrés, dont 19.159 sont originaires de la Somalie (95,77 %) ; 497 d'Éthiopie (2,48 %) ; 330 d'Érythrée (1,65%). 3.793 individus sont des demandeurs d'asile, dont 2.831 Éthiopiens (74.64 %), 876 Érythréens (23.10 %) et 43 Somaliens (1,13 %). Notons que 25 ressortissants du Yémen sont aussi demandeurs d'asile. Par le passé, la plupart des nouveaux réfugiés étaient accueillis dans le camp d'Ali-Addé dans la région d'Ali-Sabieh situé au sud de Djibouti, celui-ci a toutefois atteint sa capacité maximale. En 2011, le Gouvernement de Djibouti a autorisé la réouverture de l'ancien site de Holl-Holl. L'objectif est de décongestionner le camp d'Ali Addé, et d'accueillir le flux de nouveaux arrivants, en constante hausse. Force est toutefois de constater le nombre important de réfugiés vivant hors des camps de réfugiés d'Ali Addé et de Holl Holl.

Les immigrants adoptent différentes stratégies pour s'intégrer dans la société. Leur insertion en milieu urbain s'effectue à travers des réseaux sociaux et des espaces, notamment les quartiers de la périphérie de Djibouti. Certains sont hébergés par un proche parent « Quaraabo », un membre du clan « Tol », un ami « Saxiib », etc. D'autres font escale dans les quartiers périphériques et les installations spontanées comme Hayableh et P.K.12, situé dans le bidonville de Balbala. Il faut noter qu'en raison de l'histoire du peuplement de Djibouti, plusieurs ethnies, comme les Afars provenant de l'Éthiopie et les Somalis provenant du Nord et Sud de la Somalie s'y installent actuellement et se considèrent chez eux. Ces nouveaux arrivants ont des membres

de leur famille immédiate ou élargie de la même tribu à Djibouti. De ce fait, ces populations immigrantes revendiquent de s'y enraciner, même s'il existe une frontière internationale. Pour freiner l'afflux migratoire, le gouvernement renforce chaque année la sécurité et les contrôles administratifs des frontières. Cependant, les immigrants, de même ethnie que les Djiboutiens (Somali ou Afar), n'ont pas de difficultés à s'infiltrer à travers les frontières et parfois même à se faire passer pour des nationaux. Le contrôle de la dynamique démographique échappe aux autorités et dépend surtout de la situation générale de la région.

Depuis dix ans, la donne géopolitique renforce la position géographique de Djibouti. De nouveaux acteurs comme les Américains entrent en jeu et ont suscité de l'engouement. Depuis les attentats de 2001 et dans le cadre de la lutte globale contre le terrorisme, les Américains et les Japonais y ont installé des bases militaires. La base militaire américaine s'est établie sur un ancien terrain militaire concédé par la France. Nommée camp Lemonnier, elle constitue un élément clé du dispositif américain dans la lutte contre le terrorisme international et une base indispensable pour les opérations de drones vers le Yémen ou la Somalie. Selon le *Washington Post* (cité par *Jeune Afrique*, 2013)³ « l'armée américaine a clandestinement transformé ses installations djiboutiennes pour en faire la plate-forme de drones la plus active au monde en dehors de l'Afghanistan ». En 2011, c'était au tour des Japonais d'installer une base d'autodéfense à Djibouti. Ce qui montre davantage la position géostratégique du pays. C'est la première fois depuis 1945 que les Japonais installent une base militaire en dehors de leurs frontières. La priorité de cette base navale est la lutte contre la piraterie car 90 % des exportations japonaises empruntent les voies du Golfe d'Aden.

En outre, après une lutte armée de plus de trois décennies, l'Érythrée est devenue indépendante de l'Éthiopie en 1993. Le conflit militaire (de mai 1998 à mai 2000) qui les opposa a marqué la rupture de toutes les relations politiques et économiques entre les deux pays. Ainsi, l'Éthiopie privée de tout accès maritime se tourne vers le vieux port de Djibouti par lequel transitent

³ Article intitulé « Djibouti: militaire du monde sur le pont » paru dans *Jeune Afrique* en date du 15 juillet 2013 par l'envoyé spécial Olivier Caslin

désormais ses approvisionnements et ses exportations. Par ailleurs, les pays arabes, y compris les Émirats arabes unis, sont devenus d'importants alliés économiques. En 2000, *Dubai Ports World* a remporté un contrat de gestion de 20 ans pour le port de Djibouti et s'est ensuite vu confier l'administration des douanes et des opérations de l'aéroport de Djibouti. Il en est résulté un accroissement considérable des investissements, de l'efficacité, de l'activité et des recettes des ports djiboutiens.

Grâce à ce boom économique, la banlieue-bidonville de Djibouti, située dans des quartiers comme Pk12 et Hayableh, s'est constituée au sud de la ville de Djibouti. À partir de la fin des années 1960, les immigrants des pays voisins ou les expulsés de Djibouti refusant de retourner dans leurs pays d'origine (Somalie ou Éthiopie) se sont installés aux portes de la ville, en face d'un barrage qui leur en interdisait l'entrée. Ainsi fut posée la première pierre de ce qui est devenu plus tard le plus grand bidonville de Djibouti. Situés entre 6 et 12 km du centre-ville, Balbala et ses extensions s'installent sur un plateau basaltique séparé par de nombreux petits oueds. De nos jours, avec l'augmentation des échanges commerciaux entre Djibouti et l'Éthiopie, il s'est développé à PK 12.

Soulignons que grâce à la modernisation du port de Djibouti et la construction d'un terminal pétrolier, de nouveaux partenariats ont été établis avec les pays du Golfe comme les Émirats Arabes Unis. Dans le sillage des nouvelles activités portuaires, de nombreuses sociétés étrangères, en majorité des pays du Golfe arabe, comme *DP World*, se sont implantés sur le sol djiboutien.

Avant de décrire le cadre de la ville actuelle, notons encore que, sur le plan diplomatique, ces dernières années, Djibouti a joué un rôle primordial dans la constitution d'un État en Somalie. En 2000, le président de Djibouti, nouvellement élu, décide d'abriter la première conférence de réconciliation du peuple somali. Officiellement baptisée la Conférence Nationale pour la Paix en Somalie (CNPS), et parfois appelée la conférence de Djibouti, une série de réunions ont été tenues à Arta, à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale de Djibouti. En dépit d'un appel

pressant à l'aide internationale, Djibouti se trouve seul à supporter cette conférence réunissant 2000 participants pendant une période de 6 mois. Cette réunion a abouti à la Déclaration d'Arta et à la formation du Gouvernement de National de Transition (GNT), le premier gouvernement somalien depuis 1991, pour obtenir une mesure de reconnaissance internationale, permettant à la Somalie de réoccuper son siège à l'ONU et dans les instances régionales. Le président djiboutien a été accueilli triomphalement à Mogadiscio et fut le premier président de l'après-guerre invité à prononcer un discours devant ses pairs aux Nations Unies, lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du monde. En 2008, Djibouti sera pour la deuxième fois un acteur incontournable pour la négociation entre le gouvernement fédéral de transition et l'Union des tribunaux islamiques. Les discussions ont abouti à la signature de l'Accord de Djibouti et la formation d'un nouveau gouvernement fédéral de transition dirigé par un ancien chef des tribunaux islamiques, Cheik Cherif Ahmed. Cette initiative de Djibouti était soutenue par la communauté internationale, y compris les Nations Unies, l'Union Africaine, l'Union Européenne et les États-Unis.

2. Présentation sociogéographique de la ville de Djibouti

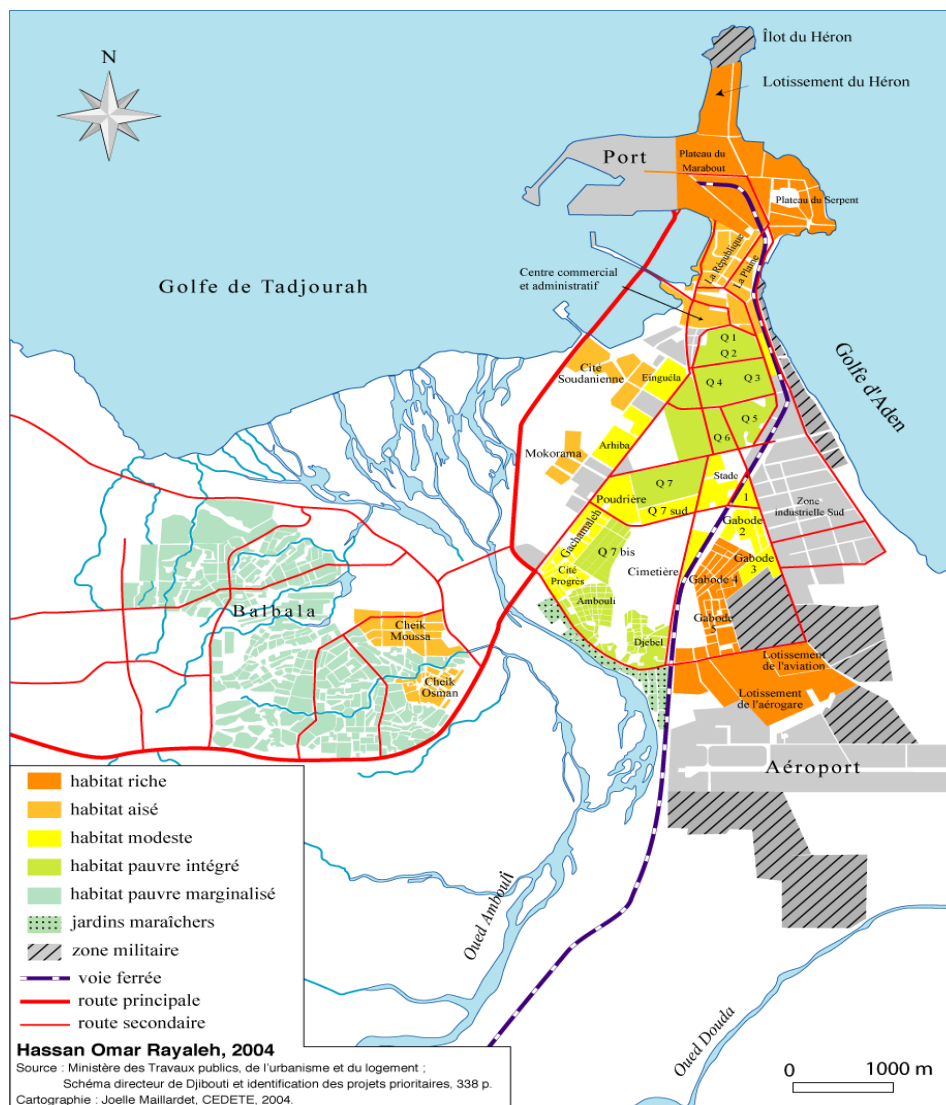


Figure 3 : Typologie socio-économique de la ville de Djibouti

La présentation géographique de la ville à travers ses extensions successives à ce stade de notre étude nous permettra de comprendre par la suite les inégalités socio-économiques et spatiales des différents quartiers.

Au début de la période coloniale, la géographie urbaine de la ville de Djibouti était marquée par une ségrégation spatiale et sociale. Au Nord, on avait les quartiers riches qui disposaient de la plupart des infrastructures urbaines. Au Sud, se trouvait sur des terrains non viabilisés, la "ville

africaine" avec une structure urbaine sous-équipée et mal intégrée. Le site originel de la ville de Djibouti est en forme de presqu'île constituée de trois plateaux surélevés: le plateau de Djibouti, le plateau du Serpent et le plateau du Marabout et d'un îlot : le Héron. Le plateau de Djibouti en forme arrondie est situé au centre de la ville. C'était le lieu où s'exerçaient principalement les activités commerciales de la cité. Il était relié au port à boutre⁴ où embarquaient les passagers et les marchandises en provenance de toute la sous-région, notamment l'Éthiopie. Les immeubles de ce secteur habités par des administrateurs et des commerçants, dotés de systèmes de voirie moderne, avec des routes et rues goudronnées, avaient une double fonction : une fonction commerciale et une fonction résidentielle. Les rez-de-chaussée étaient occupés par des boutiques et l'étage supérieur lorsqu'il existait ou la terrasse servait d'habitation. (Hassan 2004 : 24)

Au nord de ce premier plateau se situe le plateau du Serpent, d'une forme annulaire. Il concentrait les quartiers résidentiels constitués de grandes villas entourées de jardins. Il n'y avait aucune implantation industrielle ou de stockage et très peu de locaux commerciaux. C'était là que résidaient les ministres du gouvernement, les principaux chefs d'entreprise, les directeurs de banques et les hauts responsables de l'administration. On y trouvait également la gare, les garnisons militaires et l'hôpital de la ville.

Ce quartier résidentiel se prolongeait à son extrémité ouest par le plateau du Marabout. Le plus petit des trois, il était la zone d'extension des activités portuaires et ferroviaires. On y trouvait les premiers entrepôts de charbon, les hangars des magasins généraux et les ateliers de réparation navale. Très peu de résidences ou de bureaux administratifs se trouvaient sur ce plateau. Au nord du plateau du Marabout se situait l'îlot du Héron, qui était entièrement occupé par des camps militaires et avait une fonction de défense.

⁴ Un petit voilier

L'ensemble des espaces urbains situés sur et autour des trois plateaux constituait la ville européenne où s'exerçait une vie urbaine typiquement occidentale avec des lieux d'activités (commerces, artisanats, administrations publiques et privées), de résidence et de loisirs (par exemple, le club des cheminots). Ces quartiers, même s'ils n'étaient pas exclusivement réservés à une population européenne, n'étaient fréquentés que par les couches les plus aisées de la cité.

Selon Hassan (2004 : 26), « À côté de cet ensemble européen existait un autre secteur dont les fonctions et les activités urbaines étaient complètement différentes. Au pied du plateau de Djibouti vers le Sud s'étalait une large plaine alluviale, bordée à l'Ouest par le golfe de Tadjourah et à l'est par le golfe d'Aden. Elle s'élevait progressivement vers l'intérieur en direction de l'oued Ambouli et se présentait sous la forme d'une grande cuvette en contrebas du plateau. C'est dans cette plaine inondable lors des précipitations que le premier village autochtone prit pied. Constitué de paillotes et de cabanes installées de manière anarchique, le village a pris de l'importance au début du XXe siècle avec l'arrivée de migrants de plus en plus nombreux dans la ville ». Les maisons étaient construites exclusivement en bois ou en matériaux de récupération. Elles étaient de forme rectangulaire et alignées les unes à côté des autres sur plusieurs dizaines de mètres. La maison-type comprenait une cour clôturée, une véranda et une ou deux pièces qui constituaient le logement proprement dit. Il n'existait pratiquement pas de maisons à étages.

Toujours selon Hassan, dans cette partie autochtone de la ville, les quartiers étaient identifiés uniquement par des numéros successifs selon leur éloignement du centre de la cité (numéro 1, 2, 3, 4) contrairement aux quartiers européens qui étaient différenciés suivant une toponymie religieuse (plateau du Marabout) ou symbolique (plateau du Serpent). Au début des années soixante, la ville africaine était formée de six quartiers qui s'étalaient depuis le quartier 1 au pied du plateau de Djibouti jusqu'au quartier 6 plus au sud dans la plaine alluviale. Entre les deux parties, il existait un marché local nommé Place des mouches situé au début des quartiers 1 et 2. Il y avait très peu de commerces et d'activités administratives en dehors des petites boutiques qui vendaient des denrées alimentaires. Les loisirs de la population étaient réduits à la fréquentation des lieux de culte. Contrairement à la partie européenne, cette partie de la ville ne

disposait pas de voirie moderne. Les ruelles qui séparaient les îlots de maisons étaient rarement goudronnées. Ces quartiers n'avaient en définitive qu'une fonction d'habitat pour les populations autochtones employées dans les différents chantiers de la ville (Hassan 2004 : 26)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, grâce au développement des activités économiques (chantiers de construction du port, activités ferroviaires), les quartiers autochtones continuèrent à s'étendre sans discontinuités vers le sud. Au cours de la décennie soixante-dix, la ville s'étendit sous la forme de lotissements résidentiels dans sa partie "européenne" au nord alors que des cités sociales et des bidonvilles virent le jour dans sa partie "africaine" au sud.

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt-dix, l'extension de la ville s'est poursuivie vers Balbala situé sur la rive ouest de l'oued Ambouli. Ceci s'expliquait par la construction en 1966 d'un barrage militaire aux portes de la ville pour contrôler les flux de population. L'accès à la ville leur étant refusé, les nouveaux arrivants s'établirent derrière le barrage où les premiers quartiers spontanés de Balbala prirent forme. Dans l'imaginaire collectif des Djiboutiens, ce bidonville représente un lieu symbolique de combat des droits civiques, politiques et des revendications pour l'indépendance. En effet, à l'époque coloniale, les Français ont expulsé 10.000 Somalis accusés d'atteinte à l'ordre public car ils revendiquaient activement pour un referendum et l'indépendance de la république de Djibouti. Les Français ont entouré la ville de fer barbelé afin d'empêcher les Somalis de regagner la ville (Hassan 2004 : 32).

En même temps, la ville continue à s'établir dans sa partie septentrionale sur les meilleurs terrains autour des anciens quartiers et à gagner des espaces sur la mer par remblaiements. Ainsi, de nouveaux lotissements de moyen luxe (maisons de plusieurs pièces avec tous les comforts furent construits à l'est du quartier 7, le long de la route d'Arta et dans la zone des anciennes salines ouest. Il s'agissait des quartiers de la Poudrière, du quartier 7 Sud, de Gachamaleh, de Wadajir, de la cité.

Avec l'utilisation du port de Djibouti par l'Éthiopie, un commerce informel s'est développé dans le bidonville de Balbala, en particulier dans les quartiers de PK12 et Hayableh. Ces quartiers sont situés à 30 km du centre-ville de Djibouti. Des habitations et des boutiques ont émergé afin d'offrir divers services aux transitaires et une certaine dynamique démographique est en gestation. Des "lieux de détente" ont émergé et un trafic de tout type de produits (l'alcool, la drogue, etc.) circule. Le quartier est façonné par les activités économiques: les panneaux indicateurs et publicitaires sont même écrits en langue éthiopienne et anglaise.

En résumé, selon la typologie urbaine de la ville de Djibouti, il existe les quartiers riches qui regroupent le Plateau du Serpent, le Plateau du Marabout, le Héron, la zone autour de l'aéroport, où résident les catégories les plus aisées de la population. À l'opposé, se trouvent les quartiers pauvres : les quartiers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 7 bis, Ambouli, Poudrière, Gachamaleh et Djebel, Balbala. Depuis les années 1990, le nombre de structures scolaires, sanitaires et de développement a augmenté dans ces quartiers. Parmi ces structures, il existe les maisons de jeunes qui sont aujourd'hui converties en centres de développement communautaire pour les jeunes et la communauté tout entière. Ces structures existent même à Balbala. Elles sont placées sous la tutelle du ministère de la jeunesse et du sport. Ces structures participent au développement des quartiers et offrent des services destinés aux jeunes et aux femmes. Des cours d'alphabétisation et des rencontres avec les politiciens se tiennent dans ces mêmes structures.

3. Cadre Humain-structure de la population-pauvreté

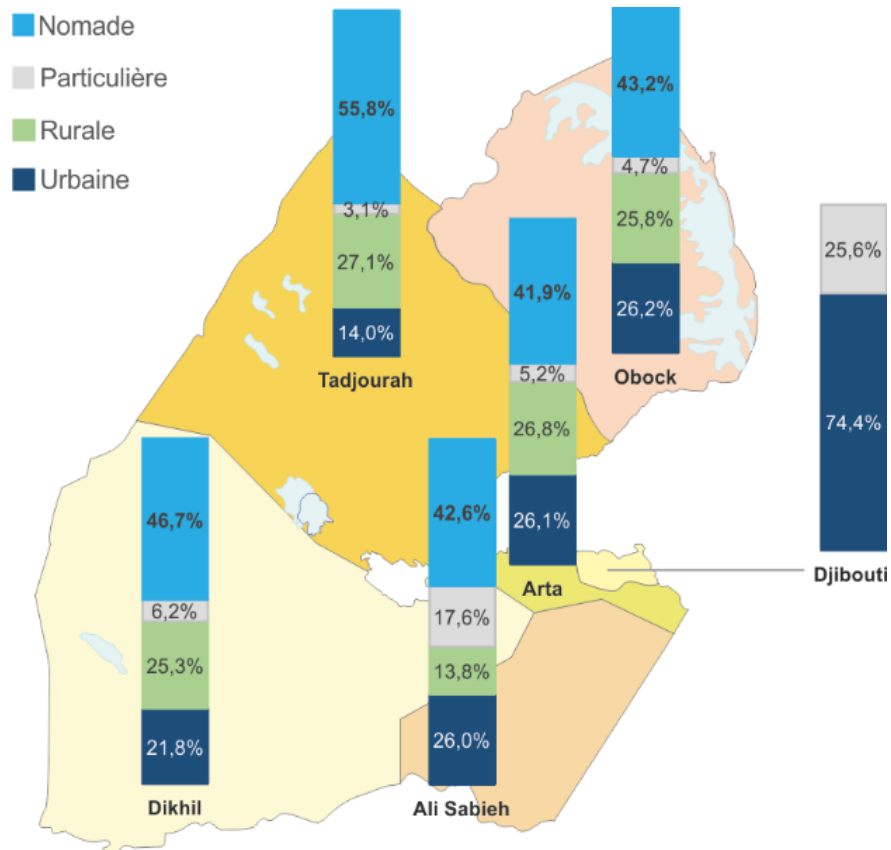


Figure 4 : Structure de la population,

Source : étude sur les Enfants handicapés à besoins spéciaux (EABS) à Djibouti

Selon les données du deuxième recensement général de la population à Djibouti (RGPD)⁵ en date de 2009, la population est estimée à 818 159 habitants, dont 70.6 % est "urbaine" : 58, 1 % à Djibouti ville et le reste dans 5 chefs lieu des 5 régions de l'intérieur (Arta, Ali Sabieh, Dikhil, Tadjourah et Obock). Au sein de la population urbaine, 18.2 % est désignée "population particulière", soit une population composée de personnes vivant dans des ménages collectifs, soit des personnes qui, souvent sans lien de parenté, vivent en communauté (internat,

⁵Ministère des Finances, direction des statistiques, 2012

orphelinat, prison, caserne militaire, hôpital, hôtel, chantiers, etc.) et des personnes de *statut particulier* (sans-abris, réfugiés, enfants de rue, etc.).

La population de Djibouti se caractérise par sa jeunesse. Les jeunes de moins de 18 ans représentent 40 % de la population et les moins de 20 ans 45 %. La taille moyenne des ménages ordinaires est de 6,2 personnes. Sur les 818 159 habitants que compte la population totale résidente djiboutienne, 440 066 (53,8 %) sont des hommes et 378 093 (46,2 %) sont des femmes, soit un rapport de masculinité de 116,4. Ce rapport de masculinité baisse à 97,2, si on ne prend pas en compte la population particulière. En d'autres termes, la population ordinaire résidente est composée de 329 745 (49,3 %) d'hommes et de 339 392 (50,7 %) femmes. La structure du rapport de masculinité est en faveur des hommes de 0 à 19 ans et en faveur des femmes de 20 à 39 ans, ce qui s'explique par l'arrivée de femmes immigrantes des pays limitrophes en quête d'emploi ou de revenus.

En termes de répartition spatiale de la population "ordinaire" (d'après le vocabulaire du Recensement) de la ville de Djibouti, on observe que plus de la moitié (55,4 %) vit à Balbala; et que l'essentiel de cette population (98,1 %) vit dans les deux communes de Balbala et de Boulaos. Si on se réfère aux témoignages des enfants et aux données du recensement général de Djibouti, la population dite « particulière » est dans les deux communes de Balbala et les vieux quartiers de Boulaos. Toujours dans la population dite particulière, on retrouve également les réfugiés qui peuvent être répartis en trois catégories. Les populations à statut de réfugiés des deux camps (Holl-Holl et Ali Addeh), enregistrés par le haut-commissariat de réfugiés (HCR) de Djibouti; les populations à statut de réfugiés vivant en dehors des camps et les populations réfugiées mais sans aucun statut.

Comme on l'a déjà dit, en dehors des réfugiés enregistrés par le HCR, Djibouti fait également face à l'afflux d'immigrants illégaux, parfois installés et intégrés depuis des années dans certains quartiers de la commune de Boulaos, en l'occurrence Djibouti-ville, quartier 1, quartier 2 (anciens quartiers commerciaux) et la commune de Balbala. On note aussi l'existence des déplacés

internes, de nationalité djiboutienne, fuyant la sécheresse et étant regroupés soit en zones urbaines soit en zone rurale sur des sites de distribution de nourriture.

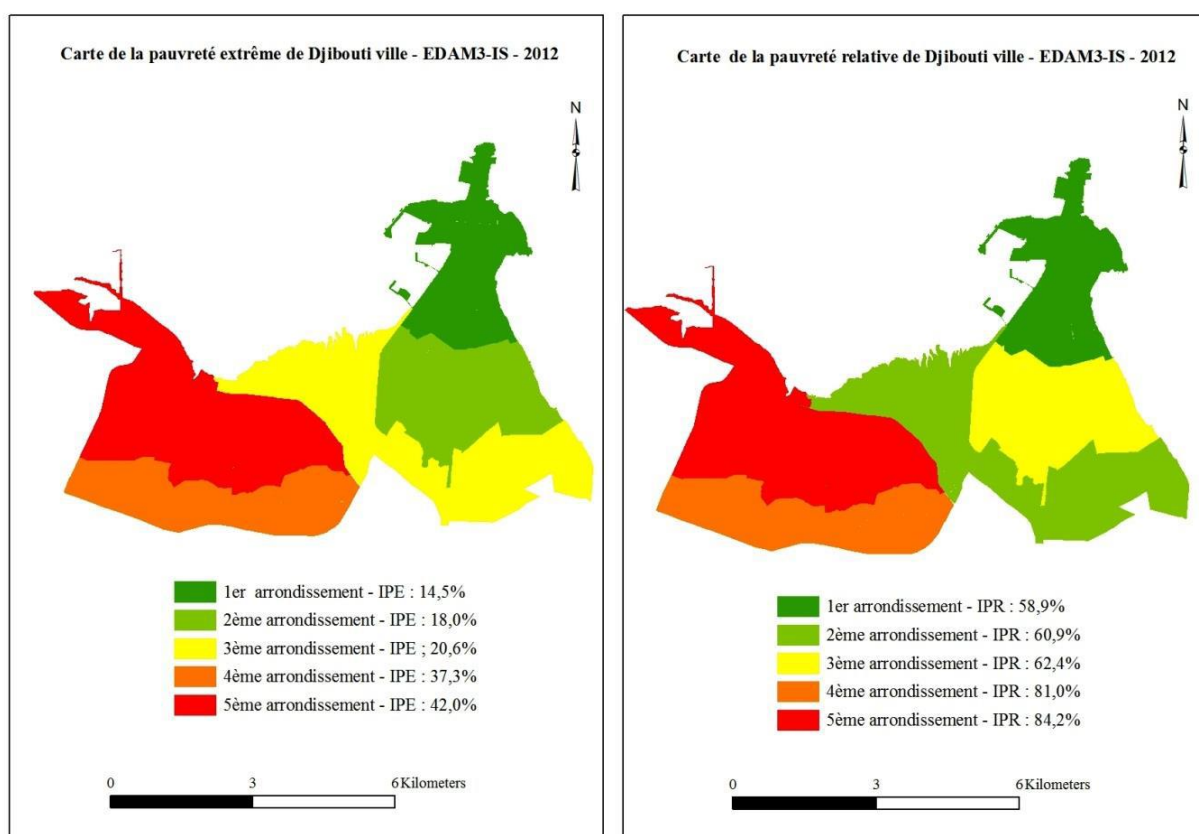
Selon le rapport sur le développement humain publié annuellement par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Djibouti est classé parmi les pays ayant un niveau de développement humain moyen et se situe au 165e rang (sur 183 pays) de l'Indice de Développement humain (IDH=0,43) en 2011 (EDAM-IS 3, 2012 : 7). Le revenu moyen par habitant est estimé à 1.216\$ par mois (Rapport CEDEF 2009 : 12). L'économie djiboutienne est de fait une économie basée essentiellement sur le secteur tertiaire et les services (ports, bases et garnisons, transports, communication, commerce, tourisme, etc) qui concourt aux trois quarts du PIB avec un secteur informel important. Les deux autres secteurs, l'industrie et l'agriculture, ne contribuent que très peu (Rapport du PNUD, 2011 :11).

Selon les résultats d'EDAM3-IS⁶, le secteur informel fait vivre une grande partie de la population. Les exportations de Djibouti sont faibles par rapport à ses importations, l'économie est donc fortement dépendante, notamment des hydrocarbures, des produits alimentaires et des biens d'équipement. L'insécurité alimentaire est structurelle dans le pays qui ne produit que 10 % de ses besoins alimentaires et importe donc les 90 % restant. Ce fait résulte des conditions climatiques de type aride, du faible développement des activités agricoles qui est exacerbé par les périodes de sécheresse prolongées. Le diagnostic réalisé sur la période 2007 à 2011 montre que Djibouti a perdu 0,75 % du PIB par an suite aux conséquences de la sécheresse. Cette situation explique sans doute la paupérisation de la population, l'exode rural et le taux élevé de malnutrition des enfants. En 2011, cette sécheresse avait touché également l'Éthiopie, la Somalie ainsi que le Kenya. En 2009, le conflit armé avec l'Érythrée et la crise financière ont provoqué une hausse des prix de denrées alimentaires de première nécessité. Le rapport sur le profil de la pauvreté souligne que : "La pauvreté, après s'être généralisée entre 1996 (EDAM1-IS) et 2002 (EDAM2-IS) à toutes les couches sociales et dans toutes les régions du pays, a relativement progressé au sein de la population en 2012 (EDAM3-IS). En effet, l'incidence de la pauvreté

⁶ Profil de la Pauvreté à Djibouti -d'EDAM3-IS

relative est passée de 41,1 % en 1996 à 74,0 % en 2002 puis à 79,4 % en 2012. Quant à la pauvreté extrême, son incidence a fortement évolué comme celle de la pauvreté relative de 9,6 % en 1996 à 42,2 % en 2002 puis s'est quasiment stabilisée entre 2002 et 2012 avec 41,9 % en 2012 avec tout de même une augmentation en valeur absolue du nombre de personnes touchées compte tenu de l'accroissement démographique" (EDAM-IS3 : 8).

La pauvreté est définie en termes de carences économiques et de biens matériels. Les seuils de la pauvreté extrême et de la pauvreté relative sont obtenus en se fondant sur une méthodologie utilisant un panier d'aliments essentiels fournissant 2115 calories par jour nécessaires pour un adulte, dont le coût avait été estimé à 114 096 FDJ par équivalent adulte et par an, montant considéré comme étant le seuil de pauvreté extrême en 2002 (EDAM-IS, 012 :18).



Source : DISED - Septembre 2012

Source : EDAM3-IS/2012

Ces cartes tirées du rapport sur le profil de la pauvreté à Djibouti montre une localisation spatiale de la pauvreté très marquée dans la commune de Balbala (arrondissements 4 et 5), les plus peuplés avec 70 % de la population de Djibouti ville et le 1^{er} arrondissement de la commune de Boulaos qui abrite les vieux quartiers Q1, Q2, Q3, Q5, etc... Les arrondissements 4 et 5 de la commune de Balbala contribuent à eux seuls à plus que 50 % de la pauvreté extrême globale et à jusqu'à 80 % de la pauvreté relative. (EDAM 3-IS : 21) Rappelons que la plupart des enfants de notre corpus ayant des familles résident dans ces deux communes.

Ces taux élevés de la pauvreté montrent l'inefficacité des politiques d'ajustements structurels (PAS) dictées par les institutions de Brettons Woods (FMI et la Banque mondiale) et mises en place dans les années 1990 à Djibouti. Sur le plan macroéconomique, le PAS imposait des mesures draconiennes afin d'atteindre le développement économique et humain. Ces mesures étaient essentiellement axées sur l'assainissement des finances publiques, l'accroissement des investissements et une plus grande libéralisation des activités industrielles et commerciales. Grâce à cette formule, théoriquement, le pays aurait dû atteindre une croissance économique profitant à toutes les couches sociales, et en particulier, aux plus vulnérables. Concernant l'assainissement des finances publiques, on retrouve la maîtrise du déficit et la réduction de la masse salariale. Or dans un pays comme Djibouti où l'État est le premier employeur, une réduction de la masse salariale a un impact négatif sur les ménages. En ajoutant à cela le taux élevé de chômage, estimé à 66,5 % parmi les ménages pauvres et à 72,4 % chez les pauvres extrêmes, on constate sans surprise la généralisation de la pauvreté à toutes les couches sociales et l'effritement de la solidarité et l'entraide entre les familles. Le secteur informel, qui nourrit une frange importante de la population, notamment les populations des couches les plus pauvres, est particulièrement touché. Bref, ces tendances de l'incidence de la pauvreté soulignent que les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) jusqu'en 2007, puis de l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS), lancée en 2007, sont mitigés pour dire le moins et peu de progrès ont été enregistrés notamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

Des résultats présentés selon le PAPFAM de 2012, il ressort que près de 7 ménages sur 10 (68,7 %) vivent dans des logements en bois et en tôles et 6,5 % seulement des ménages vivent dans des appartements ou dans des villas. La majorité des ménages (78,0 %) du milieu rural loge dans des toukous (abris en branches des arbres) ou sous des tentes. Dans le même ordre de grandeur, 73,0 % des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de sources non contrôlées (puits, citernes, rivières) contre 4,0 % seulement dans le milieu urbain, et 69,4 % de ces mêmes ménages ruraux n'ont pas de toilettes contre 4,6 % en milieu urbain.

4. Les enfants, la ville, l'État et Caritas

Comme nous venons de l'exposer, la configuration de la ville a été influencée par l'époque coloniale. Jusqu'à nos jours, la ville conserve les marques d'un modèle urbain colonial fondé sur la séparation entre les populations européennes et africaines. Sur cette dualité spatiale se sont greffées des formes urbaines de ségrégation socio-économiques. Au nord, on retrouve les quartiers de classes riches dont les 3 plateaux et au sud les quartiers pauvres dont Balbala et PK12.

À ce stade, il est pertinent de situer les enfants de notre corpus sur le plan géographique afin de comprendre leurs lieux de concentration en termes de fréquentation et d'habitation. Concernant leur résidence, les filles et les garçons de notre enquête ont habité ou résident actuellement à proximité du centre-ville, du centre commercial, dans les quartiers 1, 2, 3 et 4 de la commune de Boulaos ou à Balbala et PK12. Concernant le lieu de fréquentation, compte tenu des activités lucratives exercées par certains (e), il y a une concentration de cette population essentiellement dans les centres commerciaux de la ville. On les retrouve essentiellement à la gare, à la place Ménelik, à la rue d'Éthiopie, aux alentours du marché. En contrebas, on remarque leur présence à la place Mahamoud Harbi⁷ (ex place Rimbaud), dans le quartier 1 et précisément les rues N° 8,

⁷ Le plus grand nombre d'activités commerciales informelles se déroulent sur cette place

9 et 10 qui jouxtent les vieilles rues commerçantes dominées par les échoppes des femmes charcharis⁸, les restaurants, les marchands ambulants, les tailleurs, les coiffeurs, les débits de boissons clandestins, etc.

À l'extrémité sud des quartiers 1 et 2, tout au long de l'avenue 13, on observe également une forte concentration d'enfants en situation de rue, très largement des garçons. Cette avenue se caractérise par l'extension croissante du commerce formel et informel dans les secteurs de la vente des habits usagés, la restauration, la réparation des pneus de bicyclettes et des radiateurs de voitures, les ateliers de menuiserie, la réparation et la vente des meubles de récupération, les boutiques d'alimentation, sans oublier les circuits de distribution de khat très développés dans cette grande artère. L'activité économique relativement importante explique si besoin est la forte concentration des enfants en situation de rue dans cette zone retenue par l'enquête.

Plus au sud, tout au long de l'avenue Gamal Abdel Nasser, on dénote aussi la présence d'une population relativement importante d'enfants en situation de rue. Cette zone de concentration est encore une fois liée aux potentialités économiques de cette artère marquée par la multiplication des échoppes de vendeuses de khat, des garages, la vente de barres de glaces, la vente des matériaux usagés et des produits de récupération, des restaurants, des boutiques d'alimentation générale, des réparateurs et des vendeurs de pneus usagés, des réparateurs de vélos ainsi que leur location etc. Nous aurons l'occasion de voir les enfants en action dans ce cadre humain.

Le nombre des enfants en situation de rue est difficile à estimer, toutefois ils sont de plus en plus visibles. À leur égard, les adultes adoptent des stratégies d'évitement, oscillant entre des sentiments de compassion et des attitudes de rejet. Les autorités hésitent moins à entrer dans l'affrontement, menaçant, raflant, emprisonnant parfois. Les espaces publics, centraux notamment, constituent une scène de représentation pour le pouvoir. La ville-capitale doit être la vitrine d'un État moderne et fort, et non d'un État faiblement institutionnalisé, rongé par les

⁸ Ce terme désigne les femmes commerçantes informelles, les plus modestes qui occupent cette place.

réseaux clientélistes dont les rues « encombrées » et "débordées » seraient l'image véritable. C'est pourquoi les autorités déclenchent des opérations ponctuelles à l'encontre des enfants et des familles en situation de rue, à l'occasion d'événements politiques et culturels (Sommet COMESA-Marché commun de l'Afrique Australe et Oriental, visite de délégations importantes des pays des Emirats ou des institutions de Brettons Woods). Il s'agit de « nettoyer » la rue le temps de la visite d'un chef d'État, éventuellement menacé par des "terroristes". Les enfants en situation de rue sont alors littéralement enlevés de la voie publique.

Ces enfants, le plus souvent, n'ont pas d'existence légale car ils ne sont pas enregistrés à leur naissance. Leur accès aux services sociaux de base, en particulier l'école, est limité, voire inexistant. Jusqu'à récemment, les autorités esquaient ce phénomène dans les débats de société en prétextant que ces enfants étaient des étrangers, des non Djiboutiens, ils étaient ignorés aux yeux de l'État national. Les rares fois que des acteurs locaux tentent de parler de cette catégorie d'enfants, l'argument souvent évoqué par les autorités gouvernementales souligne les nombreux défis auxquels fait face Djibouti pour prendre en charge ses propres citoyens. Selon le discours des autorités gouvernementales, les enfants en situation de rue à Djibouti proviennent de l'Éthiopie ou de la Somalie et ils doivent regagner leurs pays. La réalité est pourtant autre. Des dix jeunes filles et garçons que j'ai interrogés, huit sont nés à Djibouti et un de leurs deux parents est au moins djiboutien. Ce qui n'empêche pas qu'eux aussi soient privés d'un acte de naissance et qu'ils soient empêchés, pour cette raison même, d'être inscrits dans une école publique.

Même si l'État djiboutien a ratifié sans réserve la Convention des droits des enfants qui, dans son article 7, "reconnaît à chaque enfant le droit d'être enregistré à sa naissance par les autorités de l'État dans la juridiction duquel il est né », il ne le respecte pas. Son mode de fonctionnement de l'enregistrement des naissances est défaillant et beaucoup d'enfants Djiboutien (en situation de rue) ne disposent pas d'un acte de naissance. En plus des violences physiques et psychologiques qu'ils subissent _ voir les chapitres 3 et 4 _, les enfants en situation de rue subissent une violence institutionnelle primordiale de la part de l'État qui les ignore. Ils sont des "sans papier", privés de

toute promesse de citoyenneté. Ils sont des "fantômes". Leur présence dans l'espace public est dès lors au mieux ignorée, éventuellement et souvent réprimée par la police.

C'est dans ce contexte de violence institutionnelle étatique qu'intervient l'action "charitable" d'une ONG catholique, Caritas, dans un État par ailleurs très majoritairement "musulman". Elle y est tolérée, parce qu'elle "aide" des enfants en situation de rue dont personne ne se préoccupe. Dans les pages suivantes, je rappelle son apparition dans la période coloniale française (et catholique) et son maintien après l'indépendance en 1977. La présentation de Caritas est indispensable dans cette thèse, d'abord parce que c'est grâce à cette ONG que j'ai pu rencontrer 10 enfants en situation de rue avec qui j'ai pu réaliser des entrevues, mais aussi parce qu'elle constitue un "milieu" que fréquentent ces enfants. Cette description illustre les limites (très restreintes) qui encadrent le déploiement des supports fragiles offerts à des enfants en situation de rue qui en sont par ailleurs dépourvus.

En 1952, s'est établie à Djibouti une délégation diocésaine du Secours Catholique de France. En 1978, après l'indépendance de Djibouti de 1977, Mgr Hoffman fonde Caritas Djibouti et l'affilie au réseau mondial Caritas International et au réseau régional MONA (Moyen Orient-Afrique du Nord). Au début, Caritas intervenait dans l'assistance aux personnes vulnérables. À partir de 1994, les actions commencent à s'orienter vers des projets de développement humain. Dès 1995, Caritas établit un partenariat avec une ONG djiboutienne « Porte Ouverte » et démarre des actions ciblant les enfants migrants qui se retrouvent dans la rue. À l'époque, l'ONG offrait l'accueil de jour et de nuit à un nombre restreint de garçons, environ une trentaine. Aujourd'hui, Caritas est un organisme de secours, de développement et des services sociaux de l'Église catholique. Elle a pour objectif de sensibiliser, stimuler et éduquer l'ensemble de la communauté catholique à la dimension charitable pour une plus grande solidarité et un partage fraternel selon l'Évangile et l'enseignement social de l'Église. Caritas constitue une présence chrétienne active dans la société djiboutienne, afin de favoriser toute relation fraternelle entre Musulmans et Chrétiens. Elle cherche à établir une société plus juste et solidaire qui collabore avec les autorités locales aux activités qu'elle entreprend pour la promotion et le secours aux démunis. Dans ce

cadre, elle offre un accueil de jour aux enfants en situation de rue et une prise en charge conforme aux droits des enfants comme l'alphabétisation, l'aide sanitaire, la formation professionnelle, l'aide en situation d'urgence, des activités sportives et de loisirs. Les dix dernières années, Caritas Djibouti a élargi son partenariat au ministère des affaires sociales et aux agences onusiennes.

Le personnel de Caritas est composé de 5 intervenants(e) salariés, 6 intervenantes bénévoles expatriées, une directrice, un comptable, deux gardiens et une cuisinière. Des bénévoles des différentes bases militaires stationnées à Djibouti (des Français, des Américains, des Japonais, des Espagnols) appuient, de manière sporadique, l'organisation d'activités sportives ou des sorties aux îles. En termes de budget, Caritas reçoit des dons de différentes sources (Caritas Italie, UNICEF, HCR), de la vente de produits artisanaux confectionnés par les enfants, de la collecte de fonds lors de soirées de Noël et d'autres fêtes religieuses.

Les enfants en situation de rue sont perçus par l'ONG comme des enfants victimes de l'éclatement des familles, de la maltraitance des parents et la migration. Selon une intervenante, *« les enfants viennent à Caritas pour trouver de l'affection mais aussi une valorisation. Je ne les considère pas comme des délinquants car ils nous respectent et suivent les consignes données »*. Une autre intervenante dit : *« les enfants ont des parcours différents mais aussi similaires. Différents, car chacun a sa propre histoire ; similaires, car la majorité ont connu une rupture familiale, ont été victime de maltraitance ou de violence au sein de leur famille, souvent sont orphelins d'un des parents »*. D'après elles, la société djiboutienne aurait des difficultés à prendre en charge les enfants en situation de rue et dès lors elle tolère qu'une organisation affiliée à l'Église catholique dans un pays à 99 % musulman s'en charge.

Caritas met en œuvre ses activités selon l'approche correctionnelle/réhabilitation et suit deux axes d'intervention : l'accueil et la réinsertion. L'accueil vise la réponse aux besoins primaires des enfants comme la nourriture, l'hygiène, l'alphabétisation ainsi que le suivi sur le terrain. Les activités menées avec les enfants vont de l'alphabétisation, la prise en charge sanitaire, la formation professionnelle, aux activités sportives/loisirs et comprennent d'autres aspects comme la sensibilisation à la consommation de stupéfiants et la prévention des maladies

sexuellement transmissibles. En 2013, le nombre d'enfants accueillis chaque jour est environ 154 enfants, majoritairement des garçons : 134 garçons et 20 filles. Les ateliers d'alphabétisation et le travail manuel se déroulent le matin à raison de trois fois par semaine.

Quant à la réinsertion, elle a pour objectif de réintégrer les enfants dans leur famille ou dans la société de manière générale par la scolarisation dans les centres LEC⁹ et la formation professionnelle. Le samedi et le mardi après-midi se tiennent les cours de formation professionnelle comme la couture. Caritas a aussi établi un partenariat avec des institutions de formation professionnelle, en l'occurrence le Centre Al-Rahma, le Foyer des Femmes de Balbala et le Centre de Protection de la Jeunesse. En 2012, 5 filles et 6 garçons ont été inscrits dans deux de ces centres pour l'électricité, la menuiserie, la couture, la coiffure et la climatisation. Ces enfants ont gradué en mars 2013 et ils ont reçu des kits d'insertion professionnelle constitués d'un matériel de travail.

Occasionnellement, une éducatrice ou un éducateur accompagné d'un bénévole font un ratissage à pied sur les lieux de fréquentation des enfants. L'objectif est de mieux connaître leur vécu, de discuter avec eux et repérer les enfants qui dorment seuls pour les mettre en groupe. Selon une des éducatrices, lorsque les enfants dorment seuls, ils sont exposés au risque d'être agressés par des adultes vagabonds en état d'ivresse. S'il y a un enfant souffrant, il lui est conseillé de se rendre le lendemain à la clinique de Caritas. Pour des cas graves, Caritas fait appel à l'ambulance et l'enfant est évacué dans un des hôpitaux de la ville.

En plus de la prise en charge directe des enfants en situation de rue, Caritas dispose en son sein d'un centre de santé qui octroie des soins à des personnes indigènes, n'ayant pas de statut légal dans le pays ou à des personnes très pauvres. Une infirmière fait la permanence et un médecin généraliste fait du bénévolat deux fois par semaine. Caritas a aussi établi un partenariat avec l'hôpital général de Djibouti-ville et avec l'hôpital des militaires français pour des cas nécessitant des hospitalisations ou des soins spécialisés comme, entre autres, la gynécologie. Quant à l'écoute, il s'agit d'un nouveau service qui a été mis en place récemment. Son objectif est de

⁹ LEC signifie Lire, Écrire et Compter, ce sont des centres d'apprentissage destinés aux enfants ne pouvant pas être dans le système éducation formel.

donner la parole aux enfants, en tentant d'identifier les familles pour une médiation et à leur réintégration au sein de leur famille.

Dans les chapitres suivants, nous aurons l'occasion de mesurer l'impact de l'action de Caritas auprès des enfants en situation de rue, ainsi que le support de l'ONG dans la réalisation de ce travail.

CHAPITRE 2 :
ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE

1. Environnement de la recherche

Mon projet de thèse s'est élaboré en 4 phases. D'abord un intérêt personnel lié à mon expérience professionnelle, la revue de la littérature scientifique m'a ensuite permis de construire la problématique et d'élaborer la question de recherche; la présentation de mon projet de thèse et son approbation par le comité composé de ma directrice de thèse et de deux professeurs, qui a eu lieu en octobre 2012. De janvier à juin 2013, j'ai effectué la collecte de données à Djibouti et je suis revenue à Ottawa pour entamer l'analyse et la rédaction de la thèse durant l'été 2013. En septembre 2013, je suis retournée à Djibouti où j'ai interagi avec les enfants de ma recherche. Des rencontres informelles m'ont permis de constater des changements dans la situation des enfants et des interventions de Caritas. Ceci m'a permis d'actualiser les données d'au moins 4 enfants, en l'occurrence **Aden, Marwo, Simane** et **Ali**. J'ai pris un congé d'études pour la session d'hiver 2014 afin de me consacrer à mon travail professionnel. J'ai repris la session d'été 2014 afin de finaliser ma thèse.

Approbation du comité d'éthique et Le parrainage de Caritas

Lors de la présentation du projet de thèse au comité du département de sociologie et d'anthropologie, il m'a été conseillé de solliciter une rencontre avec un représentant du comité d'éthique pour remplir la demande d'approbation. J'ai déposé ma demande au Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales de l'université d'Ottawa et demandé un rendez-vous afin de réviser ma demande. La séance de travail a été bénéfique et m'a permis de clarifier certaines des questions. Suite à la révision de ma demande, je l'ai soumise officiellement en janvier 2013 et elle a fini par être acceptée.

Le 15 janvier 2013, j'ai tenu une première réunion à Djibouti avec la directrice de l'ONG Caritas, qui est l'unique ONG qui œuvre auprès des enfants de rue à Djibouti, afin de lui exposer l'objectif de mon sujet de recherche et les outils de collecte de données. Sur la base de ses conseils, le lundi 4 février, j'ai participé à la réunion hebdomadaire de l'équipe de gestion de Caritas (la directrice, les intervenants et le comptable) afin de présenter mon sujet de recherche. Comme j'ai déjà travaillé avec cette ONG dans le cadre de mon travail à titre de gestionnaire de programme à l'UNICEF, je n'ai pas eu de difficultés de prise de contact. Après avoir présenté le

sujet de ma recherche, j'ai exprimé mon souhait d'organiser d'autres réunions avec les intervenantes bénévoles et les enfants et d'intégrer moi-même l'équipe en tant que bénévole afin de mieux comprendre les activités de Caritas et d'établir un lien de confiance avec les enfants. Ce qui m'a été accordé.

La deuxième réunion s'est déroulée à Caritas avec les bénévoles expatriées. Après un échange d'une heure sur le sujet, une des bénévoles s'est portée volontaire pour que je conduise avec elle un entretien. Elles m'ont aussi félicitée d'avoir choisi de travailler sur ce sujet pour ma thèse, d'autant que je suis une personne qui connaît la culture locale et parle la langue. Les bénévoles sont les épouses des militaires français stationnés à Djibouti et un de leurs plus grands défis constitue la barrière de la langue.

Du 11 au 22 février a démarré la campagne des élections législatives. La tension entre le parti au pouvoir et la coalition du parti de l'opposition était ressentie dans l'ensemble du pays. Le 25 février, les résultats du scrutin donnaient la victoire au parti au pouvoir depuis 33 ans. Le lendemain, une série de manifestations, rejetant les résultats et dénonçant la fraude électorale, ont été organisées partout à Djibouti-ville. Il y a eu des affrontements entre la police et les manifestants. Des arrestations massives de jeunes, de femmes et d'hommes ont suivi. Même des enfants de rue ont été raflés par la police. L'ONG Caritas est située dans une zone sous haute surveillance policière. Elle est juxtaposée à l'église catholique, en face de la résidence de l'ambassadeur de France et à côté du quartier général des militaires djiboutiens. Compte tenu de la situation sécuritaire dans le pays, j'ai dû interrompre momentanément mon travail de terrain. Sur le plan personnel, j'ai failli déménager de mon lieu d'habitation, situé à proximité d'un quartier de la périphérie, dont la majorité de la population a voté pour l'opposition. Durant quelques semaines, la communication via internet et le téléphone était souvent interrompue. Ces incidents ont freiné ma recherche et perturbé mon calendrier pour la phase de collecte de données. Fin mars, la situation s'est calmée avec l'arrestation des leaders de l'opposition et un contrôle de la police de toutes les institutions, même les lycées et l'université.

Je suis toutefois restée en contact avec l'ONG qui suivait de près l'évolution de la situation. J'ai repris le terrain et obtenu la lettre de parrainage. Le mardi 19 mai, j'ai tenu une séance

d'information avec les enfants. Ce jour-là, 95 enfants étaient accueillis au centre de Caritas. Ne pouvant pas les prendre tous en même temps, j'ai organisé, avec les intervenants, plusieurs séances par groupe de 20 enfants afin de présenter le sujet de recherche. Initialement, il était planifié qu'un des intervenants fasse la traduction en langue Oromo pour les enfants éthiopiens. Cependant, suite aux présentations, il s'est avéré que tous les enfants parlaient et comprenaient le somali ou l'arabe, deux langues que je maîtrise parfaitement. Par conséquent, l'interprétation n'était plus essentielle. J'ai fait la fiche de présence et expliqué le sujet aux enfants. Certains enfants ont demandé s'ils recevraient quelque chose en échange. J'ai saisi cette opportunité pour réitérer mon rôle de chercheur et insisté sur le caractère volontaire des entretiens. Subséquemment, j'ai clarifié que la non-participation à la recherche n'aura aucune incidence sur les services offerts par Caritas. À l'issue de cette réunion d'information, nombreux enfants ont exprimé leur souhait de faire les entretiens. Donc je cochais devant les noms des enfants volontaires et demandais les jours et heures de préférence afin de planifier les entretiens. Très vite, il s'est avéré que les enfants avaient des difficultés à respecter les rendez-vous. Compte tenu de ces contraintes, j'ai réaménagé mon calendrier et informé les enfants de la possibilité d'effectuer les entretiens le matin, entre les heures des ateliers. Je me rendais presque tous les matins et les après-midi à Caritas, sauf le vendredi et le dimanche. Petit à petit, les enfants m'approchaient, me parlaient, me posaient des questions sur ma famille. Au bout de trois semaines, les intervenants m'invitaient à prendre part aux différents ateliers.

2. Méthodologie

Mon projet de recherche s'est articulé autour d'une recherche inductive. Cette démarche répond à une logique d'allers et de retours, d'ajustements constants entre la formulation d'hypothèses, de cadres conceptuels et d'analyse jusqu'à l'accumulation des données (Paugam, 2010). Le projet de recherche repose sur l'utilisation d'une approche participative des enfants perçus comme des acteurs sociaux compétents qui participent activement à la construction et à la détermination des mondes sociaux (James et Prout 1990 : 136) et non comme des récepteurs passifs de la socialisation que leur imposent des adultes. Elle suppose, au plan méthodologique, d'adopter des approches qui intègrent les enfants non en tant qu'objets d'étude mais bien en tant que sujets

agissants dans le cadre de recherches réalisées avec eux plutôt que pour eux (O’Kane 1999 : 136-137) ; (Girard 2005 : 44).

Pour suivre ces propositions auxquelles j'adhère, j'avais prévu initialement d'étudier les perceptions des enfants de la rue, de leurs pairs, des utilisateurs de la rue, de la police, en utilisant des outils comme le dessin, les jeux de rôles, etc. Très vite pourtant, je me suis heurtée au constat que les enfants participants à la recherche rechignaient à dessiner. Vu les délais impartis pour la réalisation de ma recherche de terrain pour cette thèse de maîtrise, je n'ai pas pu approfondir les raisons de cette difficulté. Elles sont éventuellement liées à des raisons culturelles. Elles résident aussi, sans doute, plus concrètement, à leur emploi du temps entre les activités à Caritas et en dehors, alors qu'ils sont généralement fatigués et mal nourris. J'ai donc décidé de me contenter sur le recueil de leur récit oral de leur parcours de vie et de leurs expériences. Dans le laps de temps plutôt court que supposait un entretien ainsi circonstancié avec ces enfants (temps de l'entretien vu leurs conditions d'attention), je me suis efforcée de les traiter comme des acteurs sociaux participant au processus de recherche en les écoutant sur les sujets qui les concernaient.

Pour recueillir les expériences des enfants en situation de rue à Djibouti, j'ai utilisé trois outils : l'entretien semi-structuré, l'observation directe et l'observation participante aux activités offertes aux enfants. J'ai effectué au total 14 entretiens : 10 avec les enfants (5 filles et 5 garçons) et 4 avec des intervenantes. Ont aussi été réalisées 5 observations : trois observations directes et deux observations participatives dans différents contextes (rue d’Ethiopie, quartier 2 et quartier 4, avenue 13, des ateliers et sorties).

Le choix des lieux d’observation se justifie par leur concentration et par leur fréquentation des enfants en situation de rue. Des discussions avec la directrice du centre et ma participation à des réunions de travail de l’équipe Caritas ont contribué à clarifier certains éléments. Les données recueillies m’ont servi à analyser le sujet de l’étude, à travers diverses techniques d'exploration, notamment la triangulation. Mon intégration à l’équipe Caritas et ma maîtrise de la langue locale m’ont permis d’établir une relation de confiance avec les enfants, parce que j’étais exposée à la

vie au quotidien des enfants et des éducateurs et éducatrices dans la ville de Djibouti. Lorsque j'ai commencé à mener les entretiens avec les enfants, je connaissais les différents ateliers de Caritas, puisque je les avais fréquentés de près.

Parfois, j'ai même été amenée à prendre part à la résolution de certains petits problèmes. Par exemple, j'ai découvert que les jeunes âgés de 13 à 17 ans préparaient un spectacle et tous les samedis après-midi, un bénévole de l'Institut des Arts faisait les répétitions avec eux. À l'issue de ces répétitions, six jeunes, 3 garçons et 3 filles, devaient être sélectionnés pour le spectacle final. De nombreux jeunes s'intéressaient à la danse africaine, cependant il fallait leur expliquer que, pour l'intérêt de l'organisation, seuls les meilleurs participeraient au spectacle. Lors de mes participations, j'ai observé que certains enfants étaient frustrés, car ils désiraient y prendre part, mais le moniteur estimait qu'ils avaient des difficultés de maîtriser les rythmes à temps. Comme je me sentais proche des enfants, en guise d'apaisement de leurs frustrations, j'ai suggéré à l'intervenant qui encadrait le groupe de danse de venir une demi-heure ou une heure plus tôt tous les samedis afin que tous les jeunes présents puissent danser avant le démarrage de l'entraînement officiel. Le moniteur a accepté et il venait une demi-heure plus tôt.

2.1. Collecte des données secondaires

La documentation et la littérature scientifique m'ont permis d'avoir une compréhension générale du phénomène des enfants en situation de rue afin d'aboutir au recueil de données plus spécifiques sur la situation de cette catégorie d'enfants à Djibouti. Pour contextualiser la problématique, j'ai aussi parcouru les études ciblant les enfants en situation de rue en Afrique. Parmi les œuvres classiques, j'ai lu et travaillé les textes de Riccardo Lucchini, Bernard Pirot, Daniel Stöcklin et Stéphane Tessier. Riccardo Lucchini, sociologue français et ancien professeur de l'Université de Fribourg, a traité la question des enfants de rue en Amérique Latine. Selon Pirot (2004 : 29), les recherches de Lucchini « *sont à la fois des études qualitatives très précises de l'univers des enfants de la rue dans différents pays d'Amérique latine et un essai de théorisation du phénomène* ». Pirot lui-même traite la situation des enfants des rues dans deux villes africaines

(Douala et Kinshasa), en discutant des cheminements d'insertion sociale mis en œuvre pour aider ces enfants à sortir de la rue. Stoecklin (2000) propose une véritable « exploration » du phénomène dont il étudie un cas particulier (la Chine) sans perdre de vue la perspective comparative avec d'autres pays. Stéphane Tessier (2005), lui, est médecin de santé publique, il a longtemps travaillé comme chargé de projet au Centre international de l'enfance et de la famille sur le thème de l'enfance en difficulté dans les grandes métropoles.

Les données sur le contexte socio-économique et politique de Djibouti, l'accès à des enquêtes nationales, des rapports de l'UNICEF et de Caritas m'ont permis d'avoir une vue globale du contexte dans lequel évoluent les enfants.

2.2. Collecte des données primaires.

L'échantillon utilisé pour cette thèse est aléatoire, même si les filles sont surreprésentées en fonction du genre des enfants qui fréquentent Caritas. Les enfants en situation de rue sont surtout des garçons. Nous avons fixé au départ quelques critères, en l'occurrence, l'âge, l'appartenance ethnique, le genre. Les enfants devaient être âgés entre 7 et 13 ans, appartenir à une des trois groupes ethniques (afar, somali et éthiopien), et en tenant compte d'une parité en genre. Ils devaient vivre une situation de rue et fréquenter Caritas depuis au moins 6 mois. Quant aux intervenants et éducateurs, ils devaient animer les ateliers offerts aux enfants. Ces différents interviewés devaient être recrutés jusqu'à saturation.

2.3. Entretien semi-dirigé

Selon Serge Paugam, l'entretien est un des outils les plus utilisés dans la recherche sociologique, en particulier qualitative. Ce type de collecte des données donne l'occasion au chercheur d'être en contact direct avec son enquêté ou son sujet d'étude afin de saisir la signification du phénomène social étudié. Pour Paugam (2010 : 133), il s'agit : « d'une interaction sociale dans laquelle, comme dans toutes interaction sociale, entre en scène un ensemble d'éléments hétéroclites susceptibles d'en orienter le cours (imprévus, incidents, etc.) ». Gauthier (2008 : 12)

précise : "l'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé".

Le lieu, le temps ainsi que l'utilisation d'un enregistreur dans les entretiens ont été évoqués dans la première réunion d'informations organisée pour les enfants. Pour l'utilisation de l'enregistreur, j'en ai discuté avec la direction de Caritas et les intervenants afin de recueillir leurs avis et conseils. A l'issue de cette discussion, la directrice de Caritas m'a recommandé de négocier l'utilisation de l'enregistreur avec les intervenants (e) et avec les enfants lors de la conduite des entretiens, ce qui a été fait.

En guise de préparatif pour les entretiens, j'ai élaboré une grille d'entretien qui se veut hybride et évolutive. Dans ce guide, j'ai identifié 4 catégories de questions, en l'occurrence : les définitions ou perception des enfants par les gens et par eux-mêmes; les activités dans la rue et au centre; les expériences de la violence physique et sexuelle dans les familles, dans la rue et dans les institutions comme l'école et les centres de détention ; la projection de l'enfant dans l'avenir.

Je me suis adaptée au discours des enfants. Par exemple, **Marwo** a beaucoup parlé du "statut de la femme respectueuse" alors que les autres ne l'ont pas abordé. Je n'avais pas prévu cette question dans ma grille d'entretien, mais j'ai décidé de l'accompagner pour saisir le sens qu'elle donne à ce statut. D'ailleurs, elle a spontanément établi un lien direct entre la pratique des mutilations génitales féminines répandues à Djibouti et le statut de la femme.

Tout en utilisant l'enregistreur dans les entretiens, je prenais des notes pour suivre la logique des événements. Par exemple, pour l'entretien avec **Simane**, qui était long et parfois difficile à comprendre, je devais en revenir à mes notes pour la suivre. Reste que l'entretien constitue par excellence la séquence ethnographique pertinente pour l'analyse (Paugam 2010 : 137).

Dans mon journal de terrain, je notais l'attitude de l'enquêté, l'endroit, l'ambiance. Par exemple, les entretiens durant le jour entre les ateliers attiraient l'attention des autres enfants. Il est arrivé

une fois qu'en plein entretien avec un des garçons, deux autres garçons en dispute ont demandé de parler avec mon enquêté. Comme les jeunes insistaient, je les ai laissés entrer. Le sujet de divergence concernait un t-shirt appartenant à mon enquêté. Un jeune garçon a décidé de prendre ce t-shirt et l'a mis. Un autre jeune qui l'avait déjà réservé réclamait de l'avoir en premier. Mon enquêté a géré la situation et a donné effectivement la chemise à celui qui l'avait réclamée en premier. Ce témoignage de la gestion du conflit a été une source d'information sur le caractère et les capacités de cet enfant. J'ai pu constater que mon enquêté jouait un rôle important dans le groupe de jeunes.

Au total, on l'a dit, j'ai effectué 14 entretiens, 10 avec des enfants et 4 avec des intervenantes. Concernant les entretiens avec les enfants, j'ai réussi à le faire uniquement avec des enfants appartenant à deux groupes ethniques, somalis et éthiopiens, tout en respectant la parité (garçons et filles), au lieu des trois groupes ethnique initialement prévus dans mon échantillon. J'ai fait un effort d'avoir autant de filles que de garçons malgré la faible représentativité des filles en situation de rue. Quant à la représentativité des groupes ethniques de Djibouti et même de la région, je n'ai pas pu identifier ni interviewer un seul enfant afar, car aucun d'eux ne fréquente Caritas. Leur absence a attiré mon attention parce que l'ethnie afar représente environ 40 % de la population djiboutienne et aussi environ 20 % de la population Oromo d'Ethiopie. Selon le discours d'une des intervenantes les plus anciennes, ceci s'explique par la solidarité des familles afar et leur attachement à la religion musulmane. À son avis, il existe encore des mécanismes d'entraide dans cette communauté en dépit des difficultés financières. En plus, ces familles ne souhaitent guère que leurs enfants fréquentent Caritas en raison de la perception de risque de conversion des enfants au christianisme.

Le temps des entretiens et l'utilisation de l'enregistreur ont été négociés. Certains entretiens ont pris plus de temps que d'autres, par exemple celui de **Simane**, celui de **Marwo** et celui de **Moh**. La première réunion d'information avec les enfants, lors de laquelle j'ai pris le temps d'expliquer l'objectif de ma recherche, a été déterminante. J'ai utilisé un langage simple et accessible, par exemple je parlais plutôt d'écrire une histoire, un livre sur un sujet d'intérêts personnels plutôt

que d'une recherche universitaire. Au moins deux enfants ont insisté, lors de leur entretien, sur l'importance de la réunion d'information préalable, car ils avaient observé que souvent des gens viennent noter des choses et ne reviennent jamais à Caritas. L'utilisation de l'enregistreur a été un peu encombrante lors du premier entretien parce que je l'ai vérifié au moins 3 fois. Lors de mon premier entretien avec **Marwo**, elle me taquinait en me disant qu'elle pourrait m'aider ; à un moment donné, elle voulait jouer à l'enquêteur et me posait des questions à son tour, par exemple si j'avais des enfants etc. De manière générale, j'ai toutefois remarqué que l'usage de l'enregistreur a eu un effet positif sur les attitudes des enfants pendant l'entretien. Par exemple, à la fin de l'entretien, les enfants voulaient écouter leur voix. L'appareil est perçu par l'enfant comme témoin de l'entretien. D'ailleurs, au cours d'un autre entretien, j'ai eu encore des difficultés avec l'enregistreur et j'ai proposé à l'enfant de continuer sans lui, il a préféré reprogrammer l'entretien pour le lendemain afin d'enregistrer ses propos comme les autres.

La flexibilité et l'adaptation aux réalités de terrain me sont parues incontournables. Par exemple, comme la recherche est menée avec des (très) jeunes, il est crucial de suivre leur rythme. J'ai eu des cas d'enfants fatigués, aussi un ajournement s'imposait-il. L'intégration à l'équipe de Caritas en tant que bénévole et ma connaissance de la langue ont facilité énormément mon accès direct aux informations sans passer par une traduction. Mon guide d'entretien évoluait avec les données recueillies. Toutefois, j'avais identifié des thématiques et proposais quelques questions dans mon guide. Parfois je ne le suivais pas systématiquement. La technique des questions de relance était adaptée aux enfants. L'émergence du thème de la violence sexuelle à la suite des deux premiers entretiens m'a motivée à l'aborder avec tous les enfants systématiquement. Ceci confirme le caractère évolutif des guides d'entretien dans une recherche utilisant une démarche inductive, comme Paugam (2010) le constate. Une autre remarque pertinente concerne le degré d'ouverture des enfants à discuter des sujets tabou comme la sexualité. J'ai dû faire un travail sur moi-même pour briser certains tabous. Je ne pensais pas qu'il serait aussi facile d'aborder un sujet tel que la sexualité avec des enfants âgés de 9 ans. Personnellement, j'avais souvent des difficultés à en discuter avec mon fils aujourd'hui adulte. Dans des focus groups que j'animais dans le cadre de mon travail professionnel, même les adultes esquivent les questions liées à la

sexualité, à la santé reproductive, au VIH/SIDA dans un pays comme Djibouti à 99 % musulman. Quelque part, j'estime que les enfants ont contribué à façonner ma posture de chercheur.

Quant aux entretiens avec les intervenants, j'en ai fait 4 dont un sous la forme de discussion de groupe avec trois bénévoles expatriées et trois individuels avec des intervenantes (deux locales et une bénévole expatrié). Une des intervenantes locales a été une fille en situation de rue. Voici l'ordre chronologique des entretiens :

Ordre	Enfants	Genre	Age	Intervenants
1ere	Marwo	F	9 ans	
2eme	Moh	G	10 ans	
3eme	Said	G	9 ans	
4eme	Aden	G	13 ans	
5eme	Araksan	F	13 ans	
6eme	Salma	F	10 ans	
7eme	Simane	F	14 ans	
8eme				Nadia (permanente)
9eme	Dekha	F	12 ans	
10eme	Ahmed	G	14 ans	
11eme				Sylvie (bénévole)
12eme	Ali	G	13 ans	
13eme				3 bénévoles
14eme				Tasfeya (permanente)

Le chapitre 3 présentera les portraits des enfants établis à partir de leurs entretiens.

2.4. Observation directe

Selon Gauthier (2009 : 316), « l'observation directe consiste à être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences, sans en modifier le déroulement ordinaire ». Le terrain d'observation a été la rue d'Éthiopie, au centre-ville de Djibouti, le quartier 4 et l'Avenue 13 situés à proximité du centre-ville. La première observation fut menée sur la rue d'Éthiopie qui abrite les boîtes de nuit les plus populaires du pays ainsi que des restaurants, parmi lesquels, le *Nil Bleu*, situé à l'angle de la rue d'Éthiopie et de la rue de Soleil, le plus fréquenté le soir. C'est à cet angle précisément que les enfants mènent leurs activités et interagissent avec leur entourage physique et humain. Ce sont les trottoirs

devant les restaurants qui sont souvent utilisés par les enfants en situation de rue et les vendeurs ambulants. Lorsque les enfants sont fatigués, ils s'y assoient.

La deuxième observation a eu lieu au quartier 4, à proximité de la mosquée en face de l'hôtel Banadir, situé sur la rue des Issas. Lors de la troisième observation, j'étais accompagnée de l'éducatrice et nous avons ratissé l'Avenue 13 et le quartier 2. J'y reviendrai dans les chapitres suivants.

2.5. Observation participante

En général, je prenais part aux ateliers et aussi aux activités de loisirs et de théâtres organisés par Caritas et aux causeries éducatives. Le samedi 23 mars, j'ai commencé mes premiers ateliers de bénévoles. J'étais avec une intervenante bénévole, c'était l'atelier de travaux manuels et dessins. Les enfants étaient au nombre de 15, filles et garçons, âgés de 9 à 16 ans. Quelques enfants comprenaient le français et traduisaient pour la bénévole expatriée. Les enfants m'ont immédiatement reconnue et ils ont commencé à m'appeler « Habo » (qui signifie tante).

J'ai observé qu'ils étaient agités, se taquinaient et étaient moins nombreux que d'habitude. Comme l'éducatrice expatriée ne comprenait pas les propos des enfants, je lui ai proposé de faire une activité avec eux. Elle a accepté. D'abord je leur ai demandé la raison de leur agitation. Une fille s'est levée et m'a dit que beaucoup d'enfants avaient été raflés durant la nuit précédente et qu'ils étaient inquiets pour eux. J'ai demandé à ceux qui y avaient échappé de faire une mise en scène de ce qu'ils avaient observé la veille. En résumé : un enfant a décidé de jouer le rôle de policier et trois le rôle d'enfants en situation de rue. À travers la mise en scène ressortait l'interaction agressive avec les forces de l'ordre. Les injures de la police comme "enfants malpolis", "enfants de pute", étaient bien jouées. Par ailleurs, les rôles des enfants ayant réussi à échapper à la rafle, utilisant des endroits non accessibles à la police, ont provoqué des rires de joie de la part des enfants spectateurs. Brusquement, deux autres enfants décident d'intégrer la scène et jouent le rôle des enfants vigilants, des "experts" des heures de rafles et des lieux à risque.

J'ai réalisé une deuxième observation de la sortie organisée pour les enfants plus jeunes. Le 27 mai, 54 enfants ont participé à une sortie organisée dans une salle de jeux à un lieu nommé Nougapris. Il s'agit d'une salle de jeux avec tous les équipements d'enfants. Le matin, un bus est venu à Caritas pour les emmener. Une semaine avant, la sortie a été annoncée à Caritas pour 50 enfants. Le jour de la sortie, certains de ceux qui ne fréquentent pas le centre ont réclamé d'y prendre part. Le matin à 8h00 le bus, les enfants et les 4 intervenantes (bénévoles et réguliers) se sont présentés à Caritas. L'accès au centre a été refusé aux nouveaux enfants, compte tenu du nombre limité des places dans le bus. En guise de protestation, les enfants non-inscrits ont décidé de barrer la route au bus dès son arrivée afin de l'empêcher d'accéder au centre. Comme je me dirigeais en direction du centre, le bus s'est arrêté, l'aide chauffeur en est descendu et il a enlevé les grosses pierres déposées par les enfants. Lorsque je me suis approchée du lieu du barrage, deux adolescents du centre m'ont aperçue et se sont précipités vers moi pour m'escorter jusqu'au centre. J'ai discuté avec les enfants en colère. Ils voulaient participer à l'excursion ; j'ai demandé au gardien d'expliquer aux enfants les raisons de leur non-participation.

2.6. Traitement des données

L'analyse des données a été déployée en deux temps. En premier lieu, j'ai retranscrit les entretiens, discussion et observations. Une première lecture des verbatim des enfants et des intervenantes m'ont permis de tirer une description riche et détaillée des événements tels qu'ils ont été vécus et perçus par les enfants en situation de rue et les intervenantes. À partir de cette description, le sens des événements expliquant le phénomène commençait à s'éclaircir.

En deuxième lieu, j'ai classé les résultats en tenant compte de thèmes de la grille d'entretien. Toutefois de nouveaux éléments émergeaient du terrain, et j'ai continué à effectuer des allers et retours entre les résultats jusqu'à saturation. Par exemple, les thèmes de violence sexuelle, l'enregistrement de naissance et la perception des activités de Caritas n'étaient pas explicitement identifiées comme thème dans ma grille d'analyse des entretiens mais ressortent des résultats

du terrain. Les entretiens avec les intervenants et les observations complètent et donnent des informations pour clarifier certaines choses dites par les enfants. Je ne cherchais pas à confirmer ou infirmer les propos des enfants, ceci m'aidait cependant à établir des corrélations, des relations de causalité entre les hypothèses afin de retrouver le sens des informations recueillies.

En dernier lieu, afin de mieux organiser les données et cerner le sens que les enfants donnent à leurs parcours et à leurs expériences, j'ai décidé de faire des portraits de synthèse des enfants, qui mettent en exergue les thèmes choisis pour l'analyse. J'ai bien sûr fait des choix car je ne peux pas traiter et utiliser tous les résultats du terrain dans les limites de temps de la rédaction de ma thèse de maîtrise.

La triangulation des méthodes, la répétition des observations, la comparaison des points de vue et des récits des enfants et des éducateurs permettent d'améliorer la qualité des résultats de la recherche (Lucchini, 1997 : 6). En 2014, j'ai eu l'opportunité de retourner sur le terrain et j'ai observé des changements dans la vie de certains enfants. Ce qui justifie l'actualisation de certains portraits des enfants. Le tableau ci-dessous classe les enfants selon leur genre.

#	Nom	Genre	Age	Statut familial
1	Marwo,	F	9 ans	Vit avec une tante, ses parents sont en Ethiopie
2	Salma	F	10 ans	Orpheline de mère, vit avec père et belle-mère
3	Dekha	F	12 ans	Parents divorcés , vit avec sa grand-mère
4	Araksan	F	13 ans	Parents divorcés , vit avec mère monoparentale
5	Simane	F	14 ans	Parents divorcés , vit avec sa mère, ensuite, sa grand-mère et sa tante paternelles et finalement revient vivre avec sa mère
6	Said	G	9 ans	Vit avec ses deux parents
7	Moh	G	10 ans	Parents divorcés , vit avec père et belle-mère en famille recomposée

8	Aden	G	13 ans	Orphelin de père, vit avec mère et beau-père en famille recomposée
9	Ali	G	13 ans	Orphelin de père vit avec sa mère et beau père
10	Ahmed	G	14 ans	Orphelin de père vit avec grand-mère, ensuite mère et beau- père

2.7. Quelques limites de la recherche

Pour l'âge des enfants, il m'est difficile de le confirmer avec exactitude, car nombreux sont ceux qui n'ont pas été enregistrés à la naissance, aussi l'âge est-il estimatif. De plus, souvent les petits prétendaient toujours être plus âgés.

Les entretiens devaient théoriquement se dérouler les après-midi pour éviter de perturber le programme des activités de Caritas organisées le matin, cependant certains enfants voulaient le faire dans la matinée entre les ateliers. Je devais rester flexible.

Au cours d'un entretien avec une fille, âgée de 12 ou 13 ans, j'ai dû l'arrêter, car j'ai noté qu'elle avait des difficultés à propos des questions relatives aux relations avec sa mère et son beau-père. J'étais frustrée et indécise entre la confidentialité des données recueillies et la responsabilité de signaler le cas afin de l'orienter vers les services d'écoute et d'appui. Finalement, j'ai décidé d'approcher une intervenante et de lui suggérer de discuter avec la fille sans pour autant dévoiler les faits. Je savais que je devais neutraliser mes sentiments et refouler ma colère ressentie parfois envers la société pour les violences et les abus infligés aux enfants, en particulier aux filles.

Par ailleurs, je ne portais pas de jugement de valeur sur les comportements des enfants, par exemple, je croisais les plus âgés consommé de la drogue, à un endroit proche du centre, surtout les après-midi en attendant le début des activités. J'ai dû prendre un recul à l'égard de mon sujet et je me forçais d'éviter de jouer le rôle d'un parent.

Concernant les perceptions des enfants sur certains ateliers offerts par Caritas, j'envisage de les partager avec Caritas sans parler spécifiquement d'un enfant en particulier, en les formulant en

termes de recommandations visant à l'amélioration de la qualité et la pertinence de certaines des activités proposées par Caritas.

2.8. Considération éthique

Mes formulaires de consentement ont été rédigés dans un langage simple accessible aux enfants, ensuite traduits en langue locale, en Somali, car tous les enfants comprenaient et s'exprimaient dans cette langue. Toutefois, les enfants n'étaient pas en mesure de lire le Somali, donc j'ai décidé d'enregistrer les consentements. En premier lieu, j'explique le contenu du consentement, ensuite lorsque l'enfant a compris, je lui demande de le répéter et en même temps je l'enregistre. Quant au respect de l'anonymat, dans les portraits des enfants, j'ai changé leurs noms et d'autres détails comme les lieux de résidence. Souvent les enfants, eux-mêmes, donnent des fausses informations. Aussi, les enfants qui fréquentent Caritas changent régulièrement. Par ailleurs, les enfants ne me connaissaient pas en tant qu'employé de l'UNICEF et je n'avais pas de rôle d'intervenante de Caritas.

2.9. Réflexivité

Le choix du sujet des enfants en situation de rue n'est pas neutre, car j'ai côtoyé ces enfants dans le cadre de mon expérience professionnelle de terrain. J'ai expérimenté l'importance de faire un travail sur soi pour se distancier du sujet, de m'affranchir des prénotions pour aller au-delà des rapports et statistiques présentés par l'ONG dans les réunions de travail ou lors de demandes de financement aux agences du système des Nations Unies ou des œuvres caritatives. Mon intérêt pour ce sujet était essentiellement motivé par le fait que j'étais envahie par un paradoxe perpétuel. D'un côté, j'appartiens à une association mandatée par le système des Nations Unies pour promouvoir et défendre les droits des enfants et, de l'autre côté, j'observe l'ampleur des violations des droits des enfants constatées sur le terrain et un sentiment d'impuissance me guette. J'étais frappée par l'existence d'un écart important entre le discours officiel et la réalité sur le terrain. À maintes reprises, en quittant le terrain de recherche, le soir chez moi, j'écoute les nouvelles du pays et les beaux discours des différents ministres sur les progrès réalisés par le pays pour une croissance économique, pour la création des écoles, etc. et je suis perplexe.

CHAPITRE 3 : LES PORTRAITS DES ENFANTS

Ce chapitre sera consacré à la présentation des portraits des enfants en situation de rue en commençant par les 5 filles des plus jeunes aux plus âgées et en suivant les 5 garçons selon la même logique. Même si les filles sont beaucoup moins nombreuses à Caritas : 20 sont seulement inscrites à Caritas contre 134 garçons, ce choix se justifie par le souci de saisir leurs expériences différentielles. Les portraits sont construits à partir des verbatim des entretiens enregistrés et ils constituent une manière d'organiser les informations recueillies. Ils sont un résumé du parcours de chaque enfant en suivant des thèmes tels que la structure familiale, les allers et retours dans la rue et l'expérience de ce qu'ils y vivent, les activités qu'ils réalisent à Caritas, leur scolarité, etc. De leur récit singulier émergent des thématiques comme l'enregistrement de naissance, la violence, la pauvreté et la recomposition familiale qui seront analysées dans le chapitre 4. Les prénoms des enfants ont été modifiés pour préserver leur anonymat.

1. Portraits des filles

Âgée de 9 ans, **Marwo** est née en Éthiopie à Dire-Dawa. Il y a environ 2 ans, elle est venue à Djibouti avec des amies de sa mère qui se déplacent à Djibouti pour vendre du khat. La mère de Marwo est également vendeuse de khat à Dire-Dawa. Ses parents ainsi que ses frères et sœurs habitent à Dire-Dawa. Ses 3 sœurs travaillent avec sa mère dans la vente du khat tandis que son père et ses frères sont des chauffeurs de bus. Elle devait retourner à Dire-Dawa avec les amies de sa mère, après un séjour de 7 jours à Djibouti, mais l'enfant a préféré rester à Djibouti avec une tante lointaine. Cette tante mendie à la Place des mouches, le lieu de distribution des dattes. Celle-ci stocke les dattes distribuées par des femmes qu'elles donnent en aumône aux pauvres le jeudi soir, la veille du vendredi, le jour de la prière ; elle remplit au moins un carton et le renvoie à Dire-Dawa où les dattes données seront revendues.

Marwo a fait quelques années d'école primaire à Dire-Dawa. Elle en a été renvoyée pour violence à l'égard des enseignants et des autres enfants. À Djibouti, elle alterne entre la rue et le programme d'assistance à Caritas. Lorsqu'elle mendie, elle s'organise avec d'autres filles : elles

conviennent de s'éparpiller dans les coins des restaurants, puis elles font les comptes et celle qui a eu moins que les autres reçoit un peu d'argent de ses copines. Marwo se vante qu'elle utilise cette solidarité à son avantage. Elle ne donne jamais le montant exact afin d'avoir plus d'argent et de l'envoyer à sa mère. Selon elle, ce mensonge est justifié car, estime-t-elle, elle a une mère qui l'attend. Parfois, ça lui arrive de mendier devant la mosquée fréquentée par le président et son fils. D'ailleurs, une fois, Marwo, après la prière du vendredi, a couru pour arriver au niveau de la voiture du fils du président. Elle l'a supplié en lui disant qu'elle est pauvre. Il lui a donné 2 euros. Elle est fière de son exploit. Le soir, elle dort à la Place des mouches avec sa tante, d'autres femmes et d'autres filles (dont Salma, voir le portrait suivant). Comme les autres enfants, Marwo a déjà été raflée par la police et a été détenue à Nagad pendant un ou deux jours. Selon elle, la police frappe uniquement les filles et les garçons qui sniffent la colle. Elle a déjà été déportée avec d'autres filles jusqu'à la frontière de l'Éthiopie. Mais elles sont revenues à Djibouti le lendemain grâce au moyen de transport disponible.

À Caritas, Marwo se lave, se repose si elle est fatiguée, participe aux ateliers de coloriage, ensuite elle mange et quitte le centre à la fermeture. Elle aimerait faire plus d'alphabétisation. Elle ne va plus à l'école, mais aime lire le coran. Elle connaît les noms de Dieu et elle récite quelque uns de ses attributs. Elle se rend à la mosquée pour lire le coran et s'assure d'y porter des vêtements propres.

Rappelons que Marwo, âgée de 9 ans, est dans la rue depuis environ deux ans. Sans être questionnée sur ce sujet, elle parle spontanément de services sexuels, de la drogue, de l'alcool etc. D'après elle, les filles en situation de rue plus âgées offrent des services sexuels aux hommes du pays et aux expatriés en échange d'argent. Elle détaille les signes de puberté des garçons et filles et dit connaître aussi les risques de grossesse. Elle parle d'hygiène, de virginité, de mariage, de religion, etc. Elle a une *théorie* sur l'interdiction du port de pantalon à la mosquée. Notons qu'elle-même porte souvent un pantalon et elle a des cheveux courts. En effet, ressembler aux garçons semble lui fournir une protection contre les viols durant les nuits. Selon ses dires, si elle est agressée, elle se défend, et attrape les garçons par les testicules.

À la fin de l'entretien, Marwo se met à chanter en langue Somali et Oromo. Sa chanson parle du bonheur. Pour Marwo, le bonheur est quelque chose partagée entre un homme et une femme. Elle aime écouter ces chansons dans les restaurants. Selon elle, les filles qui fréquentent les bars risquent de tomber enceinte, surtout si elles ne sont pas "fermées" ou infibulées. Elle enchaîne en disant que si la fille est excisée¹⁰ et fermée, la mère est rassurée. Tandis que si elle est ouverte, la mère est inquiète car c'est facile de baiser une fille non excisée.

Dans l'avenir, Marwo compte retourner à Dire-Dawa et retrouver sa famille dès qu'elle commencera à avoir ses menstrues parce qu'elle craint de tomber enceinte comme d'autres filles ou se marier avec un drogué ou avec un garçon en situation de rue. Elle souhaite également avoir des enfants car c'est une protection contre les ennemis. Elle ne veut pas que ses filles fassent le *Hayram* (mendicité) comme elle, elle souhaite qu'elles soient des filles de *Sharaf* (qui signifie avoir un statut respectueux). Elle voudrait que sa mère devienne une grand-mère. Elle envisage que ses filles soient excisées.

Une année plus tard, j'ai revu Marwo et j'ai constaté qu'elle est toujours en situation de rue et que sa sœur benjamine, un an plus jeune qu'elle, l'y a rejointe.

*

Salma a 10 ans et elle est née à Djibouti de mère djiboutienne et de père somalien. Sa mère est morte à sa naissance. Le père l'a emmenée avec sa sœur aînée vivre chez leur grand-mère paternelle en Somalie, à Borama. Le père est retourné à Djibouti et s'y est remarié. Il travaille à Djibouti comme aide chauffeur des voitures qui partent pour la Somalie. Il a eu deux filles et deux garçons avec sa nouvelle femme. Quelques années plus tard, le père a décidé de récupérer Salma et sa grande sœur pour habiter avec sa deuxième famille, donc la belle-mère et les 4 enfants. La nouvelle famille recomposée habite à Balbala dans une maison de 3 chambres. Salma et sa sœur

¹⁰ L'excision constitue une pratique répandue à Djibouti, 93 % des femmes (15-49 ans) ont subi une forme d'excision. Il s'agit de couper le clitoris, les petites lèvres ainsi que les grandes lèvres

dorment dans une chambre, tandis que les 4 autres enfants occupent la deuxième et le couple la troisième.

Salma se sent protégée par sa sœur aînée et elle fréquente l'école primaire de Balbala. Sa vie change lorsque sa sœur se marie et déménage avec son mari à Ali-Sabieh, situé à 2 heures en voiture de Djibouti, dans le sud du pays. Salma sent redevenir orpheline pour une deuxième fois à la suite du départ de sa sœur aînée. D'autant que, en raison de la réduction des activités de transport des Djiboutiens vers la Somalie, le père décide de s'installer temporairement à Borama, en Somalie et y faire le même travail. Le père restait au moins un mois en Somalie et revenait à Djibouti pour 3 à 4 jours. Salma s'est donc retrouvée seule avec ses demi-frères, ses demi-sœurs et la belle-mère. À partir de là, commencèrent les soucis de Salma.

L'absence de la sœur et du père de l'enfant a donné l'opportunité à la belle-mère de faire travailler Salma durement à la maison. Elle devait faire le travail ménager et préparer la chicha de sa belle-mère pendant que les autres enfants dorment ou jouent. Elle était souvent battue par eux. Elle a même été blessée par ses demi-frères et demi-sœurs pour avoir refusé de leur préparer à manger. En raison de la charge de travail à domicile, l'enfant n'avait plus le temps de faire ses devoirs et obtenait de mauvais résultats scolaires. Elle a donc abandonné l'école. N'ayant pas d'acte de naissance, elle se doutait qu'elle serait tôt ou tard expulsée de l'école.

Grâce à l'aide d'une amie, elle a été introduite à Caritas. Petit à petit, elle a arrêté de retourner chez elle. Salma fréquente régulièrement Caritas et participe aux différents ateliers. L'après-midi, elle mendie et travaille dans des restaurants. Elle dort régulièrement à la "Place des mouches" (marché local de la "ville africaine" où les mouches sont attirées par les dattes) au même endroit que Marwo (voir son portrait ci-dessus). Elle souhaite contacter sa sœur, mais elle n'a pas ses coordonnées. Elle ignore aussi si son père est revenu à Djibouti car elle n'est plus retournée chez sa belle-mère depuis trois mois.

Dans la rue, Salma se met souvent au coin des femmes qui changent les devises étrangères¹¹. Elle leur rend des services en échange de quelques pièces : acheter leur repas, nettoyer leur espace, etc. Salma dit avoir observé un phénomène inquiétant. Comme elle discute souvent avec ces femmes, ces dernières l'ont prévenue de se méfier de personnes portant le *nigab*, couvertes de la tête aux pieds. Ces gens seraient des femmes, mais encore des hommes déguisés, qui proposent de la nourriture aux enfants et les conduisent dans des coins sombres pour les mettre dans une voiture. Les femmes et les enfants disent que ces personnes retirent des organes des enfants qui disparaissent. Salma pense qu'elle a failli être enlevée. Un soir, elle était au coin des restaurants, une personne habillée en *nigab*, ressemblant à une femme, lui a proposé de l'accompagner pour manger, changer de vêtements et rester avec elle au lieu d'être dans la rue. Salam a refusé et elle s'est sauvée. Sans lien avec cet événement, Salma rapporte qu'elle a été raflée par la police et a été mise en détention à Nagad¹², comme beaucoup d'autres enfants.

Salma ne veut pas retourner chez sa belle-mère, elle ne veut même plus vivre avec sa sœur qui vit loin de Djibouti. Elle souhaite seulement être avec ses amis dans la rue et fréquenter Caritas.

*

Dekha a 13 ans, elle est née à Djibouti, de père djiboutien et de mère somalienne de Mogadishu. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait 8 ans. Son père s'est remarié avec une Djiboutienne et habite à PK12 à la périphérie de Balbala. Ils ont eu deux filles et un garçon. Sa mère a immigré à Dubaï et vit avec ses frères et sœurs à elle, donc les oncles et tantes de Dekha. Elle ne travaille pas à Dubaï, mais elle envoie de temps en temps un peu d'argent. Avant son départ pour Dubaï, elle a confié Dekha à sa mère. Dekha vit donc avec sa grand-mère maternelle à Djibouti dans un

¹¹ À Djibouti, le change de devises est assuré par des femmes, qui se trouvent au centre-ville et sont souvent protégées par des policiers qui font la patrouille. C'est un marché informel légalisé. La majorité des gens (Djiboutiens et expatriés) changent les devises étrangères chez elles. Ces femmes qui y passent au moins 15 heures par jour connaissent le centre-ville et ont beaucoup d'informations. Les nouvelles se font arnaquer de temps en temps par des malfaiteurs qui leur filent de faux billets

¹² Il s'agit d'une cellule de détention provisoire avant le transfert des détenus dans la prison centrale de Djibouti. Dans le temps, cette cellule était normalement utilisée pour les prisonniers de guerres et les étrangers en situation irrégulière.

des quartiers du centre-ville (Q1). Elles partagent une maison composée de trois pièces avec des femmes célibataires. Sa grand-mère fabrique des balais de nettoyage qu'elle vend au marché. Dekha passe quelques fins de semaine chez son père et sa belle-mère qui vivent dans la périphérie de Djibouti à PK12. Comme elle ne vit pas avec eux, elle s'entend assez bien avec ses demi-frères et sœurs.

Dekha a été à l'école publique qu'elle a dû abandonner parce que sa grand-mère n'avait pas les moyens d'acheter les fournitures scolaires. Elle a ensuite été inscrite à une école ménagère destinée aux filles où sont dispensés des cours de couture et de cuisine. Elle l'a abandonnée en raison du comportement violent de l'enseignant qui insultait les enfants et leur criait dessus. Dekha fréquente le programme d'assistance de Caritas et mendie dans la rue. Elle ne dort jamais dans la rue. Elle mendie dans des endroits spécifiques comme une station d'essence à proximité de Caritas. Les employés de cette station la connaissent et la protègent des passants qui la draguent parfois. Sa grand-mère mendiait aussi dans ce même endroit dans le passé.

Dekha apprécie l'aide qu'elle reçoit de Caritas. Elle participe aux ateliers de coloriage, d'alphabétisation et elle aide à faire le ménage après les repas. Sa grand-mère approuve la participation de sa petite fille aux ateliers de Caritas car elle-même se soigne à la clinique du centre. Son père lui interdit cependant de fréquenter Caritas car il pense qu'elle sera convertie au christianisme. Par conséquent, inquiets par la réaction du père, les animateurs de Caritas n'ont pas accepté qu'elle soit inscrite aux cours de couture offerts par Caritas les après-midi. Comme elle ne voit pas d'avenir à Djibouti et que sa grand-mère vieillit, elle envisage de rejoindre sa mère à Dubaï dès que celle-ci aura les moyens de lui envoyer le billet et le visa. Son rêve est de travailler, construire une maison pour sa grand-mère et se marier.

*

Araskan, âgée de 12 ans, est née à Djibouti, de parents somalis d'Éthiopie. Là, en Éthiopie, ses parents ont divorcé avant sa naissance, lorsque son père a décidé de prendre une deuxième femme. Par ailleurs, il était violent. Elle a été précédée de 4 frères et de 3 sœurs du même père et de la même mère. Sa mère a immigré à Djibouti tandis que le père est resté en Éthiopie.

À Djibouti, la mère travaillait comme femme de ménage dans des familles, mais, souffrante d'une jambe, elle a arrêté, pour commencer le *Hayran*, accompagnée d'enfants petits, dont sa fille Araksan elle-même durant son enfance. Depuis quelque temps, la mère ne mendie plus. Deux des grands frères d'Araksan sont dans l'armée éthiopienne et deux sont à Djibouti et travaillent dans la rue (nettoyage de voitures ; vente de khat). La mère garde également ses cinq petits-enfants, ceux de sa fille aînée qui habite aussi à Djibouti avec son mari. Parfois, il arrive qu'Araksan, ses deux frères vivant à Djibouti, sa sœur aînée, sa mère ainsi que ses cinq neveux vivent sous le même toit dans une maison d'une chambre et une cour. La famille d'Araksan change souvent de logement.

Araksan a fait l'école coranique, mais elle n'a pas réussi à intégrer l'école publique, car elle ne dispose pas d'un acte de naissance. À Djibouti, à l'instar des autres pays musulmans, les enfants commencent l'école coranique à l'âge de 3 ou 4 ans et y restent jusqu'à l'âge de 7 ans. À 7 ans, ils commencent l'école publique française.

Selon ses dires, Araksan a arrêté, depuis qu'elle a eu ses menstrues, de rester tard la nuit dans la rue car sa mère lui a parlé des risques de grossesse, du viol et du sida. Elle évite d'accompagner les filles qui vont en boîte ou partent avec les hommes blancs en uniforme. Actuellement, le matin, Araksan fréquente Caritas, elle fait l'alphabétisation 3 fois par semaine, les après-midi elle fait le cours de couture. Les jours où elle n'est pas à Caritas, elle nettoie les sols de restaurants et de boutiques et y effectue du travail ménager et elle aide ses copines à vendre des œufs. Elle gagne un peu d'argent et essaie d'aider sa mère qui s'occupe des enfants de sa sœur aînée.

Araksan insiste sur le fait qu'elle évite d'aller dans les endroits à risques comme les salles de cinéma dans les quartiers 1 et 2, car les enfants qui les fréquentent snifent la colle, fument et broutent le khat. Une fois, elle a été arrêtée au centre-ville avec d'autres filles et elle a été détenue au centre Nagad. Les policiers y traitaient, dit-elle, les filles de prostituées.

Elle rapporte qu'un policier lui a fait une proposition de mariage. Pour Araksan, son appartenance à la tribu marginalisée nommée Midgan¹³ à Djibouti est une barrière. Elle pense qu'elle ne pourra pas se marier avec une personne en dehors de sa tribu sinon elle sera maltraitée par la belle-famille.

Araksan rêve de faire une formation professionnelle en coiffure, ouvrir son propre salon, devenir la coiffeuse des riches et se marier avec quelqu'un de sa tribu. Araksan ne veut pas finir comme d'autres filles qu'elle accompagnait parfois lorsqu'elle était petite et qu'elle mendiait. Ces filles fréquentaient les boîtes et portaient souvent avec les hommes blancs. Aujourd'hui ces filles sont dans la prostitution et personne ne les respecte, conclut-elle.

*

Simane est née à Djibouti, à la maternité Dar El-Hanane, de mère djiboutienne et de père somalien. Elle a 13 ans. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle était encore petite. Elle est restée avec sa mère qui vendait des pâtes le soir dans la rue. Son père s'est remarié et a eu des garçons et des filles. Il habite à Q3 non loin de Simane et sa mère. De temps en temps, le père de Simane venait leur rendre visite et lui ramenait du lait. Un jour, le père a demandé l'autorisation à la mère de ramener sa fille chez lui pour voir ses demi-frères et demi-sœurs, la mère a accepté. L'enfant s'y est rendue et elle y est restée quelque temps. Puis, un jour, Simane et son père sont montés à bord d'un véhicule à destination d'Hargeissa où habitent sa grand-mère paternelle et sa tante, la sœur de son père. Simane avait environ 5 ou 6 ans. Inquiète, la mère de Simane s'est rendue au foyer du père à Djibouti afin d'avoir des nouvelles. Très choquée, la mère considérait que c'était un kidnapping. Retrouvant le numéro de téléphone du père, elle le contacte. Il l'informe qu'il avait l'intention de confier Simane à sa mère et sa sœur à Hargeissa. Le père est resté un mois avec Simane et il est ensuite retourné à Djibouti.

¹³ La Tribu Midgan est discriminée à Djibouti et en Somalie. Considérés comme appartenant à une classe inférieure, les Midgan sont souvent des forgerons, des cordonniers. Dans l'histoire de la Somalie, ces fonctions étaient toujours assurées par des individus de cette tribu. Les filles et les garçons ne peuvent pas se marier en dehors de leur tribu

A Hargeissa, Simane faisait le travail ménager tous les jours. Elle a connu beaucoup de violence et d'abus de la part de sa grand-mère et de sa tante. Simane ne connaissait pas d'autres membres de famille, sa mère était restée à Djibouti. Pour se défendre, elle est devenue agressive. Par exemple, elle leur jetait souvent des pierres et volait l'argent de sa grand-mère pour se venger de la souffrance qu'elle a endurée. Elle a commencé l'école coranique, mais elle se battait souvent avec les enfants, les intimidait. Suite à ces comportements agressifs, le directeur a décidé de la renvoyer de l'école. La grand-mère de Simane était furieuse et a décidé de l'enchaîner dans la cour de la maison.

Simane n'était libérée que pour aller aux toilettes et pour manger. Les clés de la chaîne étaient soigneusement gardées par la tante ou la grand-mère. Comme la grand-mère dormait à proximité du lit où Simane était enchaînée, cette dernière lui a proposé un soir de masser ses pieds. Durant la séance de massage, la grand-mère s'est endormie et Simane a réussi à retrouver la clé de la chaîne sur le vêtement de sa grand-mère. Elle s'est sauvée après avoir pris de l'argent de la valise de sa grand-mère. Elle est allée manger dans un restaurant, puis elle a pris un bus et s'est rendue chez un cousin qui avait déménagé de Djibouti. Arrivée chez son cousin, elle a trouvé son épouse et les enfants. Elle cherchait à se débarrasser de l'argent volé, elle a donc proposé d'acheter des jus à ses neveux. L'argent de Simane a suscité un soupçon chez l'épouse de son cousin. Cette dernière est sortie pour contacter la grand-mère et la tante et a saisi la situation de l'enfant. Durant son absence, Simane est restée avec ses neveux dans une chambre, cependant ayant remarqué l'absence prolongée de l'épouse de son cousin, elle a tenté de sortir de la chambre, mais elle a constaté que la porte était fermée à clé. Quelque temps après, l'épouse du cousin regagne la maison accompagnée de la tante, de la grand-mère ainsi qu'une foule de personnes venues récupérer l'enfant.

Dès le retour à la maison, la tante a battu Simane et la même blessée avec une grande cuillère au niveau de sa tête. Elle lui également coupé les cheveux et l'a enchaînée sans la libérer en aucun moment. Elle devait utiliser un pot sur place comme les bébés. Elle a subi cette violence et vécu dans cette situation pendant une année. L'enfant a à maintes reprises supplié la grand-mère de la libérer et promettait de rester polie. Les traces de la chaîne commençaient à être visibles sur

les pieds de Simane. Subitement, Simane fut libérée. L'enfant pense que sa libération s'explique par un souci de la grand-mère que le père s'aperçoive de la gravité et du degré de la violence.

Le père est revenu à Hargeisa et a annoncé à Simane qu'il la reconduisait chez sa mère à Djibouti. Simane est revenue à Djibouti pour vivre avec sa mère. Au début c'était difficile car la jeune fille ne ressentait pas d'affection pour sa mère. Elle sortait souvent et restait de longues heures dehors au bord de la plage. Elle a commencé à avoir des amis qui dormaient au même endroit. Elle se plaisait à être avec ses nouveaux amis. Les cousins de sa mère ont commencé à raconter des histoires sur elle. Furieuse, la mère demandait à Simane de rester à la maison. Simane ne faisait pas de tort directement à sa mère, mais elle n'aimait pas rester à domicile, elle se sentait enfermée. Elle vivait un paradoxe. D'un côté, les souvenirs de la chaîne la hantaient. De l'autre côté, elle avait des difficultés à s'adapter dans son nouveau cadre. Elle a même tenté de se sauver et de retourner à Hargeisa. Informée par ses amis des problèmes de rafle et de déportation des enfants vers la Somalie et l'Éthiopie, elle a pensé utiliser cette alternative afin de soulager sa mère. Elle s'est rendue dans un commissariat de police et a demandé d'être raflée vers la Somalie. Elle a nié l'existence de parents à Djibouti. Nonobstant, un policier l'a identifiée, car il connaissait sa mère.

Après cet épisode, la mère a décidé d'aller consulter un cheick traditionnel¹⁴ afin de trouver une solution au comportement de sa jeune fille. Le cheick traditionnel l'a diagnostiquée comme une personne possédée par le diable et a prescrit un médicament que Simane prenait tous les jours. La fille a noté que sa mère dépensait beaucoup d'argent dans les consultations. Par conséquent elle a décidé de réduire ses sorties. Mais à l'âge de 12 ans, Simane a commencé à fréquenter la rue régulièrement. Elle n'aimait plus rester longtemps chez elle car son deuxième beau-père la battait. Simane a une demi-sœur et un demi-frère qui vivent en Arabie Saoudite avec son premier beau-père, qu'elle n'a jamais connu.

¹⁴ C'est une tradition païenne et parfois religieuse. Lorsque les comportements des enfants ou même des adultes ne sont pas conformes aux normes sociales acceptées par la société. Ces comportements déviants sont expliqués par des arguments religieux. Par exemple, il est dit que cette personne est possédée par le diable et doit être exorcisée.

Antérieurement sa mère faisait des ménages et Simane l'aidait. Puis la mère a arrêté de travailler et voulait qu'elle devienne femme de ménage pour lui rapporter de l'argent. Mais Simane n'aime pas travailler dans des maisons et juge la charge de travail trop lourde.

Avec une 4^e année primaire à l'école publique à Djibouti qu'elle a dû quitter en absence d'un acte de naissance, Simane fréquente Caritas régulièrement. Elle se lave, lave ses vêtements et participe aux ateliers. Simane souhaiterait que Caritas améliore le respect de ses engagements. Par exemple, parfois Caritas promet d'organiser des sorties, mais ne le fait pas.

Le soir elle dort au bord d'une plage nommée « siesta », située à proximité de Caritas. Les jeunes filles sont nombreuses à y dormir. Chacune des filles a un copain qui la protège le soir car parfois des hommes risquent de les agresser. Selon Simane, certaines filles peuvent être attirées par la prostitution quand elles ont besoin d'argent. Elles peuvent gagner entre 2000 et 3000 Fd (l'équivalent de 16 \$). Elle prétend que les filles qui travaillent dans la prostitution ont des préservatifs, qu'elles obtiennent des travailleuses de sexe et demandent aux clients de les porter. Les filles ont beaucoup de difficultés à se procurer les préservatifs des centres de santé. Vu leur âge et leur statut de filles célibataires, la probabilité d'obtenir des préservatifs est presque nulle, étant donné l'interdiction religieuse des activités sexuelles en dehors de mariage. Selon le discours de Simane, les filles observent aussi que leurs clients sont souvent sous l'influence de substances autres que l'alcool car l'odeur est différente et très forte. Récemment Simane a été victime d'une rafle et elle a passé un jour à Nagad. Simane ne voit pas d'avenir dans la rue, mais elle pense que la maison n'est pas non plus une alternative.

Quand j'ai revu Simane en 2014, j'ai appris qu'elle est tombée enceinte de son ami qui vit aussi en situation de rue. Elle était suivie par le médecin du centre de Caritas mais elle ne pouvait pas participer aux activités. Caritas était soucieuse que l'état de Simane encourage d'autres filles à suivre ce chemin, un comportement contraire aux principes religieux de l'Église. Finalement Simane s'est marié avec son copain. Grâce à une collecte de fonds des amis et un appui modeste de Caritas, le jeune couple ont loué une chambre dans une maison à quartier 4. Le mari travaille comme nettoyeur de voitures et essaie de subvenir aux besoins de sa famille.

2. Portraits des garçons

Moh a dix ans lors de notre première rencontre. Il est né à Djibouti de parents immigrants. Son père est Horomo d'Éthiopie tandis que sa mère est Somalie d'Hargeisa, ville située en Somaliland¹⁵. Ses parents ont divorcé lorsqu'il avait un an. Sa mère est retournée à Hargeisa Ses deux frères et ses deux sœurs vivent avec leur grand-mère paternelle en Éthiopie. Son père s'est remarié avec une femme provenant de l'Éthiopie. Il vit avec eux et leur fils, son demi-frère.

Le père de Moh revend des objets électroniques volés tandis que la belle-mère ne travaille pas à l'extérieur. Son père a fait la prison pendant quelques années, pour avoir poignardé quelqu'un. Durant cette période, Moh était avec sa belle-mère et son demi-frère. Lorsque l'enfant a eu 8 ans, sa mère est revenue à Djibouti et elle habite seule dans un quartier à proximité de celui de Moh. Elle a essayé de récupérer son fils cependant l'enfant a refusé de déménager chez elle, car elle cohabite avec des étrangers, des hommes et des femmes dans un quartier qui a une mauvaise réputation (quartier 2)¹⁶. L'enfant exprime ainsi un sentiment de rejet à son égard pour l'avoir abandonné petit. Le père et la belle-mère de Moh ont déménagé à maintes reprises.

L'enfant n'est jamais allé à l'école, car il ne dispose pas d'acte de naissance. Il souhaite fréquenter l'école coranique et ensuite l'école publique. Moh explique qu'il a commencé à fréquenter la rue pour échapper à la violence de son père et de sa belle-mère. Le père le frappe souvent après avoir bu tandis que la belle-mère lui donne beaucoup de travail ménager. Elle ne le laisse pas se reposer même lorsqu'il a sommeil. Moh pense que son père ne l'aime parce qu'il a un teint foncé alors que son demi-frère est plutôt de teint clair.

¹⁵ Le Somali land est situé au nord de la Somalie. C'est un État qui n'est pas reconnu officiellement mais s'est autoproclamé autonome du reste de la Somalie en mai 1991.

¹⁶ Dans les années 1980 et 1990, ce quartier, situé à proximité du centre-ville et du centre commercial, était essentiellement habité par des travailleuses du sexe en provenance de l'Éthiopie. Elles disposaient d'une carte de séjour et d'un permis de travail, elles payaient même des impôts. Un centre de santé proche de ce quartier les prenait en charge et suivait leur état de santé. L'industrie de la prostitution était informelle et opérationnelle sans être régie par la loi. Ses clients étaient des expatriés et des locaux.

Dans la rue, Moh fait le *Hayran* (mendicité) et rend de petits services en échange de quelques pièces. Par exemple, il cible les expatriés lorsqu'ils trouvent un stationnement, il leur propose de surveiller leur voiture et au retour il leur réclame de l'argent. Moh sniffe la colle et chique de temps en temps le tabac traditionnel. Moh rentre chez lui après le coucher du soleil cependant il lui arrive parfois de passer la nuit dans la rue. Il dit aimer rester dans la rue pour jouer avec ses amis et éviter d'"être enchaîné" à la maison par sa belle-mère.

Moh est sensible à la violence dans la rue. Lui-même a été raflé et mis en détention à Nagad à deux reprises. Il estime que les enfants sont raflés car les policiers ne veulent pas voir des enfants sales ou mal habillés dans les lieux publics fréquentés par les touristes. Moh fréquente Caritas pour manger, "faire" l'alphabétisation et jouer avec ses amis. Toutefois, son père n'aime pas qu'il vienne à Caritas, parce qu'elle est affiliée à l'Église catholique : il craint que Moh se convertisse au christianisme.

Moh rêve de devenir policier quand il sera grand afin de "se venger".

*

Âgé de 9 ans, **Said** est né à Djibouti de mère djiboutienne et de père somalien d'Hargeisa. Il habite avec ses parents et quatre sœurs à PK12, à la périphérie de Djibouti. Ses sœurs vont à l'école, quant à Said, il est allé à l'école coranique, mais depuis qu'un "un enfant fou" l'incendia, il n'y a plus d'école pour lui. C'est sa mère qui lui apprend le Coran. Chaque matin, Said accompagne son père au centre-ville pour travailler. Celui-ci charge et décharge les marchandises des boutiques du centre-ville tandis que Said travaille comme cireur de chaussures. Quant à la mère de l'enfant, elle vend des jus et des beignets devant les écoles. Arrivé au centre-ville, Said se sépare de son père. Il s'installe devant l'Office de Protection sociale, situé à proximité de Caritas et cire les chaussures des employés. S'il n'a pas beaucoup de clients, il se dirige vers un arrêt de bus situé dans la même zone que Caritas et cire les chaussures des gens qui attendent le bus. Dès qu'il termine, il retrouve son père au travail et lui remet l'argent gagné. Concernant sa boîte de matériels, il la range chez un boutiquier ami de son père en mettant un identifiant afin de la distinguer des autres boîtes d'enfants en situation de rue. Ensuite, il se rend à Caritas pour

participer aux différents ateliers. À Caritas, il aime regarder la télé, dormir, manger et apprendre le français. Dans l'après-midi, il fait le *Hayram* et le soir il rentre chez lui avec son père.

Said alterne donc entre la rue, le programme d'assistance et la maison. L'enfant ne fume pas. Lorsqu'il mendie, il n'aime pas mentir comme certains enfants en prétendant être orphelins. A son avis, ce n'est pas bien de dire que ses parents sont décédés lorsqu'ils sont vivants car Dieu peut les emporter. Le vendredi, Said ne mendie pas, il va plutôt à la plage avec ses amis. Alors, s'il a faim, il vend des cigarettes.

Said a été raflé à plusieurs reprises, mis en détention à Nagad et déporté jusqu'à la frontière d'Éthiopie avec d'autres enfants. Ils reviennent néanmoins toujours à Djibouti après un long voyage. Souvent les enfants mendient et l'argent recueilli sert à payer les frais de transport. Normalement le billet coûte 1200 Fd (équivalent à 7 \$), mais lorsque les enfants sont nombreux, le prix des billets est réduit.

Le rêve de Said est de commencer à laver les voitures, puis devenir aide chauffeur de mini bus. Une fois avoir économisé suffisamment d'argent, il envisage d'acheter un taxi. Il compte travailler de longues heures pour devenir riche avec l'aide de Dieu et acheter une maison et une voiture pour sa mère.

*

Ali est né à Djibouti. Il a 13 ans. Ses deux parents sont djiboutiens. Il habite à Balbala. Après le décès de son père, sa mère s'est remariée et a eu 2 filles avec son beau-père. Il a suivi l'école jusqu'en 7^e année. Il l'a abandonnée à l'âge de 12 ans car il était en échec scolaire et il n'avait pas les moyens de couvrir les frais de cahiers.

Il a été introduit à la rue par des amis. Le premier jour, il a accompagné des amis, ils ont regardé un film dans un cinéma du quartier du centre-ville. Il est retourné chez lui. Le lendemain, il a repris le chemin de la rue et y a passé la nuit. Il commence alors à travailler comme ses amis en nettoyant les voitures et en aidant les chauffeurs de bus à trouver des clients. Dans la journée, Ali gagne environ entre 1500 (8 \$) à 3000 FJD (16 \$). Son argent est déposé chez un boutiquier de la

place qu'il connaît car il a travaillé chez lui un temps. Habituellement, il reste dans la rue deux ou trois nuits en dormant devant une mosquée à Q4. Lorsqu'il retourne chez lui, il aide sa mère à faire le travail ménager parce que ses sœurs sont petites. Parfois, il donne un peu d'argent à sa mère mais selon lui, son nouveau mari travaille pour elle. Il n'aime pas souvent rentrer chez lui car il veut gagner sa vie. Parfois lorsque son beau-père le croise au centre-ville, il lui demande de rentrer mais Ali refuse.

Il fréquente Caritas depuis quelques années. À Caritas, il aime dormir et participer à quelques ateliers. À maintes reprises, il a été interné au centre de détention de Nagad. Il a appris à se méfier de la police et évite les lieux de rafles. Selon Ali, une fois à Nagad, la police demande aux jeunes, surtout ceux de l'Éthiopie, de travailler gratuitement sur un chantier de construction situé dans le centre de détention. C'est un chantier de maisons de policiers. C'est ainsi qu'il s'explique les rafles régulières des enfants. Pour les petits, la police leur confie des biscuits et des cigarettes à vendre aux détenus.

Il envisage retourner à l'école ou s'inscrire à un cours de formation professionnelle en mécanique ou en électricité. En 2014, Ali avait entamé une formation en climatisation et chauffage au centre Al-Rahma.

*

Âgé de 13 ans, **Aden** est né à Djibouti d'un père djiboutien soudanais et d'une mère djiboutienne. Il est orphelin de père. Sa mère s'est remariée avec un militaire djiboutien. Il a 3 demi-sœurs et 2 demi-frères. La famille de l'enfant a déménagé au moins deux fois. Son beau-père est dans les forces de sécurité de Djibouti basées à Mogadishu. Il est souvent en conflit avec son beau-père car ce dernier "donnerait des ordres comme dans l'armée". Aden pense que son beau-père "veut son avenir", mais parfois il est attiré par la rue, le jeu avec les enfants. Il dort au moins deux nuits par semaine à la maison, surtout lorsque son beau-père est en mission.

Aden a fait l'école primaire jusqu'à la 5^e, mais il a été renvoyé de l'école à l'âge de 11 ans en raison de son taux d'absentéisme élevé. Il a commencé à fréquenter la rue suite à l'abandon scolaire parce qu'il avait beaucoup de temps libre. Inquiète, sa mère a demandé à sa sœur de lui trouver

une école. La tante d'Aden l'a inscrit dans un Centre de formation professionnelle des jeunes. Il a passé l'examen d'entrée qu'il a réussi. Il a été accepté pour la formation en mécanique. Mais lorsque Aden est retourné au Centre afin d'obtenir les informations relatives au démarrage des cours, personne n'a voulu le servir. L'enfant s'est découragé.

Grâce à un ami, Aden a commencé à venir à Caritas. Une des éducatrices lui a immédiatement parlé des LEC et des différentes formations offertes. L'enfant a exprimé son intérêt pour les LEC car il estimait qu'il avait oublié la langue française. Il a été inscrit au 2^e niveau des LEC. Lorsqu'il a fini le programme des LEC, il a demandé d'être inscrit à la formation professionnelle en électricité et il la suit les après-midi, tandis que le matin il travaille dans la rue, il nettoie les voitures.

Il a au moins 4 clients, deux taxis et deux voitures personnelles. Comme il a commencé à faire les prières cinq fois par jour selon les prescriptions de l'Islam, il arrête au moment de l'appel à la prière et confie son matériel à un de ses amis. Aden a négocié avec son ami qui continue de nettoyer les voitures durant son absence et les gains sont partagés. Il gagne environ 1600 FD par jour (équivalent à 9 \$). Il confie son argent à un boutiquier de la place et note le montant.

Aden alterne entre la maison, la rue et le programme d'assistance. Il ne fréquente pas régulièrement Caritas car les ateliers d'alphabétisation et de coloriage ne l'intéressent pas et ne sont pas adaptés à son âge. Toutefois, il participe aux activités de loisirs, dont les sorties en plage et il aime aider les éducateurs et éducatrices à organiser et à surveiller les plus petits. S'il y a des disputes entre eux, il fait la médiation.

De temps en temps, Aden allait au centre de développement communautaire (CDC)¹⁷ de son quartier pour jouer au soccer mais il constatait que les jeunes se disputent souvent et se battent à coup de pierres¹⁸. Par peur d'être mis en détention, il y va rarement. Concernant la

¹⁷ Les Centre de développement communautaire sont sous la tutelle du Ministère de la jeunesse, des sports, des loisirs et du tourisme. Ce ministère met à leur disposition diverses installations et des animateurs qualifiés dans le but d'organiser des activités à caractère social, culturel, sportif, artistique ou scientifique, pour les populations des quartiers, et en particulier, pour les jeunes.

¹⁸ On observe de plus en plus ce phénomène de jet de pierres entre jeunes des différents quartiers. Souvent des personnes sont blessées et des biens comme les voitures et les maisons sont endommagées. La police intervient et

consommation de l'alcool, du tabac, de la colle, Aden pense que la plupart des enfants ont expérimenté au moins une drogue et le font par imitation, certains à des degrés plus élevés que d'autres. Tous les enfants chiquent du tabac traditionnel essentiellement pour rester éveiller la nuit et se protéger de la violence de certains délinquants ou des hommes ivres.

Aden rêve de travailler à son propre compte dès la fin de sa formation, mais il n'a pas d'acte de naissance et il est donc inquiet pour son avenir. En octobre 2013, Aden a été inscrit à la formation professionnelle en climatisation et chauffage au centre Al-Rahma. Il a entamé sa formation en mai 2014, il a obtenu du matériel pour son insertion professionnelle. Il cherche de l'emploi. Comme deux autres jeunes de sa promotion, Aden fut recruté par une société créée par des jeunes. Cette société se dit disposée à recruter des jeunes adolescents sans acte de naissance car ils n'ont pas beaucoup de moyen pour payer des tarifs réguliers d'une part et d'autre part, elle souhaite aider ces jeunes en situation de rue.

*

Ahmed est né à Mogadishu. Il a 14 ans. Lorsqu'il était encore bébé, ses parents se sont disputés et sa mère est partie à Djibouti. Son père est mort lorsqu'il avait 4 ans. Il a été élevé par sa grand-mère paternelle. Il a fait l'école coranique dans laquelle il a subi de la violence car le maître battait les enfants. Lorsqu'il y a été blessé, sa grand-mère l'a retiré de l'école. Il garde en souvenir que, à l'âge de 8 ans, sa mère était revenue en Somalie et qu'elle ne l'a pas reconnu. Ensuite Ahmed a perdu sa grand-mère paternelle et il a été récupéré par sa mère. Il est donc venu à Djibouti avec sa mère qui s'était remariée et a 3 garçons et 2 filles. La famille habite à Hayableh, le quartier situé à Balbala. À Djibouti, Ahmed a commencé à travailler chez un de ses oncles qui était vendeur de fruits et légumes. Ahmed n'aimait pas rester à la maison car il y avait souvent des tensions entre lui et ses demi-frères et demi-sœurs. Sa mère encourageait le beau-père à le frapper pour le "discipliner". Ahmed avait souvent mal partout car le beau-père lui donnait des coups de pied comme s'il faisait la boxe avec un adulte.

met en détention les acteurs. Parfois, une quarantaine de jeunes peuvent être mis en détention et y séjournent environ une semaine.

Au fil des années, Ahmed a raconté ses problèmes à un ami qui l'a invité à l'accompagner au centre-ville, au quartier 4, pour regarder un film et oublier les soucis. Une fois, la nuit tombée, Ahmed ne voulait plus rentrer chez et l'ami lui a proposé de rester avec lui et dormir dans un coin de vente de khat à proximité du quartier 4. Le lendemain, les deux jeunes sont retournés à la salle de projection. La propriétaire du cinéma interpelle Ahmed et lui propose un travail. Comme l'enfant avait une expérience de travail dans le service à la clientèle (dans la vente de fruits et légumes), il a accepté. Il n'est plus retourné chez lui. Pendant un certain temps, il n'a pas été payé. À l'approche de l'Eid, Ahmed réclame son argent à la propriétaire et elle refuse. Mécontent, Ahmed casse une des vitres de la salle de projection. Ses amis l'ont aidé et lui ont acheté des vêtements et des chaussures de l'Eid. Ahmed a beaucoup apprécié l'aide de ses copains.

Le lendemain de l'Eid, ses amis l'ont amené à Caritas. À Caritas, Ahmed participe aux activités, mange et se lave. Il a commencé à laver les voitures et gagne environ 1000 Fd par jour (équivalent à 5.50 \$). Il travaille souvent à la place d'Éthiopie, une rue des boîtes de nuit. Ahmed alterne entre la rue et le programme d'assistance. Comme beaucoup d'enfants, Ahmed a été raflé et mis en détention à Nagad à maintes reprises. Une fois à Nagad, les policiers font travailler les jeunes. Ahmed a aussi été déporté au moins à deux reprises jusqu'à la frontière de la Somalie. Néanmoins, ils réussissent toujours à revenir à Djibouti, soit en marchant ou en prenant les bus gratuitement. Parfois certains chauffeurs de bus ont pitié d'eux. Comme ils sont d'habitude nombreux, environ une dizaine, ils n'ont pas peur de marcher. Ils s'assurent surtout d'avoir de l'eau à cause de la chaleur. Ahmed rêve de retourner chez lui à Mogadishu ou d'immigrer aux États-Unis.

*

En conclusion, il se dégage des portraits des filles et des garçons des parcours différents mais en même temps des similitudes frappantes pour certaines dimensions. La majorité des enfants sont issus de familles recomposées. Les relations entre les parents, enfants, beaux-parents et demi-

frères et demi-sœurs sont tendues voir parfois conflictuelles. Certains des enfants exercent des activités ludiques, d'autres mendient ou travaillent un peu. Tous les enfants ont commencé à fréquenter graduellement la rue. Les enfants ont une expérience de la rue, ils ont développé des stratégies de survie. Ils savent détecter les situations à risques, telles qu'éviter les lieux de rafles, se déguiser en garçons, avoir un copain qui les protège, surtout pour les filles.

CHAPITRE 4 :

Cadre théorique et Analyse des résultats

L'analyse des données recueillies grâce aux entretiens semi-dirigés avec 10 enfants en situation de rue à Djibouti (5 filles et 5 garçons) et nos observations directes et participatives s'inscrivent dans un questionnement relatif à leur expérience sociale particulière. La discussion autour des facteurs de répulsion du foyer donnera un aperçu des différents défis auxquels font face les enfants en situation de rue. Ce chapitre sera organisé autour de quatre parties. La première partie sera consacrée au cadre théorique qui nous permettra de définir les concepts centraux de notre question de recherche. Quant à la deuxième partie, il s'agira de faire l'analyse de facteurs de répulsion du foyer. La troisième partie traitera les stratégies de survie des enfants dans la rue. Finalement la quatrième partie nous permettra de présenter le rôle de Caritas dans le vécu des enfants en situation de rue à Djibouti.

*

1. Cadre théorique- Définition des concepts centraux

Devant l'absence du constat d'une perspective théorique unificatrice permettant d'aborder les dimensions de la situation des enfants de rue, nous rappellerons les concepts fondamentaux formulés pour l'exprimer, puis, ensuite la spécifier à l'occasion de notre enquête.

Notion d'enfance

L'enfance est une construction sociale et historique, comme l'ont analysée des historiens, des anthropologues et des sociologues. Dans son ouvrage, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960), Philippe Ariès démontre qu'à l'époque médiévale, le sentiment de l'enfance, soit la conscience de la particularité enfantine n'existait pas (Ariès 1960 : 134). En fait, la conception constructiviste d'Ariès a permis de révéler que la conception moderne de l'enfance était historiquement spécifique. Les travaux de l'anthropologue Margaret Mead, à partir des facteurs socioculturels façonnant les mondes enfantins différenciés produits dans divers contextes, ont montré conjointement qu'il s'agissait d'un domaine culturellement construit. (Girard 2005 :7).

Le critère primordial de la distinction entre l'enfance et l'adulte est l'âge. Selon Archand (1993 :30), la représentation moderne occidentale de l'enfance a émergé au 20e siècle avec une exploration systémique de l'enfance qui fut essentiellement menée par la biologie, la psychologie, les sciences de l'éducation et la sociologie. Cette vision dominante retrace une enfance distincte et séparée de l'adulte qui constitue une phase cruciale dans le développement de l'être humain. L'adulte idéal est ainsi perçu comme une personne possédant des capacités cognitives identifiables témoignant un niveau de maturité, un être rationnel, physiquement autonome et indépendant en opposition à l'enfant qui ne possède pas encore à cette étape ces capacités. (Girard 2005 :8). De ce fait, l'enfance est marquée par l'innocence et la dépendance. Cette vision constitue le fondement initial des discours sur les droits des enfants orientés vers la protection, les présentant comme des créatures fragiles.

En réaction à cette approche protectionniste dominante, une vision proclamant la nécessité de faire participer les enfants émerge dans le discours de l'UNICEF. Ce discours souligne l'importance de faire participer les enfants aux décisions qui les concernent eu égard à leur âge et à leur degré de maturité. Néanmoins, la Convention relative aux droits des enfants ne propose guère un cadre clair pour la concrétisation et l'application de ce droit dans les politiques et les interventions. Aussi, les États mentionnent dans leur politique que le droit à la participation et l'intérêt supérieur de l'enfant sont pris en compte sans fournir des exemples mettant en évidence cette application.

Dans certaines sociétés, la "puberté" constitue un facteur de distinction entre l'adulte et l'enfant. C'est notamment le fait dans la société djiboutienne. Par exemple, le mariage précoce est une réalité surtout dans le milieu rural. La fille peut être mariée dès l'apparition de ses menstrues marquant symboliquement son entrée dans l'âge adulte.

Bourdieu souligne une distinction entre l'âge biologique et l'âge social. Les rapports entre l'âge social et l'âge biologique sont très complexes car fondés sur une lutte de pouvoir entre jeunes et vieux. Cette division entre les âges est arbitraire car la jeunesse est construite et socialement

manipulée en termes de dépendance et d'indépendance, de maturité, rationalité, autonomie/innocence, fragilité (Bourdieu, 2008 : 80). Aussi l'attribution d'une limite d'âge fixée à 18 ans comme le fait la convention ne rend pas justice à la diversité d'expériences vécues dans certaines cultures où des jeunes de 15-16 ans sont des chefs de famille.

Georges Duby, (1984 :143), lui aussi montre bien comment, au Moyen Age, les limites de la jeunesse étaient l'objet de manipulations de la part des détenteurs de patrimoine qui devaient maintenir en état de jeunesse, c'est-à-dire d'irresponsabilité, les jeunes nobles pouvant prétendre à la succession.

Pour en venir à la Convention internationale des droits des enfants, adoptée en 1989, elle définit un enfant comme, «tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable » (Tessier 1998 :163). C'est un état sans genre, uniforme, pendant lequel la personne est essentiellement représentée par sa nouveauté, son innocence, son immaturité. Il s'agit d'une catégorie particulière de sujets de droits, sans obligations. Le fondement idéologique de cette déclaration onusienne repose sur la conception de l'enfant en tant qu'un être fragile qui mérite protection. Réduire la définition de l'enfant à sa caractérisation juridique c'est sans doute gommer les définitions sociales de l'enfant qui, comme en Afrique, par exemple, tendraient à le considérer comme un acteur social, et pas simplement comme un être à protéger.

La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant adoptée en 1990 permet, en effet, de rééquilibrer et d'adapter la convention internationale aux contextes culturels spécifiques de l'Afrique en mettant l'accent sur les devoirs des enfants. Ainsi, elle veille à intégrer l'enfant dans la notion de « groupe », et lui impose, à la différence de la Convention des Droits de l'enfant, des devoirs. Elle précise, dans son article 31, que « Tout enfant a des responsabilités envers sa famille, la société, l'État et toute autre communauté reconnue légalement ainsi qu'envers la communauté internationale ». L'importance spécifique donnée ici au groupe, pouvant aller jusqu'à l'emporter sur l'individu, reflète la prise en compte des coutumes sur le continent africain.

Dans la société djiboutienne, le discours convenu à propos de l'enfant le renvoie à un don de Dieu, à la sécurité de ses parents âgés, à la continuité de la patrilinéarité (transmission du nom, des biens, des privilèges et devoirs politiques, économiques et religieux, du père au fils. (Voir Tahon, 1995).

Cette image bienveillante ne correspond pas exactement à la situation des enfants dans la rue. La littérature scientifique a fini par évoquer la notion "enfants en situation de rue" pour approcher la complexité et l'hétérogénéité de cette catégorie d'enfants. Lucchini (1998 : 34) évoque les difficultés pratiques pour définir les enfants des rues et il considère que : « la notion même d'enfant de la rue est un concept à la recherche d'un objet » pour illustrer le flou qui entoure cette notion, ou plutôt les contours incertains de la population qu'elle désigne.

Dans les années 1980, les enfants évoluant dans les rues des grandes villes ont été désignés par le terme d'"enfants des rues", un vocable qui met l'accent à la fois sur le lieu qu'ils occupent et l'absence des liens continus entretenus avec les membres adultes de leur famille (Panter-Brick, 2002 : 150). Dans les années 1990, les recherches se sont penchées sur une description des modes de vie dans les rues dans différents contextes et ont relevé une différenciation entre deux groupes d'enfants des rues : les enfants dans la rue et les enfants de la rue (Girard, 2005 : 13). Le terme "enfants dans la rue" désigne les enfants qui gardent un contact régulier avec leur famille tandis que les "enfants de la rue", beaucoup moins nombreux mais plus visibles, sont en rupture totale ou presque avec leurs familles, ils évoluent dans l'espace physique, économique et culturel de la rue, qui devient leur principal lieu de socialisation, leur cadre de vie quotidienne (Pirot, 2004 : 17). Une telle typologie qui suppose que les enfants dans la rue et les enfants de la rue vivent des ruptures familiales, sociales et économiques, mais à des degrés divers, s'est révélée insatisfaisante pour illustrer la complexité sociale du phénomène. Toutefois, il est admis qu'une classification des enfants demeure utile afin de distinguer les enfants qui travaillent dans les rues de ceux qui y vivent, mais cette classification doit impérativement reconnaître l'hétérogénéité des ensembles qu'elle produit.

En outre, les connaissances récemment accumulées sur ce groupe d'enfants ont démontré que ceux-ci se déplacent avec une grande fluidité dans et hors des rues et que leurs expériences et

réseaux ne peuvent être confinés à cet espace limité. Ce constat a contribué au changement de perspective, initié à la fin des années 1990, reflétant un déplacement du regard sur les rues en tant qu'environnement inacceptable et malsain pour l'enfant vers les enfants eux-mêmes, leurs expériences spécifiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Panter- Brick, 2002 : 148).

Parmi les nombreuses critiques formulées au vocable d'enfants des rues, on retrouve qu'une simple emphase sur les rues tend à réduire les vies des enfants à cette unique dimension ne permettant pas de rendre compte de l'ensemble de leurs mouvements et représentations. (Girard, 2005 : 14). En effet, certains d'entre eux travaillent dans la rue comme cireurs de chaussures, nettoyeurs de voitures, etc afin d'apporter une contribution financière à leur famille et le soir, ils rentrent chez eux. D'autres sont nés et habitent dans la rue avec un membre de la famille ou en groupe. Certains correspondent à l'image plus traditionnelle que l'on se fait des enfants des rues : réunis en petits groupes exclus, autonomes, pour lesquels la rue est le domicile, la cellule affective, le lieu de socialisation ; ils se sont enfuis ou ont été expulsés de leur famille, ils vivent sans la supervision et la protection d'un adulte responsable.

Bref, le terme "enfants des rues", au même titre que la distinction entre les "enfants de la rue" et « enfants dans la rue » nous semble assez simpliste. De ce fait, le terme « enfants en situation de rue » nous semble plus approprié pour illustrer la diversité et la complexité des rapports que les enfants entretiennent avec la rue (Girard, 2005 : 14).

Tout comme la définition de l'enfance, les différentes appellations faisant référence aux enfants en situation de rue sont sujettes à contestation. De l'analyse des données de ma recherche, certains traits des enfants en situation de rue ressortent. Parmi ces traits, on retrouve des enfants accompagnés, des enfants qui exercent le *Hayram*, des jeunes travailleurs et des jeunes filles. Il sera aussi pertinent de retracer la localisation géographique des groupes d'enfants en situation de rue.

Il est en effet essentiel d'aborder la déconstruction ou la délimitation de la rue tant sur le plan symbolique que sur le plan spatial. Selon Ricardo Lucchini, les connotations du mot « rue » changent non seulement selon les cultures et les pratiques sociales, mais aussi selon les couches

sociales et les caractéristiques de l'espace urbain. Pour les uns, « la rue est un milieu de vie, pour les autres elle est synonyme d'anomie, d'anonymat et de permissivité. Elle apparaît alternativement comme un espace complémentaire à la socialisation familiale, comme un prolongement de l'espace domestique, ou alors comme un lieu qui remet en question toutes les valeurs apprises au sein de la famille » (Lucchini 1993 :17). De ce fait, le regard que l'on porte sur les enfants en situation de rue dépend de connotations associées à cet espace rue.

Pour les enfants, la rue est un lieu d'apprentissage. Cet apprentissage concerne la connaissance des personnes et de leurs comportements (Lucchini, 1996 :84). Par exemple, ces enfants connaissent les commerçants, les policiers et même ceux qui fréquentent régulièrement les bars ou restaurants et qui leur donnent à manger.

L'observation de leur vie quotidienne peut être analysée selon la perspective de la sociologie de l'expérience ((Dubet, 1994) : les enfants en situation de rue sont des acteurs sociaux capables d'interagir avec les éléments qui les entourent et de valoriser les ressources dont ils disposent. Ils manifestent une capacité d'interprétation qui leur permet de tirer leur épingle du jeu des situations ou des événements qui se présentent à eux.

Les enfants se connaissent et tissent des liens dans la rue. Ils construisent une vie sociale. Ils développent des stratégies de survie. Les modalités de socialisation et les processus de subjectivation diffèrent énormément d'un groupe de mineurs à un autre. Les enfants peuvent changer de statut au fil du temps et au fur et à mesure qu'ils acquièrent des nouvelles compétences. Les enfants construisent le sens associé à l'appropriation de la rue. Cette construction se fait à travers l'expérience de la rue au fur et à mesure des interactions et des hasards.

Reste que leur expérience est marquée par la marginalisation et l'exclusion, plus ou moins volontaire. Le concept d'exclusion sociale repose en général, sur eux grands principes dépassant le caractère trop économique, voire monétaire du concept de pauvreté. Le premier est une conception « institutionnaliste et juridique » « correspondant à la non-réalisation des droits sociaux de base garantis par la loi ». Les politiques de lutte contre l'exclusion sont entendues comme la création et l'extension des droits sociaux, « l'idée d'une citoyenneté retrouvée ». C'est

la définition retenue par l'Observatoire européen des politiques nationales de lutte contre l'exclusion sociale.

Tandis que le second principe reprend une définition de l'exclusion sociale de R. Castel (1999 :15). Elle part du contexte d'évolution technologique et sociale comme source d'exclusion. L'exclusion sociale est alors définie soit « comme une incapacité d'expression de la situation vécue [...], c'est-à-dire une anomie sociale », soit comme engendrant « une culture de l'exclusion [...], des modes de vie spécifiques dans des groupes sociaux considérés par la société comme déviants, voire dangereux ».

Plus spécifiquement, le cadre théorique décrit ci-dessus permet d'approcher les questions suivantes : (1) Quel est le parcours des enfants, de la famille à la rue? (2) Comment les enfants en situation de rue vivent leurs expériences ? Comment négocient-ils leurs places dans les lieux publics? Comment les parcourent-ils quand ils sont des garçons ? Quand elles sont des filles? (3) Quel est le rôle de Caritas ? Ces questions reposent sur l'hypothèse selon laquelle :

Le départ de sa famille est le produit d'une combinaison des contraintes qui poussent l'enfant vers la rue et son choix d'y vivre.

Après avoir dégagé les concepts fondamentaux, il sera pertinent d'analyser des facteurs d'expulsion du foyer familial pour des jeunes filles et des jeunes garçons en situation de rue à Djibouti. Nous analyserons ainsi le parcours des enfants ainsi que les stratégies de survie une fois dans la rue.

A Djibouti, le phénomène des enfants en situation de rue est en partie lié à celui des réfugiés, des déplacés internes et des immigrants. Cependant, il ressort de mon étude qu'il existe également des enfants de nationalité djiboutienne qui vivent dans les rues et qui ne sont pas scolarisés. Sur la base des données recueillies par Caritas et mes propres observations, les enfants en situation de rue sont pour la majorité des garçons, toutefois il y a aussi des filles et des bébés. Selon les statistiques de Caritas, les enfants en situation de rue qui fréquentent le centre sont au nombre d'environ 154 pour l'année 2012, 134 garçons et 20 filles. À Djibouti, la dernière enquête sur les enfants en situation de rue de 2000 s'est surtout centrée sur des caractéristiques d'appartenance

aux pays d'origine et il n'existe pas de chiffres estimatifs du nombre d'enfants en situation de rue. Selon les témoignages des intervenants (e) de Caritas, des discussions avec les autorités politiques, avec des amis et des collègues ainsi que selon mes observations, les enfants en situation de rue sont de plus en plus visibles et commencent à susciter la préoccupation des autorités.

Les enfants en situation de rue ne forment pas un groupe homogène. Pour certains, ils passent toute la journée et la nuit entre la rue et le programme d'assistance de Caritas. Cette catégorie d'enfants est souvent issue de l'immigration. Pour d'autres, ils alternent entre le foyer, la rue et le programme d'assistance. La rue a une fonction utilitaire, ils y travaillent, y mendient, y jouent avec les amis, puis ils rentrent chez eux. En 2012, le nombre d'enfants qui fréquentent Caritas s'élève à 154, dont la majorité sont des garçons provenant de l'Éthiopie, suivi des Somalis et des Djiboutiens.

Statistiques des enfants en situation de rue en 2012 inscrits à Caritas

Genre	Origine			Total
	Éthiopie	Somalie	Djibouti	
Garçons	65	39	30	134
Filles	12	5	3	20
Total	77	44	33	154

2. Facteurs de répulsion

La famille et la rue

La famille est considérée occuper une place centrale en tant que cellule de base de la société. Elle est décrite comme le premier lieu où l'enfant doit jouir de protection, elle doit répondre à tous ses besoins (survie, développement et protection), selon la convention relative aux droits

des enfants que Djibouti a ratifié en 1990. Antérieurement, lorsque les parents ne pouvaient pas assumer leurs rôles, c'était la famille élargie proche qui prenait la relève. Les familles pouvaient compter sur le réseau d'entraide constitué des membres de familles, du clan ou même de l'ethnie.

Comme nous avons pu le constater, la majorité des enfants de notre corpus sont issus des familles divorcées, monoparentales ou recomposées. La majorité des enfants de notre corpus ont des contacts avec un membre de leur famille immédiate ou élargie. Avec la conjoncture économique affichant des taux élevés de pauvreté, de chômage, d'exode rural et d'immigration, la cohésion sociale est de plus en plus perturbée et devient très restreinte. Par ailleurs, selon l'Enquête djiboutienne sur la Santé de la Famille (PAPFAM/Ministère de la Santé 2012 : 13), on remarque que, sur le plan national, la proportion des femmes chefs de ménage est relativement élevée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural : près d'un chef de ménage sur quatre (23,0 %) est une femme et 66 % des femmes chefs de ménage sont veuves, 9,0 % sont divorcées et 3,7 % sont célibataires. Même si l'enquête ne fournit pas de données sur les familles recomposées, il est fort probable que beaucoup de femmes divorcées ou veuves ont fondé d'autres familles et sont par conséquent en une famille recomposée.

Les récits des enfants mettent en exergue aussi la mobilité spatiale des familles ainsi que les stratégies de survie développées.

Certains ont besoin de disposer d'une référence stable, surtout pour ceux qui n'ont pas de résidence fixe et ont connu une mobilité spatiale démultipliée. **Aden**, par exemple, pendant une période, rentrait chaque soir chez lui cependant le déménagement de sa famille dans un nouveau quartier qu'il n'aime pas l'a découragé. Selon ses dires, la nouvelle maison est probablement hantée par le diable. J'ai constaté que la crainte de l'exclusion socio-affective est présente chez la plupart des enfants et elle influence les relations qu'ils entretiennent avec l'environnement socio-familial. C'est le cas du petit **Moh** qui rejette sa mère, car elle l'a abandonné lorsqu'il était petit. Pour d'autres enfants, la famille constitue une entité qui a plusieurs formes. Tantôt l'enfant considère « famille » la personne avec laquelle il ou elle réside, le nouveau beau-père ou la nouvelle belle-mère, tantôt le voisin. Les contours de la famille sont flous et ils changent régulièrement.

J'ai également observé qu'il existe un besoin identitaire chez certains de ces enfants. À deux reprises, en quittant le lieu du programme d'assistance, des enfants m'ont approchée et m'ont proposé de les adopter. Cette quête d'adoption traduit une quête identitaire qui passe par une recherche d'objet de référence et de stabilisation du réseau des interactions sociales de l'enfant. À ce propos, il est intéressant de constater que certains enfants appellent non seulement *frères* d'autres enfants qui ne le sont pas, mais les présentent comme tels aux adultes, aux animateurs en particulier. Une première explication est la recherche de repères, de continuité auprès des organisations d'assistance. Ainsi, un enfant qui est accepté dans une telle organisation cherche à y introduire un camarade. D'autres part, l'enfant cherche à tromper l'adulte, cela fait partie du jeu de cache-cache que les enfants défavorisés livrent aux adultes qui s'occupent d'eux en tant qu'animateurs ou éducateurs. Ce jeu ne s'explique pourtant pas seulement par son côté ludique; il fait souvent partie d'une stratégie qui permet à l'enfant de diminuer sa visibilité face à un adulte. Selon les animateurs et les bénévoles, au démarrage de l'intervention « Écoute », les enfants donnaient rarement leur vrai nom et cela compliquait davantage l'identification des parents. En cachant des informations ou en donnant de fausses, l'enfant dispose de ressources qui lui permettront, si nécessaire, d'opérer une retraite tactique, de s'éloigner pendant quelque temps de l'adulte ou de l'institution. Par ce jeu, l'enfant espère augmenter ses capacités de négociation.

Selon les propos d'une des intervenantes, les enfants manqueraient de modèle de père. Lisons **Stéphanie**¹⁹ : *"Un enfant se réfère par rapport à un papa, une mère ou un oncle. Pour moi, ces enfants, je les perçois en principe comme des enfants qui sont en grande détresse, tous. Moi quand je viens ici, c'est vrai, je vois cette injustice, je suis une éternelle rebelle contre toutes les sociétés qui profitent de leur richesse et qui ne redonnent pas aux pauvres. Moi je trouve ça triste, de voir des enfants qui se retrouvent dans des conditions de vie auxquelles je ne souhaiterais même pas à un animal d'accompagnement. Je les vois dormir dans la rue et se battre pour un morceau de pain, la vie qu'ils mènent dans la rue. Ça me fait mal au cœur. Qu'un adulte choisisse de vivre dans la rue, c'est autre chose, mais qu'on y mette des enfants comme trois, quatre ans*

¹⁹ Le prénom a été changé

ou dix, même des gamins, des adolescents. Lorsque je vois des adolescents comme « Chiné » qui galère même s'il a été un peu encadré. Dommage, c'est qu'ici, on ne leur donne pas une chance de réussir quelque chose dans la vie. Ce n'est pas sur nous, bénévoles, moi je ne suis même pas enseignante à la base, je ne suis rien. Il faut plutôt compter sur des structures et des encadreurs en permanence, pour les former, mieux que de voler".

Le départ vers la rue

Généralement, la transition à la rue se fait progressivement. L'enfant sort de chez lui, grâce à l'aide d'un ami, et il commence à rentrer à des fréquences et des périodes irrégulières. Il commence par y passer quelques heures avant de se stabiliser définitivement dans la rue. Comme l'observe lui aussi Ricardo Lucchini (1998 : 351), "Le caractère progressif du mouvement ne concerne pas seulement un mouvement matériel vers la rue et d'éloignement du domicile familial. Il comporte aussi une activité symbolique d'appropriation de la rue et de distanciation par rapport au lieu de départ. Le degré d'appropriation symbolique (représentations) de la rue d'une part, et celui de la distanciation par rapport au lieu de départ d'autre part (domicile familial, etc.) varient beaucoup d'un enfant à l'autre. Cela augmente la diversité des situations personnelles des enfants qui se trouvent dans la rue".

Se pose effectivement la question du choix de la rue par tel enfant et pas par tel autre ? Pourquoi tous les enfants vivant une situation de pauvreté, de violence, ou de rupture sociale ne se retrouvent-ils pas dans la rue ? Comment expliquer qu'un facteur devient un évènement, provoque une rupture ? S'agit-il de l'addition des effets des facteurs comme la pauvreté, la violence ? Si le départ de l'enfant pouvait seulement être attribué à la misère et aux violences, le nombre d'enfants en situation de rue augmenterait substantiellement. Ce qui nous mène à penser que la pauvreté et la violence ne suffisent pas seulement à expliquer le départ de la maison. Il est trop simple d'invoquer la misère, la violence, la promiscuité, l'instabilité des relations familiales et du couple parental, l'absence d'adultes responsables, la forte mobilité spatiale du groupe familial, le travail précoce de l'enfant dans la rue et dans le secteur informel,

l'expulsion scolaire etc. pour expliquer le départ de l'enfant. Considéré de manière isolée, un facteur, même important, n'explique rien.

Toujours selon Lucchini (1998 : 352), "la simple addition des effets, propres à chacun des facteurs n'a pas de sens. Ce qui relie les facteurs entre eux, ce qui fait qu'un facteur devient un événement, se transforme en rupture, dépend du sens que l'enfant et son entourage lui attribuent. De ce fait, l'identification de ces ruptures est indispensable pour reconstituer une partie de la trame biographique de l'enfant qui quitte la maison. La complexité et la nature progressive du mouvement vers la rue est la conséquence d'un mélange subtil entre les effets contraignants de l'environnement (social et spatial), le vécu de l'enfant et ses propres ressources (affectives, identitaires, sociales, physiques)".

Par exemple, **Dekha** n'aime pas rester dans la rue car elle craint d'être victime de viol, d'autres agressions ou d'une rafle. Ces agressions sont souvent très différentes d'un enfant à l'autre, l'âge et le genre étant en particulier des facteurs distinctifs importants. Cela explique pourquoi des contraintes environnementales semblables ne produisent pas des réactions standardisées. On observe au contraire des différences importantes dans les modalités de départ, les degrés d'éloignement du domicile familial, le nombre de départs, la fréquence de l'alternance entre les départs et les retours à la maison, et le choix de la destination qui n'est pas toujours la rue. Par exemple, **Ali** et **Aden** retournent fréquemment à la maison pour se changer, voir leur mère ; toutefois, ils préfèrent travailler et subvenir à leurs besoins eux-mêmes et ne pas dépendre de leur beau-père ou même de le rencontrer. Selon les témoignages des enfants de notre étude, au début, ils voient dans la rue une vie qui peut leur apporter certains avantages qu'ils ne connaissaient pas antérieurement. Ce choix dépend des expériences qu'a vécues l'enfant, c'est le résultat d'une évaluation subjective propre à l'enfant. Cette décision va marquer le début d'une nouvelle étape dans la vie du jeune. Tous les enfants passent par des phases, surtout ceux qui décident d'y rester.

Bref, les enfants de notre corpus sont plus ou moins insérés dans plusieurs types de champs : la rue, le programme d'assistance, la maison, sans que l'un ou l'autre de ces champs ne prenne clairement le dessus. Comme le remarque encore Lucchini (1996 : 34), « le champ se définit non

seulement par l'ensemble des positions qu'il contient mais aussi par les enjeux et intérêts spécifiques qui lui sont propres". Ils ont des représentations différentes des champs qu'ils occupent. J'ai observé que les enfants ont une attitude ambivalente de la rue, à la fois valorisante et dévalorisante. Certains d'entre eux accordent à la rue un statut hiérarchique plus élevé. Elle constitue un lieu de vie, un "choix" pour Ahmed, Simane, Marwo, Salma. Par exemple, pour **Ahmed**, le champ de la rue a un statut plus élevé que les autres champs. Il vit dans la rue, il y dort, il y travaille et il y joue. Il entretient également des relations suivies avec certains passants ainsi qu'avec des commerçants de la place. Tandis que pour d'autres, la rue représente un lieu de passage, elle a une fonction utilitaire, comme c'est le cas de Dekha, d'Aden et de Said. Ils retournent plus ou moins régulièrement chez eux pour dormir. **Dekha**, par exemple, réside chez sa grand-mère, elle se rend dans la rue pour mendier quelques heures chaque jour après sa participation au programme d'assistance et ensuite elle rentre chaque soir chez elle. Par ailleurs, **Aden** choisit de rentrer chez sa mère quand son beau-père est absent de la maison, mais régulièrement le vendredi. Écoutons-le : *"J'aime rentrer chez ma mère les jours que mon beau-père fait la garde et les vendredis, d'une part pour éviter les disputes avec ce dernier et d'autre part, afin de mettre des vêtements propres pour la prière de vendredi. Pour cette prière de vendredi, il est recommandé aux hommes de la faire à la mosquée en groupe. Selon la tradition islamique, les hommes ont davantage de récompenses lorsqu'ils effectuent la prière en groupe."* Pour d'autres comme **Said**, la rue a une fonction utilitaire et ludique. Il quitte sa résidence tôt le matin accompagné de son père pour venir au centre-ville : *"Le matin, papa travaille tandis que moi je cire des chaussures à la place Abdo OPS (office de protection sociale). Je finis mon travail tôt le matin par exemple aujourd'hui j'ai gagné 300 Fd (2 \$) que j'ai donné à mon père"*.

Ces quelques exemples illustrent la situation familiale et résidentielle différenciée des enfants, les interactions et les allers et retours entre le foyer, la rue et le programme d'assistance. Les enfants ont vécu plusieurs changements de résidence en raison de la mobilité spatiale de leurs parents. Cette mobilité ne se limite pas aux enfants de notre corpus, elle touche les enfants défavorisés de Djibouti, en général. Ces nombreux déplacements des enfants d'un lieu de résidence à un autre sont des stratégies de survie. Le changement de résidence est d'autant plus intense que l'organisation familiale repose sur une structure monoparentale.

On note également l'importance et l'impact de l'immigration sur ces enfants. Quatre des dix enfants ont un des parents qui proviennent de l'Éthiopie ou de la Somalie et ces enfants sont issus de la deuxième génération d'immigration. Même si, comme nous l'avons souligné dans le chapitre 1, le contexte historique a été marqué par un métissage important des populations de la région, reste que la situation post-indépendante de Djibouti fragilise très largement des immigrés pauvres. Toujours par rapport au parcours des enfants, le travail irrégulier des parents exacerbent leur exclusion sociale.

Les activités des pères et mères et la pauvreté

La plupart des parents des enfants de notre corpus travaillent dans le secteur informel, une minorité dans le secteur formel. Le secteur informel est caractérisé par le non-respect des lois sociales, du paiement d'impôts, les concurrences déloyales etc. Force est de constater l'attitude ambiguë des autorités gouvernementales, tantôt le secteur informel est réprimé parce que le secteur formel (la chambre de commerce de Djibouti) se plaint de cette concurrence ; tantôt on observe une indifférence ou une tolérance s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté du gouvernement. Les hommes (pères et beaux-pères) exercent des travaux manuels en tant que porteurs, vendeurs ambulants, aides chauffeurs ou font de la revente de divers articles. Les plus "chanceux" peuvent travailler sur des chantiers de construction.

Par exemple le père de Said est porteur au centre-ville, celui de Salma est aide-chauffeur et le père de Moh revend des articles volés. Sur les 10 enfants enquêtés, seulement deux beaux-parents exercent des activités du secteur formel, en l'occurrence le beau-père d'Aden qui est militaire basé à Mogadisho dans la mission de maintien de paix AMISON et celui d'Ali qui est policier. Tandis que les femmes vendent des aliments devant les écoles, vendent du khat ou ramassent les ordures ménagères. Parfois, elles font des travaux domestiques comme le lavage de linge ou le nettoyage de grandes surfaces. D'autres mendent accompagnés de jeunes enfants.

Rappelons que l'économie djiboutienne est de fait une économie basée essentiellement sur le secteur tertiaire et les services (ports, bases militaires et garnisons, transports, communication, commerce, tourisme, etc) qui concourt aux trois quarts du PIB avec un secteur informel

important. Dans le secteur informel, une femme de ménage adulte touche environ 100\$ par mois en fonction du lieu du travail et du statut de l'employeur. Les femmes de ménages célibataires passent la nuit dans la maison de leur employeur et elles sont nourries, ce qui justifie les salaires bas. Pour celles recrutées par des locaux, cette relation de travail n'implique pas la signature d'un contrat fixe ou permanent. Pour le recrutement, l'unité familiale puise volontiers dans le cercle des domestiques ou des réseaux tels que les voisins. Les femmes de ménages embauchées par des expatriés signent un contrat et leur employeur a l'obligation de les déclarer à la caisse de protection sociale. En revanche, elles doivent détenir une pièce d'identité djiboutienne ou disposer d'un permis de travail valide. Or, ceci n'est pas le cas pour les mères des enfants de notre corpus. Elles se retrouveront plutôt dans la catégorie des femmes de ménages, employées par des locaux sans contrat mais avec un engagement basé sur un montant mensuel fixe. Étant donné qu'elles ont des enfants, la nuit, elles rentrent chez elles. C'est le cas des mères de Simane et d'Arksan qui ont exercé ce métier dans le passé. Seulement, la mère de Marwo, résidente en Éthiopie, est vendeuse de khat. D'autres, sont des mères au foyer, comme c'est le cas de la mère d'Ali et d'Aden. Quant aux jeunes filles en situation de rue, certaines ont fait le travail domestique sur une base journalière ou mensuelle/temporaire. Elles peuvent gagner jusqu'à un montant de 10.000 FD équivalent à 50\$ par mois.

Accès à l'éducation

Les enfants en situation de rue n'ont guère accès aux services sociaux de base que sont l'éducation et la santé. Les différentes sources statistiques utilisées dans l'Étude UNICEF (2014 : 44²⁰) concordent pour estimer que 37,4 % des enfants ne sont pas scolarisés au primaire et 47,9 % ne sont pas scolarisés dans l'enseignement moyen. Au primaire, les populations nomades et particulières constituent la majorité des enfants non scolarisés (17 944 enfants contre 16 795 enfants des populations sédentaires et ordinaires). Selon la même source, la proportion des populations nomades et particulières non scolarisées atteint 69 % au primaire et 80 % au moyen. Les disparités liées au genre sont également importantes avec un écart d'environ 9 points dans

²⁰ Étude sur les enfants déscolarisés et à risque de le devenir, Ministère l'Éducation et l'UNICEF

le taux d'enfants non scolarisés entre filles et garçons, écart plus prononcé encore dans les zones rurales. Ces statistiques nationales corroborent les discours des enfants dont la majorité sont déscolarisés. Sur les 10 enfants de notre corpus, 7 ont entamé l'école primaire, mais ils l'ont abandonnée pour diverses raisons : absence d'acte de naissance; faible rendement scolaire ; manque de moyens pour l'achat du matériel scolaire.

Enregistrement des naissances/forme d'exclusion sociale

Une des formes d'exclusion dont sont victimes les enfants en situation de rue à Djibouti pourrait être caractérisés de violence institutionnelle. Cette violence institutionnelle se traduit au non enregistrement à la naissance. Tous les enfants de notre corpus ne disposent pas d'acte de naissance, donc légalement, ils n'existent pas sur le plan juridique. Pourtant Djibouti a ratifié la convention des droits des enfants, par conséquent, chaque enfant vivant sur le territoire djiboutien doit être enregistré à la naissance, obtenir un certificat d'acte de naissance, au regard du statut des parents. L'article 7 de la Convention internationale des droits des enfants reconnaît à chaque enfant le droit d'être enregistré à sa naissance par les autorités de l'État dans la juridiction duquel il est né. L'enregistrement des naissances constitue l'acte d'enregistrer officiellement la naissance d'un enfant par les autorités compétentes. Il s'agit d'un document officiel permanent attestant l'existence de l'enfant. Un enfant non enregistré n'existe pas légalement et donc cet enfant n'est pas compté. Ceci est une forme de violation des droits des enfants et constitue également une violence institutionnelle. L'absence d'acte de naissance de ces enfants constitue une barrière pour leur scolarité. Souvent le gouvernement justifie le non enregistrement des enfants par leur appartenance à d'autres nationalités comme l'Éthiopie ou la Somalie. Or les résultats de notre échantillon illustre une autre réalité. Sur les 10 enfants, 5 sont nés à Djibouti et au moi un parent est Djiboutien ou les deux. Dans l'idéal, l'enregistrement des naissances fait partie d'un système d'état civil efficace qui reconnaît l'existence d'une personne devant la loi, établit les liens familiaux de l'enfant et garde la trace des événements principaux de la vie d'un individu, de sa naissance à sa mort, en passant par son mariage. Un système d'état civil fonctionnel devrait être obligatoire, universel, permanent et continu, tout en assurant la confidentialité des données personnelles. Or à Djibouti, le système d'état civil n'est

pas complètement informatisé et contient plusieurs dysfonctionnements. Il existe un écart entre le cadre juridique sur l'enregistrement de naissance obligatoire et universel et la réalité pour certaines catégories d'enfants, notamment les enfants qui deviennent des enfants en situation de rue.

Il faut aussi souligner qu'il y a une différence entre la déclaration de naissance et l'obtention de l'acte de naissance. Par exemple, pour un enfant né dans une maternité ou un centre de santé, le médecin, la sage-femme ou l'infirmier qui constatent la naissance sont tenus de remplir une feuille volante de déclaration. Ces feuillets sont collectés chaque matin dans les hôpitaux et les centres de santé publics par un agent du Centre principal d'état civil. S'agissant de naissances intervenues à domicile ou ailleurs en dehors des institutions sanitaires, le même format A4 est utilisé, mais la naissance est constatée par un chef de quartier au lieu d'un personnel de santé. Toutes les déclarations de naissance collectées à partir des institutions sanitaires et des arrondissements sont transcrites sur des registres (séries A et B), avec des numéros qui vont de 1 à 1000 par registre, par le Centre d'état civil de Djibouti. Mais la déclaration de naissance ne devient acte de naissance que lorsque les parents se présentent au Centre principal d'état civil, munis de leurs pièces d'état civil, de leur carte nationale d'identité ou d'autres documents officiels permettant de les identifier. Même si, légalement tous les enfants ont droit à l'éducation, au moment de l'inscription, les établissements scolaires inscrivent en priorité les enfants qui peuvent présenter un acte de naissance. Ces établissements se justifient sur leur capacité d'accueil limitée. Par exemple **Simane** a dit : *"J'ai quitté l'école publique en 4e année parce qu'il réclame l'acte de naissance pour les examens d'entrée en sixième"*. **Stéphanie**, une intervenante bénévole constate que *"l'histoire des papiers est vraiment un problème"*. Son souhait : *"faire un accord avec ces administrations. Peut-être, s'ils voient des enfants qui travaillent et font les petits métiers, Djibouti sera bénéfique, car il n'y aura plus des enfants de rues..."*

Violence et insécurité

La violence est fréquente à Djibouti, que ce soit au niveau de la rue, du foyer ou de l'école, malgré son interdiction dans la législation nationale et les conventions internationales que Djibouti a

ratifiées. Dans son article 19, la Convention internationale des droits des enfants interdit toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle à leur égard et la Déclaration du millénaire qui promeut « Un Monde Digne des Enfants » déclare que «les enfants doivent être protégés contre tout acte de violence ...». Cette dernière insiste sur la protection des enfants contre les abus, l'exploitation et la violence. Toutefois dans la législation nationale (code pénal, code de procédures pénal ou code de la famille), le châtiment corporel n'est pas explicitement cité et n'est donc pas interdit.

Tableau 86: Répartition (en %) des enfants d'enfants de 2-14 ans selon la méthode utilisée pour discipliner l'enfant

		Pourcentage d'enfants âgés de 2-14 ans qui ont subi :						% de mères/tutrices qui croient à la punition physiquement	Nombre d'enfants de 2-14 ans**
		Punitions non violentes	Violences/punitions psychologiques	Punition physique légère	Punition physique sévère	Punition psychologique ou physique	Pas de discipline ou punition		
Sexe	Masculin	12,6	28,7	35,0	14,2	38,7	48,6	11,0	1 825
	Féminin	12,8	26,6	33,7	11,9	36,4	50,8	11,7	1 627
Age	2-4 ans	13,6	23,1	30,1	10,3	33,8	52,6	9,2	759
	5-9 ans	12,4	28,3	36,1	11,5	39,3	48,3	11,5	1 250
	10-14 ans	12,4	29,7	35,1	16,0	38,1	49,3	12,3	1 443
Milieu	Urbain	12,2	29,6	37,7	13,7	41,0	46,7	12,4	2 688
	Rural	14,3	21,0	22,5	11,1	25,7	60,0	7,6	764
Statut de bien-être	Pauvre	12,6	27,1	31,6	14,1	34,6	52,8	11,0	1 573
	Moyen	11,5	26,8	39,4	13,3	41,5	46,9	11,5	686
	Riche	13,5	29,1	35,1	11,7	39,2	47,1	11,6	1 193
Ensemble		12,7	27,7	34,4	13,1	37,6	49,7	11,3	3 452

** Un enfant est sélectionné de chaque ménage comprenant des enfants de cette tranche d'âge

Source: EDSF/PAPFAM - Djibouti 2012

Au niveau du foyer, le tableau ci-dessus tiré de l'enquête PAPFAM (2012 : 141) montre que 37,6 % d'enfants âgés de 2 à 14 ans ont été soumis à une forme quelconque disciplinaire violente (punition psychologique ou physique) par leur mère ou d'autres membres du ménage. La proportion d'enfants ayant été la cible d'agression psychologique a atteint 27,7 % tandis que les punitions non violentes seraient de 12,7 %. Toujours selon cette source, les garçons sont plus davantage encore soumis à une discipline physique que les filles. 35, 0 % des garçons subiraient des corrections légères et 14, 2 % subiraient des corrections sévères. Pour les filles : 33, 7 % pour les corrections légères et 11,9 % pour les corrections sévères.

Au niveau scolaire, une étude²¹ menée dans 20 écoles situées dans l'ensemble du pays a révélé que la violence physique, le châtiment corporel est fréquent dans les écoles qu'il soit exercé par les enseignants ou dans la cour de récréation entre les enfants. Selon cette enquête, 39 % des écoliers djiboutiens perçoivent l'existence d'une violence dans les écoles variant de moyennement à beaucoup. Les élèves sont punis par des devoirs supplémentaires, se mettre à genoux dans la classe, être privé d'une récréation, être envoyé chez le directeur, recevoir une gifle ou une fessée. Des enseignants utilisent un instrument comme une règle, une baguette ou un tuyau (27 %).

La majorité des enfants de notre recherche ont témoigné de leur expérience de la violence, à la maison, à l'école, dans la rue, entre eux. Dans la rue, la violence fait partie intégrante de la vie des enfants en situation de rue. Même s'il existe des liens d'amitié et de solidarité, la violence sert à asseoir l'autorité de l'enfant sur d'autres ; pour certains, c'est une question de survie. Toutefois, leurs témoignages insistent surtout sur la violence exercée dans la famille qui explique leur décision de la quitter pour la rue. On se souvient du récit de **Simane** présenté dans le chapitre3. Il est peut-être extrême, mais d'autres enfants se plaignent aussi. Ainsi **Salma** rapporte: *"Mes demi-frères et sœurs me frappaient souvent si je ne prépare pas leur nourriture. Une fois ma belle-mère m'a blessée. La famille me traitait comme leur bonne. C'est pour cela, j'ai quitté la maison et je ne veux plus y retourner."* **Moh** est aussi explicite : *" Lorsque mon père boit, il me frappe, c'est pour cette raison que j'ai commencé à fréquenter les rues. Un jour un enfant qui sniffait la colle m'a forcé à la goûter. Au retour à la maison, mon père l'a senti et il m'a tapé en utilisant un tuyau. Et chaque fois que je rentre tard chez moi ou je suis fatiguée pour faire une tâche ménagère, mon père ou belle-mère me tapent."* Il en va aussi d'**Ahmed** : *" Mon beau-père me tapait comme s'il faisait le boxing avec un homme de son âge. Il me donnait des coups de pied. Il est violent. Chaque fois qu'il me tapait j'avais mal partout."*

²¹ Étude sur la violence à l'école en République de Djibouti, réalisé par le ministère de l'Education et UNICEF avec l'appui technique de l'Observatoire International de la Violence en Milieu Scolaire, 2005

Selon une intervenante salariée de Caritas, qui est elle-même une ancienne enfant en situation de rue, la plupart des enfants qui fréquentent Caritas ont été victimes de violence à des degrés variés dans différents lieux comme la maison, la rue, le centre de détention et aux frontières. Par ailleurs, les filles sont particulièrement à risque de violences sexuelles et d'abus. Elle se rappelle : *"Par exemple, il y a deux ans, une jeune fille a été violée par les policiers en traversant la frontière Ethiopie et Djibouti. Cette fille a commencé à fréquenter Caritas. Elle n'a pas informé Caritas de son état. Après quelque mois, la grossesse est devenue visible et la jeune fille a raconté l'histoire de son viol à la frontière. Elle a aussi demandé à Caritas de l'aider car elle ne voulait pas garder l'enfant. Elle ne peut pas retourner dans son pays, en Ethiopie, avec un bébé alors qu'en quittant son domicile, elle était vierge. Après la naissance, l'enfant a été confié aux sœurs qui organisent l'adoption internationale pour les bébés abandonnés. La fille a travaillé comme femme de ménages pour quelques mois et dès qu'elle a économisé assez d'argent, elle est rentrée dans son pays."*

En outre, les enfants subissent aussi les violences infligées par la police. La police rafle régulièrement les enfants ainsi que des adultes. On se souvient de la réflexion de **Moh**, selon lui, *"La police n'aime pas que des enfants sales, mal habillés, des mendiants restent au centre-ville parce que des touristes empruntent souvent cette voie régulièrement. Donc la police ne veut que ces enfants perturbent le cadre du centre-ville"*. Par ailleurs, les témoignages des enfants que nous avons recueillis, nous instruisent de ce que, lorsque la police rafle les enfants et les met très souvent en détention au centre Nagad, elle les fait travailler. Les garçons doivent travailler dans un chantier de construction tandis que les filles rendent de services sexuels en échange d'une relaxe.

3. Stratégies de survie des enfants/Vécu des enfants au quotidien

Une fois avoir dégagé les facteurs qui poussent les enfants à quitter leur famille pour la rue, il sera opportun de donner des éléments de réponses aux questions suivantes : Comment vivent les enfants en situation de vie ? Comment négocient-ils leurs places dans les lieux publics ? Comment les parcourent-ils quand ils sont des garçons ? Quand elles sont des filles ?

En général, les jeunes filles et les jeunes garçons de notre corpus se montrent plutôt actifs et se prennent en charge même si leur champ d'action est réduit. Selon leurs récits, ils sont perçus par les adultes comme des délinquants, toutefois le travail des enfants est valorisé par certains acteurs comme la police, les commerçants. Les enfants se sentent obligés de justifier leur présence dans la rue. A cet effet, ils exercent des activités lucratives et non lucratives en fonction du genre. On constate que l'accès de la rue est beaucoup moins aisé pour les filles surtout. Parfois ces garçons s'organisent pour le travail dans la rue, par exemple pour le nettoyage des voitures. Par rapport à leur négociation dans l'espace public, ils utilisent plusieurs stratégies de survies tant au niveau du travail mais aussi pour se protéger des risques potentiels. Par exemple, ils évitent de se retrouver en groupe, se dispersent pour mendier et disposent des espaces favoris. Egalement, ces jeunes évitent de dormir seuls, la nuit. Pour les filles, elles se déguisent en garçon ou se font des copains qui les protègent des autres garçons et des hommes. Avec l'expérience de la rue, ces jeunes filles et garçons sont familiers avec les endroits, la fréquence et le temps des rafles ainsi qu'avec les déportations. Pour les jeunes filles et garçons, l'utilisation des drogues fait partie intégrante des stratégies de survies.

Les activités lucratives et non lucratives

Sans pour autant catégoriser les jeunes filles et garçons, on observe des tendances quant aux activités lucratives et non lucratives exercées par ces enfants. Pour cette analyse, nous retenons de présenter brièvement quatre catégories à avoir, les enfants accompagnés, les enfants Hayram, les nettoyeurs de voitures, les aide vendeurs et finalement les jeunes filles

a) Enfants accompagnés

Les bébés âgés de moins de cinq ans sont accompagnés d'adultes, surtout des femmes. Ces femmes peuvent être leur ère, une proche (sœur, grand-mère ou tante) ou encore une connaissance. Ces petits sont souvent installés devant les mosquées, les a) d'alimentation générale, les restaurants et les lieux de fréquentation des expatriés, pour mendier. Suite à un divorce, à l'immigration, à un exode rural, à la pauvreté, à une grossesse non désirée ou après

avoir été elles-mêmes élevées dans cet environnement, certaines femmes vivent dans la rue. La nuit, elles dorment dans les quartiers populaires à proximité du centre-ville de Djibouti, en l'occurrence à Q1 ou à Q2, dans des boîtes de carton en forme de tentes qu'elles installent devant des habitations. Lors d'un suivi, accompagné d'une intervenante de Caritas, j'ai pu observer au moins une dizaine de femmes avec des bébés allongés tout au long d'une rue située dans le quartier 1 qui se trouve à proximité du marché local et du centre-ville. D'après les intervenants de Caritas, les femmes se réfugient le soir dans ces quartiers afin d'éviter les rafles de la police qui se font régulièrement à partir de 22h30 au centre-ville. On observe aussi de plus en plus de jeunes filles accompagnées de bébés. Lors d'une de mes observations, je me suis entretenue avec un commerçant de la place qui prétendait : *"Ces jeunes femmes et même celles plus âgées empruntent les enfants, car les bienfaiteurs sont souvent plus enclins à aider une femme accompagnée d'un bébé qu'une femme seule"*. Selon lui, *"c'est devenu un commerce et une tromperie"*. Je ne suis pas à même d'infirmier ou non son opinion.

b) Enfants Hayran

La principale activité de ces enfants est la mendicité pour leur compte. De temps en temps, ils cirent des chaussures, mais ils sont encore trop petits pour laver les voitures. Ils fréquentent régulièrement Caritas et bénéficient des activités du programme d'assistance (en particulier, dormir pendant la journée au calme relatif, manger, se laver et éventuellement laver leurs vêtements). Les résultats de l'enquête montrent que les enfants de notre corpus apprennent très rapidement à utiliser l'image de la victime innocente pour parvenir à leurs fins. **Marwo** (9 ans), la petite futée, me mimait sa face quand elle mendie auprès de femmes dans la rue, elle varie entre *"maman, il m'a frappé"*, *"je suis orpheline"*, *"j'ai faim, donne-moi des cents pour manger"* et elle s'adapte au genre ou à l'âge des adultes qui s'approchent. On se souvient (voir son portrait dans le chapitre précédent), qu'elle a constitué une sorte de "syndicat" de filles mendiante dans la rue, duquel elle sort bénéfice. L'argument du statut de l'orphelin ou de l'orpheline est commun. Il choque **Said**, qui lui aussi (en autres activités) mendie, car à son avis, *"ce n'est pas bien de dire que ses parents sont décédés lorsqu'ils sont vivants car Dieu peut les emporter"*. Quoi qu'il en soit,

les enfants mendiants sont capables de tirer parti de leur situation. Reste que leur récolte est souvent maigre.

c) Jeunes travailleurs

Les enfants qui ne font rien ou déambulent dans la rue sans avoir une activité précise provoquent des questionnements chez le passant et risquent d'être raflés par la police. Les enfants se sentent mal à l'aise. De l'observation que j'ai faite sur la rue d'Éthiopie, je peux témoigner de la stigmatisation des enfants sans activités ; j'ai noté aussi l'existence d'une organisation du travail et une solidarité entre ceux qui travaillent, même si ce n'est pas la règle. Je présente ici brièvement les activités lucratives des garçons.

- **Les cireurs de chaussures**

Les cireurs de chaussures sont des garçons, âgés entre 7 à 15 ans environ. Ils commencent à travailler très tôt le matin, dès 7h, et ils continuent jusqu'à vers 19h. Les lieux de travail sont variés. Les cireurs s'organisent selon un découpage spatial des zones les plus rentables qui sont établies essentiellement sur des critères liés à l'âge, à la force physique et à l'intimidation. Les enfants les plus jeunes doivent se contenter des lieux moins fréquentés alors que les plus âgés se réservent le quartier commercial et les centres administratifs des fonctionnaires au centre-ville, où les clients sont un peu plus généreux. Un enfant qui travaille exclusivement du cirage des chaussures pendant 10 heures peut espérer un gain moyen entre 500 et 1000 FD. Le matériel utilisé exige un fond de départ même modeste : un bidon d'huile vide qui fera office d'une boîte et de son couvercle, de deux brosses (50 FD chacune) et des chiffons d'un tissu appelé Mahamoudi évalué à 150 FD le mètre, alors qu'une boîte de cirage coûte 500 FD. Selon les propos des enfants, une partie des gains sont économisés comme nous avons pu le constater avec le petit Said qui le remet à son père. D'autres le confient à un boutiquier de confiance, par exemple Ahmed, Ali et Aden.

- **Les laveurs/gardiens de voitures**

Selon les témoignages des enfants, un garçon en situation de rue qui exerce le métier de laveur de voiture devient accessoirement aussi gardien de la voiture dont il assure le nettoyage. Le lavage des voitures est un métier très répandu. Tous les garçons de notre corpus ont exercé ce métier. À Djibouti, dans le secteur informel, le lavage des voitures constitue un créneau porteur qui génère des revenus importants pour les hommes adultes et immigrants (éthiopiens et somaliens). Par exemple, devant certaines structures administratives, on trouve un laveur qui s'assure le monopole du service de lavage de l'ensemble des voitures du personnel avec un salaire qui varie entre 60 000 et 100 000 FD, par mois pour une douzaine de voitures entre 5000 et 7000 FD pièce. Notons à titre de comparaison que ce montant est supérieur au salaire d'un instituteur accumulant 10 années d'ancienneté. Quant aux enfants qui l'exercent aujourd'hui, ils ont des gains journaliers entre 150 et 1500 FD pour les plus tenaces. Le service de lavage d'une voiture est évalué à 300 FD. Parfois, des clients généreux peuvent donner jusqu'à 500fd par voiture équivalent à 2.80\$. Selon les propos des enfants, certains s'organisent en groupe pour le lavage de voitures comme c'est le cas d'Aden : *"Pendant que je fais ma prière je confie mon chiffon de nettoyage à un autre enfant pour continuer à nettoyer la voiture du client et en revanche, on se partage le gain"*. D'autres, comme Said et Aden ont comme projet d'avenir de doubler leurs efforts dans le métier de laveur de voiture, économiser des gains importants afin de se procurer des taxis et devenir chauffeur. Lors de mon observation de la rue d'Éthiopie, j'ai noté la présence de jeunes garçons qui lavent les voitures des taxis stationnés devant les boîtes tard dans la soirée, jusqu'à environ 22h30.

- **Les aides vendeurs de khat²²**

Le métier d'aide vendeur de khat caractérise le travail effectué dans la préparation des tables pour les vendeuses de khat. Ces dernières constituent les relais ultimes des importateurs de khat qui assurent la commercialisation et la distribution du khat. La vente au détail est devenue depuis

²² Il s'agit d'une drogue

une quinzaine d'années une activité quasi exclusivement féminine. Les vendeuses ont réussi au fil des années, à développer un vaste réseau organisé, implanté dans les centres de la ville. On le retrouve notamment dans le centre commercial, mais surtout à la place Mahamoud Harbi, à l'avenue 13, à l'avenue 26, l'avenue Nasser, etc. La vente de khat s'étale généralement de 12h30-15h de l'après-midi à 18h-21h.

Face à la lourdeur de la tâche, les vendeuses de khat s'assurent généralement les services d'un auxiliaire, souvent un garçon en situation de rue. Son travail consiste à :

- préparer la table pour la vendeuse avant la distribution du khat (entre 11h et 12h)
- mouiller les sacs de jute qui servent à conserver la fraîcheur du khat. Rappelons que le khat risque de sécher sous l'effet de la chaleur qui peut atteindre 45° notamment l'été. L'auxiliaire est chargé d'entretenir l'humidité des sacs de conservation jusqu'à ce que le dernier paquet soit vendu
- rendre agréables et attrayants les points de vente en nettoyant et en arrosant les environs de la table. Rappelons que la vente de khat est opérée, sous le soleil, dans des conditions climatiques éprouvantes, sur les bords des trottoirs et que l'approvisionnement en eau demeure souvent un exercice pénible pour ces jeunes garçons qui cette tâche est assignée, surtout quand on observe la rareté des fontaines publiques dans les zones commerciales où la vente de khat s'est développée.
- distribuer à domicile ou dans les mabrazes²³ le khat aux plus fidèles clients.

La chronologie des tâches énumérées ci-dessus correspond à un volume horaire s'étalant de 11h du matin à 22h, ce qui équivaut à une moyenne de 11 heures de travail par jour. Le gain quotidien ne dépasse guère 500 ou 700 FD la journée selon les zones ou l'intensité des zones commerciales. Ceux qui exercent cette activité consomment également le khat et reçoivent une petite quantité gratuitement de la vendeuse. Pour les enfants de la recherche, Ali, Aden et les frères d'Araksan exercent ce métier en intermittence avec d'autres activités. L'insuffisance de salaire perçus pousse les enfants à proposer leurs services à deux ou trois vendeuses. Ce qui leur permet de

²³ Lieu de consommation de khat

multiplier leurs gains. Les garçons ne deviendront pas des vendeurs de khat car la revente du khat est un marché exclusivement réservé aux femmes.

A titre de rappel, il conviendrait de préciser qu'il existe une hiérarchisation de l'industrie du khat à Djibouti basé sur le genre. Au sommet de la pyramide se trouve une société privée nommée SOGIK, enregistrée auprès de la chambre de commerce de Djibouti qui détient le monopole de l'importation du khat. Elle verse des redevances au gouvernement pour qui cette activité est une source importante de devises. Ensuite des femmes revendent le khat dans le marché.

d) Les jeunes filles

Les activités lucratives des jeunes filles se limitent au ménage des restaurants ou des boutiques et des maisons privées, certaines vendent aussi des produits d'alimentation. La vente des produits d'alimentation est essentiellement celle des œufs, de beignets le matin et des cigarettes et de la gomme à mâcher le soir devant les boîtes de nuit. Les travaux de ménage effectués par les filles sont sans conteste un des espaces de marginalité qui prennent les formes d'une exploitation. On se souvient de **Simane** : *J'ai travaillé comme femme de ménage mais la charge de travail était énorme pour le montant....elle me prend pour une esclave...*

Toutefois la réalité observée se manifeste dans les principaux quartiers résidentiels et non résidentiels, de la ville avec des proportions et des formes d'asservissement encore plus effroyables. L'horaire quotidien de ces jeunes filles se déroule dans l'anonymat et l'indifférence. Des petites filles âgées de 7 à 13 ans se lancent à l'assaut des quartiers basse classe moyenne par exemple quartier 6 ou 7, et les nouvelles cités dès 6h-7h du matin. Leurs premiers travaux domestiques consistent à vider les poubelles dans des bennes à ordures situées parfois à 2 ou 3 Km. Elles nettoient et arrosent les devantes des maisons, puis vont parfois au marché pour acheter des légumes. Cette première phase de travaux dure jusqu'à 9 heures du matin. La deuxième phase commence à 13h30 après le déjeuner et se prolonge jusqu'au début de la soirée vers 18 h30. Ces filles sont utilisées pour nettoyer la cuisine et laver la vaisselle. Certaines ont en surcroît la charge de laver le linge. Le volume de travail effectué est gigantesque sachant que la taille moyenne d'un ménage sédentaire en ville est évaluée à 6.8 dans Djibouti-ville et 6.5 dans les

zones urbaines secondaires selon l'EDAM-IS 96 (enquête Djiboutienne auprès des ménages-indicateurs sociaux). La rémunération octroyée se situe autour de 500 à 1000 FD par jour et les plus généreux leur offrent de la nourriture. Quant aux quartiers résidentiels, rares sont les familles qui ont recours aux jeunes filles inconnues de leurs cercles. En règle générale, ces familles sont plus exigeantes que celles des quartiers populaires. Il existe un certain nombre de critères, par exemple l'intégrité, la référence, la discrétion, la compétence. Cependant, Il arrive que des jeunes filles travaillent dans ces quartiers afin d'aider temporairement la femme de ménage principale. Dans le même ordre d'idées, la jeune fille subit davantage d'exploitation de la part de la femme de ménage qui se comportent comme la patronne de la maison.

D'une manière générale, les filles appartenant à cette catégorie entretiennent des attaches familiales avec leurs parents qui sont présents à Djibouti. Le travail des enfants et notamment des filles de ménage, vise à subvenir aux besoins de la famille.

La drogue et les stupéfiants

Concernant les enfants en situation de rue, l'utilisation du tabac, de la colle et de l'alcool est une pratique courante pour eux. Les plus âgés, aussi bien les filles que les garçons fument la marijuana. De manière générale, c'est surtout la colle et la chique de tabac que tous les enfants de tous âges utilisent. L'utilisation de différentes substances font partie de leurs stratégies de survie. Certains disent qu'ils la consomment pour se garder éveillés le soir afin de se protéger de l'agression des délinquants et les vendeurs de drogues.

À Djibouti, il existe plusieurs types de drogues, mais le khat constitue la première drogue consommée par une majorité de la population. Étymologiquement le terme « khat » vient d'un mot arabe signifiant arbuste. Il fait l'objet d'un usage rituel ancestral semblable à celui de la coca où les feuilles fraîches sont mâchées comme stimulant. Les effets du khat sont multiples. Il rend hyperactif, plonge la personne dans un état euphorique. Au début, son goût est amer, mais après une demi-heure, juste au moment où des traces de mousse verdâtre commencent à apparaître au bord des lèvres, les effets de l'amphétamine se libèrent. La sensation de faim disparaît, le consommateur devient légèrement euphorique, mais reste alerte, concentré, et aussi bavard pour certains. Toutefois, pour maintenir cet état, l'utilisateur doit continuellement remplir sa

bouche de nouvelles feuilles. Une dépendance qui a un coût : de nombreux hommes utilisent un tiers de leur revenu pour la consommation du khat. À Djibouti, le prix du khat varie en fonction de la qualité. Le khat de bonne qualité est consommé par les hommes de la classe aisée, car ceux-ci ont les moyens financiers de payer un montant équivalent à 15 dollars pour un demi-kilo. Souvent la quantité moyenne consommée par jour est d'un kilo, donc coûte environ 30 dollars. Celui de moins bonne qualité est l'opium des pauvres. Le salaire minimum est de 288 \$ pour l'homme et 169\$ pour la femme dans le secteur formel public et privé.

Ce sont les femmes qui dominent ce marché du khat en tant que vendeuses. Certaines ont leurs patentes et importent ; d'autres sont des détaillants et l'achètent des grossistes. Le khat est importé de l'Éthiopie. Le circuit formel est aérien et arrive quotidiennement alors que l'informel est transporté dans des camions et traverse les frontières avec la complicité des agents de douane. Pour l'Éthiopie, le commerce du khat est classé comme denrée d'exportation après le café. Beaucoup d'agriculteurs cultivent le khat au détriment des aliments car ça rapporte plus. Le khat est exporté par camions durant la nuit vers la Somalie, Djibouti ou la péninsule arabique, au Yémen.

4. Rôle de Caritas/Les interventions et structures de prise en charge

Face à l'enfant en situation de rue, l'action de terrain se décline en de multiples modalités depuis l'association de quartier jusqu'aux politiques mises en œuvre par les diverses structures. Souvent les structures de prise en charge des enfants de rue s'inspirent sur le plan idéologique de la Convention des droits des enfants. Ce cadre d'intervention normatif impose des règles qui ne sont pas toujours compatibles avec les contextes locaux, et la tension entre spécificité et généralité qui en découle, comme c'est le cas des devoirs des enfants. Selon M. Lusk (1989 : 63), il est possible de classer les programmes d'assistance et de prise en charge en deux catégories dont les extrêmes dépendent de la manière dont on définit l'enfant en situation de rue en tant que problème social. Il s'agit de l'approche dans la rue et de l'approche correctionnelle/réhabilitation. L'approche dans la rue favorise l'utilisation des ressources de la rue et celle de l'enfant pour structurer l'intervention. On évite de forcer l'enfant à s'adapter à des pratiques pédagogiques et éducatives non adaptées à son vécu. Par contre l'approche

correctionnelle/réhabilitation comporte souvent l'institutionnalisation de l'enfant et sa stigmatisation en tant que déviant (Lucchini 1998 :357). Souvent les programmes d'assistance tiennent compte de ces deux dimensions ou paliers qui interagissent. D'après nos observations et la conception des activités de Caritas, l'approche correctionnelle/réhabilitation ressort.

Caritas Djibouti travaille avec les enfants en situation de rue selon deux stratégies d'intervention : l'accueil et la réinsertion. L'accueil vise la réponse aux besoins primaires des enfants comme la nourriture, l'hygiène ainsi que l'alphabétisation et il permet aux animateurs d'interagir avec les enfants. Quant à la réinsertion, elle a pour objectif de réintégrer les enfants dans leur famille ou dans la société de manière générale par la scolarisation dans les centres LEC et la formation professionnelle. Caritas organise ses activités selon un calendrier hebdomadaire.

Le centre Caritas offre aux enfants un lieu protégé du monde de la rue où ils peuvent se rencontrer, jouer et grandir ensemble. Les activités menées avec les enfants vont de l'alphabétisation, la prise en charge sanitaire, la formation professionnelle, aux activités sportives/loisirs et comprennent d'autres aspects comme la sensibilisation à la consommation de stupéfiants et la prévention des maladies sexuellement transmissibles. En 2013, le nombre d'enfants accueillis chaque jour est environ 154 enfants, majoritairement des garçons : 134, et 20 filles.

Comme l'ont notamment constaté Lucchini (1996) et Panter-Brick (2002), l'image dominante de l'enfant en situation de rue en tant que victime passive des pires injustices ne se révèle pas du tout compatible avec les réalités de ces jeunes personnes qui se montrent plutôt très actives et compétentes au quotidien prenant en charge leur propre vie, même s'ils doivent le faire dans des cadres de plus en plus restrictifs et choisir parmi des opportunités réduites (Girard 2005 : 91)

D'après les portraits des enfants, on note que les frontières entre les différentes catégories des enfants n'est pas toujours claire. Ces quelques exemples illustrent la situation familiale et résidentielle différenciée des enfants, les interactions et les allers et retours entre le foyer, la rue

et le programme d'assistance. Les enfants ont vécu plusieurs changements de résidence en raison de la mobilité spatiale de leurs parents. Cette mobilité ne se limite pas aux enfants de notre corpus, elle touche les enfants défavorisés de Djibouti, en général. Ces nombreux déplacements des enfants d'un lieu de résidence à un autre sont des stratégies de survie. Le changement de résidence est d'autant plus intense que l'organisation familiale repose sur une structure monoparentale.

On note également l'importance et l'impact de l'immigration sur ces enfants. Quatre des dix enfants ont un des parents qui proviennent de l'Éthiopie ou de la Somalie et ces enfants sont issus de la deuxième génération d'immigration. Même si, comme nous l'avons souligné dans le chapitre 1, le contexte historique a été marqué par un métissage important des populations de la région, reste que la situation post-indépendante de Djibouti fragilise très largement des immigrés pauvres. Ce ne sont pas les seules difficultés que rencontrent ces enfants et leurs familles, comme l'indiquent les témoignages des enfants. Ils sont confrontés aux défis que comportent le travail irrégulier des parents, l'inaccessibilité aux services sociaux de base comme l'école, l'absence d'acte de naissance et l'enregistrement des naissances, sans compter le khat, l'insécurité et la violence.

Actuellement, la ville de Djibouti est incontestablement un de ces cadres marqué par d'influents contraintes structurant les expériences des enfants en raison de ses profonds clivages fondés sur des critères socio-économiques qui divisent non seulement l'espace urbain, mais également la population en classes. Les enfants en situation de rue se montrent tout particulièrement conscients de leur insertion spécifique dans les différents champs et le contexte hiérarchisé ainsi que des effets de marginalisation multidimensionnelle vécus au quotidien. Ces filles et ces garçons sont confrontés à survivre et négocient leur place dans des espaces occupés par des adultes qui souvent les perçoivent comme des délinquants pour les garçons et des petites prostituées pour les filles. Concernant les plus jeunes, parfois un sentiment de pitié ou de colère traverse les passants adultes. Ces enfants ont appris à reconnaître les situations de risque afin de les éviter. Ils ressentent l'importance de la famille, toutefois le foyer familial ne constitue plus le

lieu protégé par l'amour et l'affection des parents, beaux-parents ou fratrie. L'école n'est pas non plus un lieu d'apprentissage, ils ne s'y sentent pas en sécurité. Il semblerait que les rafles de police ou les déportations ne leur font pas peur. Ils en parlent avec toute franchise et mettent en exergue les issues. Quant au programme d'assistance, certes les activités ne répondent qu'en partie aux besoins. Néanmoins, ce centre leur offre un minimum de services et sert de référence. Malgré la perception de certains parents sur les risques de conversions des enfants, ils continuent à venir à Caritas et participent aux différents ateliers. Ces quelques expériences et vécus de jeunes filles et garçons illustrent l'écart entre l'enfant défini dans la convention des droits des enfants comme détenteurs de droits et la réalité.

En offrant des services de base à une centaine et demie d'enfants en situation de rue, Caritas essaie d'atténuer leurs difficultés quotidiennes. Depuis trois ans, le nombre d'enfants augmente régulièrement. Caritas tente aussi de développer, depuis les quatre dernières années, des partenariats avec des institutions de formation professionnelle en vue de doter certains jeunes de compétences de base. Ces efforts restent surtout concentrés sur des jeunes garçons. Les filles restent rares. En plus de la vision de la division du travail (construction, électricité, soudure, mécanique pour les garçons; couture pour les filles) qui reste "traditionnelle" dans les formations proposées, il faut aussi enregistrer que si la violence physique et psychologique est partagée par les garçons et les filles en situation de rue, celles-ci sont particulièrement fragilisées par la violence sexuelle et l'accès à la prostitution qui restent largement ignorés.

Comme plusieurs témoignages d'enfants de notre corpus l'ont évoqué, plusieurs parents rechignent à ce que leur enfant fréquente Caritas parce qu'ils redoutent que cette institution catholique l'incite à se convertir au catholicisme. Elle est perçue comme un legs de la colonisation française dans une république indépendante où l'islam est la religion d'État depuis 1977. On observe, ces années très récentes, que des institutions financées par des gouvernements étrangers, comme le Koweït (Al-Rahmi auquel nous avons fait référence) et l'Arabie saoudite (le centre Wami, financé et géré par une institution "privée" saoudienne), s'installent à Djibouti pour apporter en aide aux garçons orphelins dans des internats.

CONCLUSION GENERALE

En tant que fonctionnaire de l'UNICEF, il m'est interdit de tomber dans un discours misérabilisme concernant les enfants en situation de rue à Djibouti, au risque de ne plus saisir le sens de mon travail professionnel. Reste que je suis obligée de m'interroger sur les conséquences concrètes des principes que l'ONU met de l'avant et tente d'incarner en établissant des partenariats avec des ONG locales pour améliorer la situation des plus vulnérables. J'ai réalisé l'exercice de cette thèse, alliant description, explication et analyse des multiples expériences des filles et des garçons en situation de rue à Djibouti, pour avancer dans ce questionnement.

Dans le cadre de cette recherche réalisée en 2013 et 2014, à Djibouti-ville, j'ai rencontré 5 filles et 5 garçons de 9 à 14 ans qui vivent une situation de rue dans laquelle ils exercent des activités lucratives et ludiques dans la zone du centre-ville adossé au centre commercial, à l'avenue 13 et aux quartiers Q1, Q2, Q3, Q4. Ils fréquentent le centre Caritas où ils bénéficient de services sociaux de base tels que l'alimentation, l'hygiène, l'éducation, le loisir, le repos, la formation et l'insertion professionnelle.

Comme la littérature sociologique contemporaine l'atteste, ces enfants ne forment pas une catégorie sociale homogène. Ils sont insérés à des degrés divers dans plusieurs champs, dans la rue, dans leur foyer familial et dans le programme d'assistance de Caritas (cette dernière insertion supposait une condition pour participer à la recherche). Je partage la remarque de Lucchini (1996 : 34) selon laquelle « le champ se définit non seulement par l'ensemble des positions qu'il contient mais aussi par les enjeux et intérêts spécifiques qui lui sont propres ». Les enfants ont des représentations différentes des champs qu'ils occupent. J'ai pu observer que les enfants ont une attitude ambivalente de la rue. Elle est à la fois valorisante et dévalorisante. Certains d'entre eux **_ Ahmed, Simane, Marwo, Salma _** considèrent la rue comme leur lieu de vie par excellence. Elle constitue leur "choix", le souvent contraint, à défaut du pire.

Les interactions avec les autres utilisateurs de la rue constituent un apprentissage continu pour eux. Ils partagent l'espace public avec des passants qui les traitent de délinquants, auxquels ils répondent parfois, et avec d'autres qui les ignorent avec plus ou moins de bienveillance ou de

pitié. Leurs rapports avec les gardiens de l'ordre, avec la police, sont marqués par la menace, souvent concrétisée, par la rafle et la détention. Aussi évitent-ils de rester sans activités dans les rues. Ils évitent aussi de se trouver en groupe qui suscite le regard. Les filles s'habillent en garçons pour éviter les agresseurs ou se collent à un copain censé les protéger. Ces comportements de défense reposent sur une solidarité entre eux, mais parfois non.

La majorité de ces enfants, garçons ou filles, sont issus de familles recomposées, ils vivent avec un beau-père ou une belle-mère, des demi-frères et demi-sœurs et ils ont le sentiment qu'ils sont moins acceptés qu'eux, d'être un poids de "pièce rapportée" à peine tolérée, sinon un souffredouleur désigné. Ils ont connu une mobilité spatiale en raison des multiples déménagements de leurs familles précaires. D'autant plus si l'un de leurs parents est un immigrant. Quatre des dix enfants ont un des parents qui proviennent de l'Éthiopie ou de la Somalie. Même si, comme nous l'avons souligné dans le chapitre 1, le contexte historique a été marqué par un métissage important des populations de la région, reste que la situation post-indépendante de Djibouti fragilise très largement des immigrés pauvres.

Ce ne sont pas les seules difficultés que rencontrent ces enfants et leurs familles, comme l'indiquent les témoignages des enfants. Ils sont confrontés aux défis que comportent le travail irrégulier des parents, l'inaccessibilité aux services sociaux de base comme l'école, l'absence d'acte de naissance et l'enregistrement des naissances. Sur le plan juridique, ils n'existent pas. Malgré la convention internationale sur les droits des enfants qui affirme que l'enregistrement de la naissance est le premier droit de tous les enfants, peu importe leur pays d'origine et le statut de leurs parents, ils sont des "sans papier". Ce qui leur interdit la mobilité entre les pays, mais même à l'intérieur de leur pays natal, ils sont empêchés de s'inscrire à l'école. On a vu que certains enfants du corpus nés à Djibouti de parents djiboutiens sont privés de cet acte. Ils ont fini par être exclus de l'école officielle.

Par ailleurs, l'école officielle ou l'école coranique ne constitue pas un lieu sécuritaire pour les enfants. Ils y sont insultés ou battus par des enseignants. La violence qui sévit dans les établissements scolaires s'ajoute à celle qui est pratiquée au sein de la famille. Et entre les enfants

eux-mêmes à l'extérieur. Des témoignages de certains enfants indiquent que la violence physique exercée par des membres de la famille directe ou latérale est parfois extrême. Elle constitue une des raisons premières qui expliquent leur "choix" de se libérer de leur famille et de tenter de vivre dans la rue.

*

Il importe aussi d'insister sur la position géographique du pays, qui sans justifier la situation des enfants que l'on rencontre dans ses rues, permet de saisir la conjoncture que Djibouti connaît entre la post-colonisation et l'anti-terrorisme orchestré par ses voisins et les puissances occidentales. De l'époque coloniale, Djibouti, en particulier Djibouti-ville, a hérité une ségrégation socio-économique qui persiste. Au nord de la ville étaient implantés les quartiers européens, avec les résidences confortables des familles françaises, les bureaux administratifs de la puissance coloniale et ses gardiens (bases militaires), alors que dans le sud de la ville s'étendaient les quartiers réservés à la population africaine, sans rues ni voirie, entassée dans des taudis. L'indépendance du pays en 1977 s'est contentée de reproduire la situation : les Blancs ont été remplacés par des Djiboutiens aisés, alors que les autres ont continué à grossir les bidonvilles au sud. Djibouti indépendant (en 1977) a vite été confronté à un afflux de Somaliens et d'Éthiopiens en raison de crises climatiques (sécheresses) mais surtout politiques (guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée ; guerre civile en Somalie, etc.). Vu l'artificialité des frontières dessinées par les puissances coloniales européennes, les populations somaliennes et éthiopiennes se considèrent comme les premiers indigènes du pays devenu Djibouti. De mêmes ethnies et de mêmes tribus, elles ont des membres de leurs familles à Djibouti. L'État djiboutien indépendant peine à faire reconnaître de ses frontières "internationales". Y compris, depuis quelques années, pour les populations somaliennes et éthiopiennes qui transitent vers les pays du Golfe, l'Arabe Saoudite ou les Emirats.

Compte tenu de sa stabilité politique et de sa position géostratégique dans une région menacée par les guerres, le groupe terroriste Al-Shabab et les pirates somali, bien connus par les médias occidentaux, Djibouti devient un lieu de choix pour plusieurs superpuissances occidentales, en particulier, les Etats-Unis et le Japon. Ces deux pays ont implanté des bases militaires à Djibouti,

afin de protéger leurs intérêts. Le secteur privé est en plein essor et la plupart des rapports nationaux et ceux de la Banque mondiale notent la croissance économique du pays. Le PIB par tête d'habitant est estimé à 1.216 \$, il est 4 fois plus élevé que ceux des pays de la région. Les retombées de cette croissance économique ne bénéficient toutefois pas à toutes les classes sociales. Le fossé entre les classes ne cesse de s'élargir.

Dans cette conjoncture, Caritas, dont les moyens restent limités malgré les besoins que l'ONG catholique tente de rencontrer, est dans une situation précaire vis-à-vis de fondations musulmanes du Golfe qui partagent officiellement le souci anti-terroriste des puissances occidentales.

Malgré les ressources financières et humaines réduites, Caritas poursuit ses interventions et élargit ses partenariats au-delà des institutions reliées à l'Église catholique comme c'était le cas auparavant. Le partenariat avec le centre de formation Al-Rahma témoigne de cette volonté de Caritas et de l'UNICEF de chercher à explorer les possibilités de sortie de la rue des jeunes filles et garçons. En outre, la mise en place du nouveau service d'écoute est encourageante. Il conviendrait de rappeler que ce service a pour objectif de donner la parole à l'enfant, de comprendre son parcours en vue d'une médiation et réintégration au sein de la famille. A ce jour, grâce à ce service, sur les 104 enfants disposant de dossiers personnels, les familles de 63 enfants ont été identifiées.

*

Un des soucis que j'ai poursuivis dans cette thèse est de tenter de complexifier le statut des filles en situation de rue à Djibouti, alors qu'elles sont le plus souvent ignorées dans ce pays, y compris chez Caritas. On l'a répété : l'ONG accueille 134 garçons et 20 filles. J'ai pu constater qu'elles subissent aussi de la violence physique dans leur famille, à l'école, dans la rue, comme les garçons ; qu'elles sont aussi exclues de l'école en raison de l'absence d'un acte de naissance, comme les garçons ; qu'elles sont aussi rejetées dans la famille recomposée à laquelle elles doivent s'intégrer, comme les garçons. J'ai dû enregistrer que leur choix de survie dans des

activités lucratives dans les rues est plus restreint que les garçons. Et les formations professionnelles qui leur sont proposées sont aussi beaucoup plus restreintes que celles des garçons. Y compris à Caritas (seulement la couture) alors que les fondations religieuses du Golfe les ignorent. Au-delà des aléas que représente la situation de rue quotidienne pour les garçons et pour les filles, ceux qu'elles rencontrent sont encore plus dramatiques qu'elles subissent des abus sexuels, sans aucune protection (ni préservatifs, ni éducation sexuelle). Leur destin semble devenir des servantes ou des prostituées. Il est difficile de suivre **Marwo** quand elle espère que "fermée" (c'est-à-dire excisée), elle finira par intégrer un statut de "femme respectée".

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien des enfants et des adultes

Annexe 2 : Guide d'entretien des adultes

Annexe 3 : Guide d'observation directe

Annexe 4 : Le certificat déontologique et le code déontologique

Annexe 5 : Tableau détaillé des activités de Caritas

Annexe 1. Guide de l'entretien des enfants

Introduction

Au début de l'entretien, nous allons remercier l'enquêté pour sa disponibilité et accord. Je négocierai l'utilisation de l'enregistrement audio durant le déroulement de l'entretien tout en le rassurant du caractère anonyme et de son usage strict dans le cadre de notre recherche. Ensuite, nous ferons une brève présentation du sujet de recherche et du texte d'assentiment verbal des enfants, qui sera enregistré. Enfin, nous informerons l'enquêté de notre disponibilité de partager les résultats de la recherche.

Thème 1 : Définition des enfants en situation de rue

1. Les enfants en situation de rue sont appelés llayouk²⁴ ou Masakin²⁵?
2. Comment vous vous appelez entre vous?

Thème 2 : Histoire de l'enfant / activités des enfants dans les différents contextes

3. Est-ce que tu peux me parler de toi, me raconter ton histoire ?
4. Quelles qualités sont nécessaires pour vivre dans la rue ?
5. Comment il faut se comporter pour survivre dans la rue ?

Thème 3 : L'usage du temps et de l'espace

6. Est-ce que tu peux me décrire ta journée et ta nuit ? Est-ce qu'il y a une différence entre les activités de filles et celles des garçons ?
7. Comment toi et tes amis, vous vous organisez ?

²⁴ Ce terme signifie « délinquant » en langue locale

²⁵ Ce terme signifie « pauvre » en langue locale

8. Est-ce que vous êtes en petits groupes ?

9. Est-ce que les plus vieux sont les leaders du groupe ?

10. Est-ce que les filles ont des rôles spécifiques dans la rue ou elles se comportent comme les garçons ?

Thème 4 : Comment les autres adultes vous perçoivent ?

11. Comment les autres adultes par exemple les commerçants, les passants la police, est-ce qu'ils sont gentils avec vous ou pas?

Thème 5: Perception des enfants sur les interventions qui leur sont proposées

12. Comment as-tu entendu parler de l'ONG Caritas ?

13. Qu'est-ce que vous faites une fois à l'ONG Caritas ?

14. Quelles sont les activités que vous aimez faire et celle que vous aimez-moi à Caritas ?

Thème 6 : L'avenir selon les enfants

15. Qu'est-ce que tu voudrais devenir une fois grandi ?

Annexe 2. Guide d'entretien des adultes/intervenants

Introduction

Au début de l'entretien, nous remercierons l'enquêté pour sa disponibilité et accord pour sa participation à notre recherche. Nous négocierons l'utilisation de l'enregistrement audio durant le déroulement de l'entretien tout en le rassurant du caractère anonyme et de son usage strict dans le cadre de notre recherche. Ensuite, nous ferons une brève présentation du sujet de recherche. Aussi, nous informerons l'enquêté de notre disponibilité de partager les résultats de la recherche.

Thème 1 : Mandat et programme de l'ONG Caritas

1. Pourriez-vous nous parler des objectifs de l'ONG et des programmes que vous proposez aux enfants en situation de rue ?

Thème 2 : Image/Perception des intervenants sur les enfants en situation de rue

2. Comment percevez-vous les enfants en situation de rue ? Quel est votre image de l'enfant
3. Comment s'effectue l'identification des enfants devant participer aux activités du centre ?
4. Une fois qu'un enfant commence à fréquenter le centre, comment faites-vous le suivi ?
5. Connaissez-vous de situation de risque ou de protection dont disposent les enfants ?
6. Connaissez-vous les parents ou tuteurs de ces enfants ?

Thème 3 : Connaissance de la convention relative aux droits des enfants

7. Connaissez-vous la convention relative aux droits des enfants ?

Thème 4 : Perception des enfants sur les interventions proposées

8. Comment les enfants trouvent les activités que vous leur proposez ?
9. Quelle est la proportion d'enfants assidus parmi ceux qui fréquentent le centre ?

Thème 5 : Défis

10. Pourriez-vous nous parler des défis, s'il y en a, que vous rencontrez dans l'organisation des différentes activités et ateliers ?

Annexe 3. Guide d'observation directe

Lieu: Rue d'Ethiopie

Heure	Qui			Activités		Comment
	Genre	Group e d'âge	Langue parlée	Ce que les enfants font	Interactions/groupe Participation	
22h30	7 enfants, dont 3 filles et 4 garçons à côté du restaurant Blue Nile et le restaurant vendeur de Fatira Un policier	8-12 ans	Somalie	Vendait du jasmin Assis au trottoir	Un garçon et une fille vendent du jasmin. La fille était habillée en pantalon, t-shirt et hijab. Elle se précipitait devant les voitures venus chercher la nourriture pour leur vendre le jasmin. Elle le vend à 100Fd. Lorsqu'elle n'a pas de monnaie, elle va voir le garçon un peu plus âgé que resté assis au trottoir. Le garçon était aussi habillé d'un t-shirt et short, assez propre Il sort son porte-monnaie et lui fait l'échange.	Je me suis mis au bout de l'artère dont j'avais le champ de toutes les activités qui se débrouillaient. Certes je me focalisais sur les activités des enfants ainsi que les interactions avec les autres utilisateurs de la rue. J'ai reconnu certains des enfants
				Mendier	Une autre fille qui fréquente Caritas, mendie devant le restaurant, elle se gratte les cheveux. Elle porte un pantalon court et un tricot blanc sal. Après quelque temps, elle est allée discuter brièvement avec la petite fille qui vendait le jasmin. Cette dernière ne semblait pas être attentive était pressée de vendre son jasmin	
	Un garçon	13-15 ans	Somali	Nettoyer taxi	Devant les boîtes sont garés plusieurs taxis, donc un garçon nettoyait un taxi. Plusieurs chauffeurs de taxis étaient ensemble, à quelques centimètres des voitures. Le garçon a pris environ 10 minutes pour la 1ère voiture,	

					ensuite passée à la 2eme voiture. Il y avait 6 taxis garés au total	
	Un policier	ND	Somali	Contrôle la circulation et sécurité dans la rue	Un policier se tenait à l'artère entre les restaurants et les boîtes. Il contrôlait la circulation et surtout empêchait aux voitures de bloquer la circulation et garer devant les restaurants. De temps en temps, il chassait la petite qui mendiait. Mais quelques secondes après, elle revenait au même endroit.	
	2 garçons et une fille	10-12	Somali	Traversaient la rue	Deux garçons et une fille sont passés devant les restaurant. La petite a discuté avec eux, elle a commencé à rire en éclat et leur a dit en Somali « Allez faites votre Hayran loin d'ici. Un des garçons répondu en disant, ici c'est pour les bébés, nous avons fini pour la journée. Et elle continu, vous allez où, le même garçon a répondu, nous allons à Menelik et ensuite à la siesta pour dormir parce qu'il fait chaud à q4. En partant, un des garçons lui a donné une petite fessée et elle l'a insulté « fils de pute »	

Présentation des résultats de l'observation directe du jeudi 23 mai, à 22h à la rue d'Éthiopie.

Je me suis installée dans une boutique de grossiste d'alimentation située en face du coin des restaurants. À ma droite, je voyais des boîtes de nuit, des échoppes de vêtements et des taxis garés, et, à ma gauche, la mosquée et le marché local. J'étais habillée en tenue traditionnelle. Cette intersection est très animée les soirs, et en particulier, le jeudi soir. Il y avait au moins 2 policiers pour surveiller l'embouteillage et la sécurité. Beaucoup de passants, des jeunes et des

adultes. Certains se dirigent vers une boîte, des filles se font huer par les vendeurs et les chauffeurs de taxi qui broutent tous. D'autres se dirigent vers la gare centrale de bus qui est située à proximité, à 3 minutes de marche. Comme j'ai l'habitude d'aller dans ce coin, je n'attirais pas l'attention des gens. Toutefois, je ne pouvais pas prendre de notes, mais j'avais un petit calepin sur lequel je note habituellement ma liste de produits à acheter pour la maison et je faisais semblant d'écrire la liste. Le jeudi est le début du week-end à Djibouti, le vendredi étant férié. Durant les entretiens, les enfants ont évoqué cet emplacement comme étant une des principales places où ils effectuent plusieurs activités : mendier, nettoyer les voitures, etc. Je l'ai fait tard sur les conseils des intervenants de l'ONG. Mon objectif était d'observer les activités des enfants, leurs emplacements, leurs habillements, mais aussi leurs interactions avec les autres utilisateurs de la rue afin de mieux comprendre leur vie au quotidien.

Devant un restaurant, un garçon et une fille vendaient du jasmin. Le jasmin est populaire à Djibouti surtout le jeudi soir car les femmes en achètent. Il y a un dicton populaire qui dit : « les femmes se font belles le jeudi soir pour leur mari et donc le jasmin fait partie des produits participant à la séduction de ceux-ci ». Chaque fois qu'une voiture se gare devant le restaurant, la petite se précipite en se mettant du côté de la femme et lui propose le jasmin. Parfois s'il n'y a pas de femme, elle le propose aux hommes ; d'ailleurs au moins deux hommes en ont acheté. Le client prend le jasmin, vérifie la qualité et paie. J'ai observé qu'il y avait une division du travail entre la fille et le garçon. Elle vendait tandis que lui gardait le stock du produit dans un panier en paille, assis sur le trottoir. La fille tenait un lot de 4 à 5 brins de jasmin et lorsqu'elle l'avait écoulé, elle en récupérait auprès du garçon. Lui semblait fatigué tandis que la fille était plus dynamique.

Quelques mètres plus loin, une petite fille que j'avais déjà aperçue à Caritas mendiait devant les restaurants. Elle portait un pantalon court et un tricot blanc, tacheté. À la porte du restaurant se trouve la table du caissier. Lorsque le sandwich est préparé à l'intérieur, le serveur le lui remet et le caissier, à son tour, reçoit l'argent du client et lui donne son sandwich. La petite rôdait à côté du caissier. Elle ciblait les clients au moment du paiement et leur tendait la main en prononçant quelques mots. Par exemple, "s'il vous plaît donnez-moi quelques pierres" (soit de l'argent) "pour

manger". Lorsque deux ou trois clients lui avaient donné de la monnaie, elle se retirait et reposait son dos sur une des voitures garées. Elle se grattait les cheveux. Le caissier l'interpelle en lui demandant de rentrer chez elle car il fait tard. Elle réplique : "je n'ai pas de maison, je suis pauvre, donc laisse-moi tranquille". Le caissier maugrée contre ces parents irresponsables qui abandonnent leurs enfants ou qui les poussent à travailler si tard.

Quelques minutes plus tard, la petite mendiante se dirige vers les deux enfants qui vendent du jasmin, elle discute brièvement avec la petite vendeuse, elle se penche pour sentir le jasmin. Elles échangent quelques mots et la vendeuse poursuit son travail. Le garçon reste assis au trottoir, mais il les fixe. Un policier se tient de l'autre côté de la ruelle, il est occupé à surveiller l'embouteillage et il demande aux chauffeurs des véhicules qui attendent leur commande de se garer plus loin. Il tient un bâton à la main.

Trois autres enfants entrent sur la scène, deux garçons et une fille. Ils viennent du côté du marché, traversent la rue et s'arrêtent. Instantanément, tous les enfants se retrouvent au coin de la rue. Ils se saluent, se collent et se poussent. Les vendeurs de jasmin, la fille et le garçon, retournent quelques minutes plus tard à leur lieu de vente, tandis les autres continuent à discuter. La petite qui mendiait poursuit la conversation. Elle tourne autour des lieux les plus appropriés pour faire le Hayran (la mendicité). Elle leur demande quelle est leur direction. Un des garçons réplique : « *nous partons à Ménélík pour le Hayran* » L'endroit indiqué se trouve à quelques mètres de la rue d'Ethiopie. Ils l'invitent à les accompagner. La petite répond : « la rue d'Ethiopie est mon lieu préféré et d'ailleurs tout le monde me connaît déjà ici ».

Brusquement le policier apparaît et se dirige vers les enfants. Ils se dispersent très vite, sauf ceux qui vendaient du jasmin. Le policier les poursuit quelques minutes, son bâton levé, en leur demandant de quitter les lieux au risque de les embarquer. J'ai alors commencé à discuter avec mon grossiste à propos de rafle et de présence tardive d'enfants dans les rues. Il m'explique que la grande voiture de la police vient tard pour rafler les enfants ainsi que les délinquants ou les ivrognes. Il en profite pour m'informer qu'il ne comprend plus rien : "les enfants poussent comme

des champignons" selon ses mots, ils sont partout, ils sont devenus agressifs lorsqu'ils mendient, ils dérangent tout le monde et le gouvernement ou les organisations de charité comme D'iwan Al-Zakat doivent intervenir et construire un pensionnat pour ces enfants. Un peu plus tard, la petite mendiante revient devant le restaurant et elle continue son travail.

Parallèlement, devant les boîtes, un garçon nettoie les taxis en discutant avec les chauffeurs, il a nettoyé 4 ou 5 voitures. Il n'est pas rentré dans la scène, il ne parle pas avec les autres enfants. Lui est plus âgé, il a peut-être 15 ou 16 ans.

De cette observation, j'ai tiré que la présence des enfants dans la rue, même le soir, est plus tolérée, y compris par la police, quand ils travaillent (vente de jasmin ; nettoyage des voitures) que lorsqu'ils mendient ou lorsqu'ils errent. Par ailleurs, il y a une certaine solidarité entre les enfants dans la rue, mais, même jeunes, ils ont leurs lieux privilégiés et ils ne supportent guère la concurrence.



Vente de Jasmin

Annexe 4. Le certificat d'approbation déontologique

Numéro de dossier: 01-13-03

Date (mm/jj/aaaa): 05/17/2013



Université d'Ottawa
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa
Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d'approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Marie-Blanche	Tahon	Sciences sociales / Sociologie	Superviseur
Fathia	Omar Hassan	Sciences sociales / Sociologie	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 01-13-03

Type du projet: Thèse de maîtrise

Titre: Négociations identitaires chez les enfants en situation de rue à Djibouti

Date d'approbation (mm/jj/aaaa)	Date d'expiration (mm/jj/aaaa)	Approbation
05/17/2013	05/16/2014	Ia
(Ia: Approbation complète, Ib: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)		

Conditions Spéciales / Commentaires:
N/A

1
550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada
(613) 562-5387 • Téléc./Fax (613) 562-5338
<http://www.research.uottawa.ca/ethics/index.html>
<http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie/index.html>

Numéro de dossier: 01-13-03

Date (mm/jj/aaaa): 05/17/2013



Université d'Ottawa
Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa
Office of Research Ethics and Integrity

La présente confirme que le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'Ottawa identifié ci-dessus, opérant conformément à l'Énoncé de politique des Trois conseils et toutes autres lois et tous règlements applicables de l'Ontario, a examiné et approuvé la demande d'approbation déontologique du projet de recherche ci-nommé. L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales / Commentaires".

Lors de l'étude, le protocole ne peut être modifié sans approbation préalable écrite du CER sauf si le sujet doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques de l'étude comme par exemple un changement de numéro de téléphone. Les chercheurs doivent aviser le CER dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou affecter considérablement le déroulement du projet. Ils devront aussi rapporter tout événement imprévu et / ou dommageable et devront soumettre toutes les nouvelles informations pouvant nuire à la conduite du projet et/ou à la sécurité des participants. Toutes modifications apportées au projet, aux lettres d'information / formulaires de consentement ainsi qu'aux documents de recrutement doivent être soumises pour approbation à ce Service en utilisant le document intitulé "Modification au projet de recherche" au: <http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie/formulaires.html>.

Veuillez soumettre un rapport annuel au Responsable de la déontologie en recherche, quatre semaines avant la date d'échéance indiquée afin de fermer le dossier ou demander un renouvellement de l'approbation déontologique. Le document nécessaire est disponible en ligne au: <http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie/formulaires.html>.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec le bureau de déontologie en composant le poste 5387 ou en nous contactant par courriel à: ethics@uOttawa.ca.

Signature:

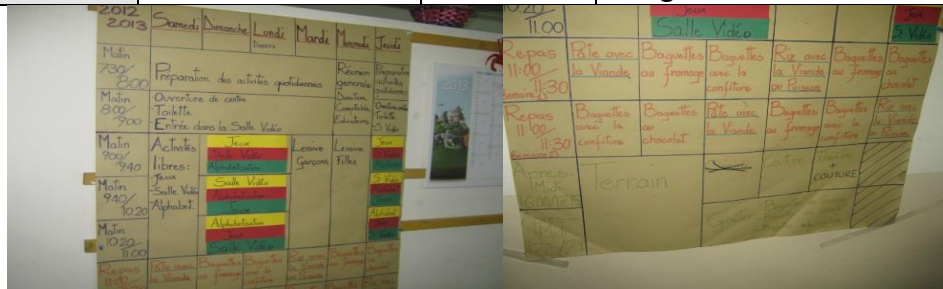
Riana Marcotte
Responsable de la déontologie en recherche
Pour Barbara Graves, Présidente du CÉR en Sciences sociales et humanités

2

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada
(613) 562-5387 • Téléc./Fax (613) 562-5338
<http://www.research.uottawa.ca/ethics/index.html>
<http://www.recherche.uottawa.ca/deontologie/index.html>

Annexe 5. Calendrier hebdomadaire des activités de Caritas 2012-2013

Horaires	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Matin 7h30/8h	Préparation des activités quotidiennes				Réunion générale, directeur, comptable éducateurs	Préparation des activités quotidiennes
8h/9h	-Ouverture du centre - Toilettes -Entrée dans la salle vidéo					-Ouverture du centre - Toilettes -Entrée dans la salle vidéo
9h/9h40	Activités libres : Jeux Vidéo Alphabétisation	Jeux S.Vidéo Alphab		Lessive garçons	Lessive filles	Jeux S.Video Alphab
9h40/10h20		S.Vidéo Alphab Jeux				S.Video Alphab Jeux
10h20/11h00		Alphab Jeux S.Video				Alphab Jeux S.Video
11h/11h30 Repas semaine 1	Pate avec la viande	Baguettes au fromage	Baguettes avec confiture	Riz avec viande ou poisson	Baguettes au fromage	Baguettes au chocolat
11h/11h30 Repas semaine 2	Baguettes avec confiture	Baguettes au chocolat	Pate avec la viande	Baguettes au fromage	Baguettes avec confiture	Riz avec viande ou poisson
Après-midi 16h/17h15	Terrain			Couture	Théâtre +couture	
Après-midi 17h15/17h30			Gouter - baguettes au fromage - baguettes au chocolat - baguettes avec confiture			



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Livres

Vincent Bélanger. A, 2006. «Quand les contraintes éthiques et la théorie s'imbriquent avec l'émotion (note de recherche)», *Anthropologie et sociétés*, vol. 30, no 1, p. 157-167.

AHMED, Mouna-Hodan. 2002. *Les enfants du Khat*, Sépia, 180p

ALDERSON, Priscilla. 1999. « Children as Researchers: the Effects of Participation Rights on Research Methodology ». Dans Pia Christensen et Allison James (Éd.), *Research with Children: Perspectives and Practices*. London et New York, Falmer Press: 241-257

ARCHARD, David. 1993. *Children Rights & Childhood*. London et New York, Edition Routledge, 188p.

ARIES, Philippe. 1960. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Civilisation d'Hier et d'Aujourd'hui, 316p.

ARMAND, Colin. 2006. «« La rue » : dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun, Antananarivo, Madagascar) », *Annales Géographie*, 650 : 339-360

BARTHLETT, Sheridan. 1999. *Cities for children: Children's Rights, Poverty and Urban Management*. Londres, Édition Earthscan pour United Nations Children Funds (UNICEF), 305p

BECKER, Howard Saul. 2004. *Écrire les sciences sociales*. Paris, Economica, 179p

BECKER, Howard Saul. 1985. *Outsiders, étude de sociologie de la déviance*. Paris, Ed. A.-M. Métailié, 245p

BERGER, Peter L. 2006. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin, p357

BONFENBRENNER, Urie. 1986. « Ecology of the family as a context for human development: Research Perspectives », *Development Psychology*, 22(6):723-742

BONTE, Pierre et Izard, Michel. 2007. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Quadriga/PUF, 842p

BOURDIEU, Pierre. 1980. *Question de Sociologie*. Paris, Édition de Minuit, 268p

BOURDIN, Alain. 2007. *Mobilité et écologie urbaine*. Paris, Descartes & Cie, 284p

BUCHOLTZ, Mary. 2002. « Youth and Cultural Practice », *Annual Review of Anthropology*, 31: 525-552.

CANNELLA, Gaile. 2002. « Global Perspectives, Cultural Studies, and the Construction of a Postmodern Childhood Studies ». Dans Gaile Cannella et Joe L. Kincheloe (Éd.), *Kidworld: Childhood Studies, Global Perspectives, and Education*, New York, Peter Lang: 5-18.

CASSIDY, Claire. 2007. *Thinking children*. London/New York, Continuum international, 196 p

CHRISTENSEN, Pia Monrad et James, Allison. 2000. *Research with children: perspectives and practices*. London; New York: Falmer Press, 272p

D. FASS, Paula. 2003. « Children and Globalization ». *Journal of Social History* 36(4): 963- 985.

DESANTI, Raphaël. et Cardon, Philippe. 2007. *Enquête qualitative en sociologie : toutes filières secteur social*, Paris, ASH, 99p

DUBET, Francois. 1994. *Sociologie de l'expérience*. Paris, Edition Seuil, 263p

DUBOIS, Colette et Soumille, Pierre. 2004. *Des chrétiens à Djibouti en terre d'islam (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Karthala, 373p

DURKHEIM, Emile. 1897. *De la division du travail social*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 8e édition, 416 p.

FRANCQ, Bernard. 2010. « Retour sur *Sociologie de l'expérience* ». *Sociologie S* [En ligne], Grands résumés, Le Travail des sociétés, <http://sociologies.revues.org/3255>

FREIRE, Paulo. 1974. *La pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et Révolution*. Paris, Librairie François Maspero, 202 p.

GAUDET, Stéphanie. 2009. « Penser les éthiques de la recherche phronétique : de la procédure à la réflexivité ». *Cahiers de recherche sociologique*, n° 48, p. 95-109. <http://id.erudit.org/iderudit/039767ar>

GAUTHIER, Benoît Recherche sociale. 2009. *De la problématique à la collecte.*" *Canadian Journal of Education* 34.1 (2011): 341+. 5e édition.

George, Duby, 1992. *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, pp.143-154

HASSAN HOUSSEIN, Souraya. 2007. *Économie du développement et changements institutionnels et organisationnels : le cas de Djibouti*. Paris, l'Harmattan, 194p

J.-G. Goulet, 2004. « Une question éthique venue de l'autre monde: au-delà du Grand Partage entre nous et les », *Anthropologie et sociétés*, vol. 28, no 1, p. 109-126.

JAMES, Alison et Alan Prout. 1990. « A new Paradigm for the Sociology of Childhood? Provenance, Promise and Problem ». Dans Allison James ET Alan Prout (Ed.), *Constructing and reconstructing childhood: Contemporary Issues in the Sociological Studies of Childhood*. London et New York, The Falmer Press, p.2-34.

KORBIN, Jill, 2003. « Children, childhoods, and Violence ». *Annual Review of Anthropology*, 32: 431-446.

KRAUSMAN Ben-Amos, Ilana. 1995. « *Adolescence as a cultural invention: Philippe Ariès and the sociology of youth* ». *History of Human Sciences*, v8 (2), p.69-89.

LALLART, Marie José. 2004. « *Les enfants de la rue : leurs lois* », *Savoirs et clinique*, no4, p. 59-65. DOI : 10.3917/sc.004.0059, <http://www.cairn.info/revue-savoirs-et-cliniques-2004-1-page-59.htm>

LALLEMAND, Suzanne. 2002. « Esquisse de la courte histoire de l'anthropologie de l'enfance ainsi que de certains de ses thèmes électifs ». *Journal des Africanistes*, v72 (1) p: 9-18.

LANDOUZE, André. 1982. *Djibouti : nation-carrefour*. Paris, Karthala, 231 p

LUCCHINI, Riccardo. 1996. *Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue*. Presses Universitaires de France, 303 p.

LUCCHINI, Riccardo. 1998. *Enfant de la rue : Identité, Sociabilité, drogue*. Librairie DROZ, Genève, Paris, p334.

LUCCHINI, Riccardo, 1998. « *L'enfant de la rue : réalité complexe et discours réducteurs* » *Déviance et Société*. Vol. 22-N4, p347-366.

MEAD, Margaret et Martha Wolfenstein, 1955. *Childhood in Contemporary Cultures*, Chicago, University of Chicago Press, p471.

ESNARD, MONIQUE, 1987. Review of Susanna Agnelli. « *Les enfants de la rue: L'autre visage de la ville* ». *Revue Internationale de la Croix Rouge*, v69, pp 240-241

MORELLE, Marie, « « La rue » dans la ville africaine (Yaoundé, Cameroun et Antananarivo, Madagascar) », *Annales de géographie*, 2006/4 n° 650, p. 339-360. DOI : 10.3917/ag.650.0339 <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2006-4-page-339.htm>.

CASLIN, OLIVIER. « Djibouti: militaire du monde sur le pont » paru dans Jeune Afrique, 15 juillet 2013

PANTER-BRICK, Catherine. 2002. « *Street Children, Human Rights and Public Health: A critique and Future Direction* ». *Annual Review of Anthropology*, v3, pp147-171.

PAUGAM, Serge. 2010. *L'enquête sociologique*. Paris, Presses universitaires de France, 458p

PHILIP Darbyshire, Colin MacDougall et Wendy Schiller, 2005. « Multiple methods in qualitative research with children: more insight or just more ». *Qualitative Research*, Sage Publication, p5-417, <http://qri.sagepub.com/content/5/4/417>

PIROT, Bernard. 2004. *Enfants des rues d'Afrique centrale, Douala et Kinshasa, de l'analyse à l'action*, Edition Kartala, p178.

RAYALEH, H-O, 2004, *La gestion d'une pénurie : l'eau à Djibouti*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle. Université d'Orléans, p312.

REMY, Jean. 1981. *Ville, Ordre et Violence : formes spatiales et transaction sociale*, Paris, Presse Universitaire de France, p238

SAID CHIRE, Amīna et Ndagano, Biringanine., 2011. *Traversées, histoires et mythes de Djibouti*. Revue de l'Université de Djibouti, Paris, Karthala. P150

SAID CHIRE, Amina. 2012. *Le nomade et la ville à Djibouti : stratégies d'insertion urbaine et production de territoire*, Paris, Karthala, p261

STEPHEN, Sharon. 1995. « Introduction: Children and the politics of Culture in late Capitalism ». Dans Stephens, Sharon, *Children and the politics of Culture*, Princeton University Press, p366.

STOECKLIN, Daniel. 2000. *Enfants des rues en Chine. Une exploration sociologique*, Paris, Karthala, 367p

TAHON, Marie-Blanche. 1995. *La famille désinstituée: Introduction à la sociologie de la famille*. Ottawa, Ont: Les Presses de l'Université d'Ottawa, 227p

TESSIER, Stéphane. 2005. *L'enfant des rues: Contribution à une socio-anthropologie de l'enfant en grande difficulté dans l'espace urbaine*, Paris, L'Harmattan, p471.

TESSIER, Stéphane. 1995. *Langues et culture des enfants de la rue*, Paris, Karthala

WABERI, Abdourahman. 1999. *Cahier nomade : nouvelles*, Paris, Serpent à plumes, p153

2. Rapport des organisations nationales et internationales

Caritas Djibouti, 2010, 2011, 2012, 2013. *Rapports Annuels de l'ONG*.

International Monetary Fund, 2009. Djibouti: *Poverty Reduction Strategy Paper*, Washington, D.C.

Ministère Déléguée auprès du premier ministre chargé de la promotion de la femme, du bien-être familial et des affaires sociales, 2005. *Le code de la famille*, République de Djibouti, Présidence de la République, 128p

Ministère l'Éducation et de la formation professionnelle et UNICEF, mai 2014. *Rapport Étude sur les enfants déscolarisés et à risque de le devenir*, 103p

Ministère de l'économie et des Finances chargé de l'Industrie en collaboration avec la Direction de la Statistique et des Études Démographiques (DISET), 2012. *Rapport sur Profil de la Pauvreté à Djibouti*, EDAM3-IS. 44p

Ministère de l'économie et des Finances chargé de l'Industrie en collaboration avec la Direction de la Statistique et des Études Démographiques (DISET), 2010. *Rapport du recensement général de la population à Djibouti*.

Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et Ministère de la Promotion de la Femme, 2005. *Rapport sur l'Enquête djiboutienne sur l'Enregistrement à la Naissance*.

Ministère de la Promotion de la Femme, 2009. *Rapport sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes*(CEDEF).

Ministère de la Santé et la Direction de la Statistique et des études démographiques (DISET), 2012. *L'Enquête Djiboutienne sur la Santé de la Famille (PAPFAM- Pan Arab Project for Family Health)*, 203p

OUA (l'Organisation de l'unité africaine), 1990. *Charte Africaine des Droits et Bien Etre des Enfants*, 48 articles, 36p.

UNICEF, 1989. *Convention relative aux Droits des Enfants. 54 articles*,

UNICEF, 2011, 2012. *La situation des enfants dans le monde, les enfants dans un monde urbain (SOWC)*, Division de la communication, UNICEF 3, United Nations Plaza, New York, NY

UN, 1979. *Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes*, 30 articles